

2996

Front commun: 3e mot d'ordre de GRÈVE GÉNÉRALE

nos informations, page 4

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le lundi 5 avril 1976

Ensoleillé

• Plus 12

• 3e année

No. 32

• 28 pages

• 25 cents



Val d'Or

Les médecins
disent non à
Forget

page 2



Photo Jean-Marc Desjardins

LA FLE CHAMPION des compteurs

nos informations, page 28

28-04-77 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC DES PERIODIQUES
RECEPTION ST DENIS MTL QUE
1700 RUE
1700 3K6
H2X

Le Québec et ses Inuit

Les peuples Inuit du Nord québécois ratifiaient récemment l'entente survenue entre leurs représentants et le gouvernement québécois, entente négociée à la suite de la contestation de la Baie James. Michel Belleau, qui a participé à une tournée de plusieurs villages du grand Nord, lors de ce vote, nous trace, à compter d'aujourd'hui un historique des relations entre l'Inuit et l'homme blanc, et analyse la véritable signification de cette première véritable entente.

pages 14 et 15



PSST
PEUGEOT
604

GAZOLINE
OU
DIESEL
DU NOUVEAU
AVEC LA 1976

BIARRITZ
AUTOMOBILE, Ltée

Biarritz

10.825 Racette 323-1900

Inondations: la situation en voie de se stabiliser

(d'après CP) — Les pires inondations dans l'histoire du Québec étaient en passe de se stabiliser, hier soir, selon le bulletin Urgence-Inondations du ministère des Richesses naturelles.

La température plus froide et l'absence de pluie ont permis aux eaux en crue de regagner tranquillement les lits des rivières. Si ces

conditions persistent au cours des prochains jours, dit le ministère, le pire sera passé, sinon on peut s'attendre à une récidive.

La région métropolitaine de Montréal était toujours la plus durement frappée. Quelque 400 familles ont dû être évacuées de la petite municipalité de Pointe-Calumet sur la rive du Lac des Deux-Montagnes, à 25

milles à l'ouest de Montréal. 98% de la localité a été inondée, selon un porte-parole de la Protection civile.

Une centaine de familles environ ont aussi été évacuées à Lachenaie, à une vingtaine de milles au nord-est de la métropole, quand un embâcle s'est brisé sur la rivière des Mille-Iles. En fait, 70% de la population a été évacuée grâce à l'aide de la police et de l'armée.

2000 familles

Le ministère des Richesses naturelles évaluait, hier, à quelque 5.000 le nombre de maisons, résidences d'été, fermes et commerces endommagés par les eaux et la glace depuis le début des crues printanières. Quelque 2.000 familles ont été évacuées, au total, et seulement 200 d'entre elles ont pu réintégrer leur foyer.

En fin de semaine, une cinquantaine de familles ont aussi été évacuées à l'Assomption, au nord-est de Montréal, victimes des débordements conjoints des rivières Des Prairies et Mille-Iles. Dans la région de Sorel, une quarantaine de familles ont dû faire de même.

Des embâcles sur la rivière Outaouais ont également causé des inondations à Gatineau, Buckingham et Papineauville. L'eau était toutefois à la baisse hier.

A Trois-Rivières ouest et Saint-Jean Baptiste de Nicolet (mieux connu sous le nom de Fort Saint-François), plusieurs familles ont aussi été évacuées.

Val d'Or

Les médecins refusent de rentrer

par Jacques Guay

VAL D'OR — (par téléphone). — Impasse totale à l'hôpital de Val d'Or où les médecins refusent de retourner au travail et demandent au conseil d'administration de l'institution de prendre ses responsabilités face à la population et au ministère des Affaires sociales.

Depuis le 22 mars dernier, il y a maintenant deux semaines, les 22 omnipraticiens et spécialistes n'assurent plus que les soins d'urgence, y compris les accouchements, et jeudi dernier le ministère des Affaires sociales a exigé qu'ils mettent fin à leurs mesures de pression pour se pencher sur la situation de ce centre hospitalier de l'Abitibi qui dessert quelque 50.000 âmes.

Dans une lettre remise, hier au conseil d'administration, le secrétaire du bureau des médecins et dentistes, le docteur Marc Couturier, affirme que les médecins ont décidé, à l'unanimité, après 3 réunions, de ne pas se plier aux exigences du ministère parce qu'ils demeurent convaincus qu'ils ne peuvent assurer plus que les soins d'urgence dans la situation actuelle du centre hospitalier.

Les médecins soulignent qu'ils acceptent l'offre du ministère de faire sur place une analyse en vue d'un redressement budgétaire et de fournir à titre

temporaire pour quelques jours un directeur des soins professionnels chevronnés, mais ils lui reprochent de ne pas donner de garanties que le centre pourra fonctionner normalement durant cette enquête.

«Le ministère, soulignent-ils, nous offre une autorisation d'emprunt (pour parer aux dettes les plus criantes).» Mais il ne nous a pas été possible d'en connaître le montant à moins que d'accepter la reprise «ad integrum» du fonctionnement de l'hôpital. Ce que le centre hospitalier ne peut honnêtement se permettre».

«Aucune garantie tangible, poursuit le docteur Couturier dans sa lettre, n'a été apportée par les représentants du ministère des Affaires sociales pour nous assurer que les services rétablis par le centre hospitalier et que les médecins considèrent comme essentiels et fondamentaux pour la population seront maintenus à court terme et que la vocation actuelle et future du centre sera reconnue».

La parole désormais, semble-t-il, est au ministre Claude Forget qui devra s'expliquer là-dessus en chambre demain. Dès le début du conflit, il a affirmé que ce dernier allait se régler au niveau des fonctionnaires et qu'il ne céderait pas à ce qu'il qualifiait «de chantage» des médecins.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Comme les glaces en débâcles, les valeurs foutent le camp, mes enfants, et ce printemps aura vu fondre bien des illusions. Moi qui avait toujours eu le respect de l'habit rouge et qui rêvait, étant jeune, de flâner, dans les défilés, l'odeur fraîche du crotin, hé bien, v'la-ti pas que j'apprends que cette chère gendarmerie royale pose des bombes et fait des cambriolages nocturnes. Ho amère désillusion! Et pendant ce temps, des petits malins, comme pour achever de détruire les colonnes du temple, font courir les bruits les plus perniciosus sur le très Saint-Père (allez voir ça en page 11). Bientôt on va apprendre sans doute que le Saint-Père ne pratique plus et que Jean-Noël Tremblay prend sa douche tout nu. Moi je dis que tout ça c'est la faute des juges qui sont pas assez sévères et qui pendant des années ont été trop doux envers les athées et voyous de toutes sortes qui sapent l'autorité, font courir les plus grands risques à la jeunesse font fuir les capitaux, ce qui augmente le chômage et complique le travail de la police. Heureusement qu'il va encore faire beau aujourd'hui toute la journée autrement, je me demande où j'aurais abouti...

Température

Après une nuit fraîche à moins 9, une journée à plus 10.

Aperçu pour demain

Passages nuageux.

au jour le jour

À MONTREAL

● Clinique de sang de la Croix-Rouge: CEGEP Vieux-Montréal, pavillon Marie Victorin, 244 est, rue Sherbrooke, salle de ping-pong, de 10h à 16h.

● Colloque sur le troisième âge et la culture organisé par l'Association des femmes diplômées des universités, à 20h, à l'Institut de recher-

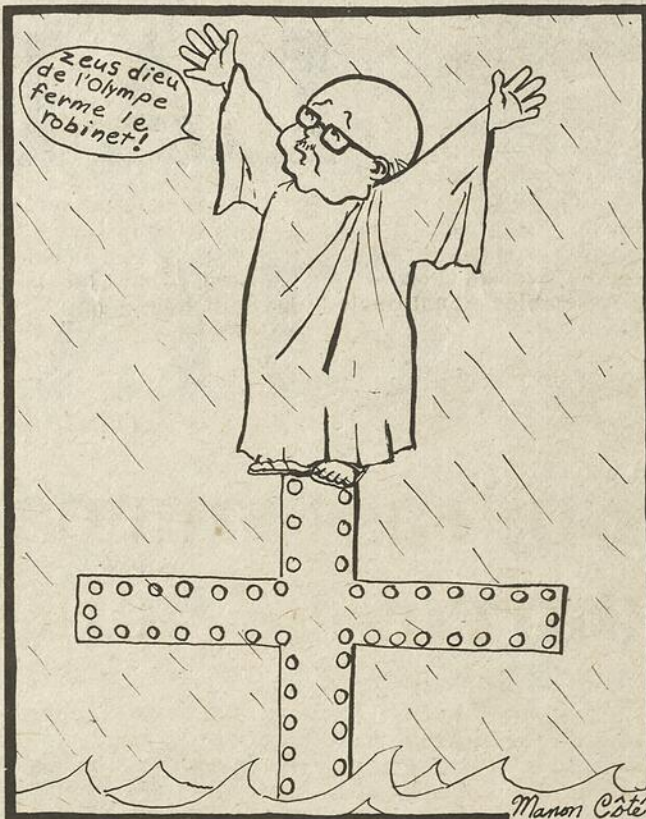
ches cliniques, 110 ouest, avenue des Pins.

● Conférence de M. André-Jacques Bélanger, professeur au département de Sciences politiques de l'Université de Montréal, à 20h, au Pavillon Leacock de l'Université McGill, salle 26, 1er étage. Thème: Les idéologies québécoises: de l'apologisme à l'activisme.

éditorial

La décision de la Cour suprême au sujet de la constitutionnalité de la CECO est interprétée comme une sorte de victoire tant pour le pouvoir provincial que pour la CECO elle-même. Mais, écrit Laurent Laplante, à trop se borner au seul aspect de la constitutionnalité, on oublie le problème encore plus fondamental que pose ce genre de commission d'enquête, à savoir les pouvoirs très grands dont disposent les commissaires et qui, lorsqu'ils ne serviront plus à pourchasser la mafia, doutable.

page 16



Envoi de Manon Côté, 14 ans, de Dorion.

Thetford: un ouvrier fait une chute mortelle dans un puits d'amiante

par Jean-François Lisée (collaboration spéciale)

THETFORD — Un ouvrier est mort à la suite d'une chute de 1.000 pieds dans le puits d'une mine d'amiante et six de ses camarades ont été blessés, dont l'un grièvement, samedi, à Thetford.

La victime est M. Clément Morin, 37 ans, de Pontbriand.

C'est à 7h22 exactement, quelques minutes avant la fin du quart de travail de nuit, que la tragédie est survenue au puits no. 3 de la mine Bell Asbestos. Les 7 travailleurs s'affairaient à réparer les "guides" servant à stabiliser la cage d'un ascenseur qui frottait sur les côtés. Quatre d'entre eux étaient installés à l'intérieur

de l'ascenseur, pour faire le poids, et les trois autres perchés sur le toit afin de faire les réparations. L'opérateur de l'ascenseur abaissait la cage, très lentement, afin de localiser la cause du frottement.

C'est alors que l'ascenseur fit une chute soudaine de 10 pieds, précipitant l'un des trois hommes installés sur le toit, M. Morin, à mille pieds plus bas, le corps s'est écrasé sur un deuxième ascenseur destiné au transport de la production.

Les blessés sont MM. Adrien Paquette (candidat du NPD dans Frontenac lors des élections fédérales de 1973), Robert Beaulieu, Al-

cide Doyon, Benoit Gagné, Gérard Landry et Roger Meilleur.

Les causes?

Selon la compagnie, les causes de l'accident sont inexplicables pour le moment. Le syndicat local des Métallistes (FTQ) n'a fait, de son côté, aucun commentaire encore.

LE JOUR a toutefois recueilli les propos de quelques blessés selon lesquels certains accrocs à la sécurité auraient été la cause, au moins partielle, de l'accident.

Primo, à l'intérieur de l'ascenseur, ce sont des blocs de ciment et non des

hommes qui auraient dû faire le poids (bien que cette norme ne soit pas souvent respectée). Deuxièmement, le système de sécurité destiné à bloquer la cage lorsque le câble est défectueux n'aurait pas fonctionné. Ce système est formé de pincettes (appelées "parachutes") qui doivent s'agripper aux guides (poutres de bois) placées de chaque côté de la cage.

Deux facteurs auraient pu provoquer cette défectuosité: les "parachutes" étaient neufs ou, plus probablement, les guides ont été récemment huilés pour éviter le frottement de l'ascenseur sur le bois.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête.

sommaire

Mots croisés	6
Bandes dessinées	6
D'âge en âge	8
Les sciences, c'est pas sorcier	9
Les petits lundis	9
Le monde	10
Petites annonces	13
Vous avez la parole	17
Fond des choses	18
Imageries	19
Horaires	20
Spécial Sombre Vilain	21
Vie et culture	22
Le sport	25

L'«affaire de l'APLQ»

«Je ne dis pas que ce sont de simples agents...»



Photos Antoine Désilets

Visiblement mal-à-l'aise quant à l'affaire de la «mise à sac» des locaux de l'APLQ, Robert Bourassa s'est montré, en fin de semaine, plus alerte sur les questions électorales. Il a profité d'au moins trois occasions (2 assemblées partisans et l'inauguration de Place Desjardins) pour attaquer les syndiqués du Front commun et le PQ.

Reprise à l'UQUAM

La direction de l'Université du Québec à Montréal annonce à tous les groupes de l'institution que les cadres reprennent leurs activités administratives, ce lundi 5 avril et que les activités d'enseignement et de recherche, elles, reprennent demain mardi. En conséquence, les activités des professeurs, chargés de cours et étudiants reprennent demain, selon les horaires réguliers de la session d'hiver.

Les employés de soutien de l'université, dont la grève paralyse l'institution depuis le 2 mars, se prononcent aujourd'hui sur le protocole de retour au travail. L'assemblée a été convoquée pour 14 heures, au sous-sol de l'église St-Sauveur.

Décès de Claude-Henri Grignon

(PC) — Le dramaturge Claude-Henri Grignon, auteur des Belles Histoires des Pays d'en haut, a succombé samedi à une longue maladie à l'âge de 82 ans.

M. Grignon a débuté sa carrière d'écrivain en 1916 à titre de journaliste à Saint-Jérôme. Il écrivait un premier roman douze ans plus tard.

En 1933, il publiait «Un Homme et son Pêché», qui décrivait la vie rurale québécoise au tournant du siècle. Un film en fut tiré en 1950 et, six ans plus tard, il en fut tiré une série télévisée.

M. Grignon fut reçu Compagnon de l'Ordre du Canada en 1972.

— Bourassa

par Jacques Keable

«Je ne dis pas que ce sont de simples agents qui ont décidé de ce geste», reconnaît le premier ministre Bourassa, au sujet de l'«affaire de l'APLQ» (Agence de presse libre du Québec). Il dit: «Ça m'étonnerait beaucoup que les autorités policières et politiques soient impliquées dans cette affaire».

Le premier ministre Bourassa refuse, pour l'instant, d'élaborer trop longuement sur cette patate chaude que constitue cette affaire. Il attend sous peu un rapport d'enquête du ministre de la Justice et devrait pouvoir dire, demain, si oui ou non il y a matière à enquête, à son avis: «Robert (Burns) va sûrement me poser des questions là-dessus» à l'Assemblée nationale, ajoute-t-il.

Action conjointe

Rappelons brièvement les faits: dans la nuit du 6 au 7 octobre 1972, un commando constitué de policiers de la RCMP, de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal pénétrait par effraction dans les locaux de l'APLQ, à Montréal, et dérobait des documents et des listes de noms de militants de gauche.

Jérôme Choquette, alors ministre de la Justice, interrogé par l'APLQ, répondait, dans un télégramme, le 12 octobre 1972, que la police n'avait rien à voir dans cette opération.

Quatre ans plus tard, l'ex-agent de la RCMP, Robert Samson, devait révéler, devant le tribunal, qu'il faisait partie de ce commando! Vendredi dernier, à Ottawa, le Solliciteur-général Allmand reconnaissait la véra-

L'A.P.L.Q.

(Le JOUR) — L'Agence de presse libre du Québec (APLQ), qui existe depuis le 18 mars 1971, est surtout connue par la publication de son bimensuel, «Le Bulletin populaire», et par son imprimerie «militante» au service de divers groupes de travailleurs, associations populaires et organisations étudiantes. Ses locaux sont situés au 2074 de la rue Beaudry, dans le quartier Centre-Sud de Montréal.

L'objectif principal de l'équipe de l'APLQ, ainsi qu'elle le définit elle-même, est de «travailler à la mise sur pied d'une organisation politique de la classe ouvrière dans le but de renverser l'impérialisme et le capitalisme et de construire le socialisme».

Après avoir appuyé, pendant quelque temps, le mouvement dit des «comités de travailleurs», l'équipe de l'APLQ a fait récemment une autocritique à ce sujet et décidé d'œuvrer, plus précisément, à la création d'un «Parti communiste de type nouveau», marxiste-léniniste. Sa nouvelle ligne est plus clairement influencée par les expériences révolutionnaires de la Chine populaire et de l'Albanie.

cité de cette déclaration de l'ex-policier.

Du coup, la question est de savoir si, en 1972, c'est Jérôme Choquette qui a menti ou si c'est la police qui a menti à Jérôme Choquette? Qui a commandé ce saccage? Qui dirige: la police ou la politique?

À quel niveau?

Autre question: M. Bourassa affirme qu'il serait très étonné que ce cambrio-

lage ait été fait avec l'accord des autorités policières et du ministère de la Justice. Pourtant, l'action étant conjointe, les trois forces de police agissant ensemble, on peut penser que la décision s'est prise à un certain niveau de responsabilité. À un niveau assez élevé, en tout cas, pour négocier avec les autres corps de police. À ce chapitre, M. Bourassa s'est refusé à entrer dans l'évaluation des «niveaux» de responsabilité, remettant toute déclaration à demain.

Les enseignants et «le bien de l'enfant»

Bourassa menace de durcir sa politique

(PAR J.K.) — Le gouvernement durcira sa position, face aux enseignants, au cours des prochains jours, si parallèlement aux débrayages prévus pour aujourd'hui, on assistait à un blocage aux tables de négociations.

«Ce ne sera pas nécessairement une loi spéciale», a dit hier le premier ministre Bourassa qui a alors évoqué la possibilité pour le gouvernement d'intervenir au niveau des régions plutôt qu'au niveau de l'ensemble du Québec.

Répondant aux journalistes, à la suite du congrès régional du Parti libéral de Richelieu à Sorel, M. Bourassa a ajouté qu'au nom du devoir du gouvernement de protéger l'année scolaire des enfants, il pourrait être amené à intervenir, sélectivement, dans certaines régions où la situation, à ses yeux, pourrait être plus critique. Rien ne permet de croire, toutefois, que cette intervention ne pourrait s'étendre à tout le Québec.

Autres moyens

Si la loi spéciale n'est

pas écartée (le gouvernement à cet égard est sans doute sensible au contenu du sondage rendu public par Radio-Canada et qui indique que la population ne favoriserait pas une loi spéciale), d'autres moyens sont envisagés, mais M. Bourassa a refusé d'élaborer là-dessus.

Cependant, on peut penser qu'il pourrait s'agir de l'application de l'article 99 du code du travail, qui permettrait de prendre des injonctions et de faire cesser toute grève dans l'enseignement, au nom du bien des enfants.

Le referendum

Le premier ministre a défié le PQ, à au moins deux reprises, hier, à un déjeuner-bénéfice à Québec et à Sorel, de publier le «budget de l'an 3». Tout en notant qu'à son avis, la publication par le PQ du «budget de l'an 1» avait considérablement nui au parti indépendantiste, il réclame maintenant la publication d'un nouveau budget péquiste. Plus tard, il devait avouer, en réponse à un militant libéral, que le budget de cette année sera particulièrement difficile et qu'il ne comportera pas de baisse d'impôts.

Quant à la question du referendum, le premier ministre y est revenu une nouvelle fois pour déclarer qu'il s'y opposait «au nom des Québécois». L'attente d'un referendum, dit-il, inquiéterait les investisseurs qui retiendraient une large part de leurs investissements. Ce qui amènerait, dit-il en donnant un «conseil d'ami» au PQ, les Québécois à voter contre l'indépendance...pour retrouver une santé économique saine!

M. Bourassa, tant à son discours de Québec qu'à celui du congrès de Sorel, s'est élevé contre les défenseurs du nucléaire, citant les conclusions du Conseil de l'environnement.

Le congrès

Quelque 1.200 per-

sonnes participaient, à Sorel, à la rencontre libérale. Outre M. Bourassa, les ministres Simard (c'est sa région), Tetley, Cournoyer, Chiasson, Goldbloom et Berthiaume participaient à ce congrès.

Les résolutions des ateliers furent très rapidement évoquées au cours d'une bien brève assemblée plénière au cours de laquelle le président de l'assemblée pressait les rapporteurs de faire vite!

Peu de résolutions importantes. A noter cependant la résolution d'un atelier, s'opposant à la notion «no-fault», et réclamant, plutôt, que tous les détenteurs de permis de conduire — et non seulement les propriétaires de véhicules — soient assurés!...

La faim du monde avant la fin du monde

OXFAM

Risque de "lock-out" dans les hôpitaux?

Front commun: 3ième mot d'ordre de grève générale

(Le Jour) — Pendant que les négociations se poursuivent à tous les niveaux, les syndiqués du Front commun sont invités, au nom de la défense de leurs droits acquis, à participer aujourd'hui à leur troisième grève générale de 24 heures en deux semaines.

Cette manifestation de force survient cependant

à un tournant décisif des négociations; celles-ci, après dix jours d'accélération, sont maintenant prises dans un étau, entre la nécessité pressante d'un déblocage et les menaces d'escalade qui parviennent des commissions scolaires (voir texte ci-dessous) et des hôpitaux.

Contrairement à la

semaine dernière, où les débrayages s'étaient limités au secteur de l'éducation, ils atteindront aujourd'hui les hôpitaux où on s'attend que plusieurs administrations décrètent des lock-out.

Temporairement paralysés par une pluie d'injonctions, les syndicats des hôpitaux ont adressé depuis lors au ministère du travail le

préavis de huit jours qui leur permet aujourd'hui de débrayer sans risquer les foudres judiciaires. Ce délai légal expirait en effet samedi.

Mais les administrations hospitalières pourraient réagir à la grève en réduisant l'occupation des lits et en fermant leurs portes: seuls seraient alors admis au travail les employés qui y sont obligés en vertu de la loi sur les services essentiels; les autres seraient mis à pied.

Si tel était le cas, le Front commun a prévu un mécanisme qui lui permettra de convoquer d'urgence les 150 membres de son conseil de coordination. C'est ce conseil, notamment, qui a le mandat d'organiser un vote de grève générale illimitée si la situation l'exige.

La négociation dans les affaires sociales reprend demain. Elle s'est poursuivie tout le week-end aux tables sectorielles de l'éducation, même si aucune percée importante n'est encore survenue.

Chez les enseignants de l'élémentaire et du secondaire (CEQ), qui s'étaient retirés avec amertume vendredi après-midi, les pourparlers ont repris samedi. Bien que la concession syndicale sur la sécurité d'emploi se soit heurtée à un refus catégorique vendredi, les enseignants sont revenus samedi avec une concession sur la limite du fardeau de travail, une autre de leurs priorités.

À la table centrale, axée sur les questions salariales, les négociations interrompues vendredi reprennent ce matin.

Les commissions scolaires, face au harcèlement Les commissaires accordent un "sursis" aux syndiqués

QUEBEC (PC) — L'assemblée spéciale de la Fédération des commissions scolaires, qui réunissait samedi à Québec quelque 700 commissaires, a décidé d'écarter temporairement le recours à des mesures radicales pour mettre fin au harcèlement des enseignants et hâter la négociation.

C'est sur les instances de leurs dirigeants, et principalement du président de la Fédération, M. Hubert Lavigne, que les commissaires ont renoncé de justesse à fermer les écoles ou à exiger une loi spéciale.

Ils avaient entendu, auparavant un rapport optimiste des négociations intensives (blitz) entreprises il y a dix jours.

Dans un premier temps, les commissaires ont donné mandat aux négociateurs de la Fédération de poursuivre avec le gouvernement ces pourparlers intensifs. Cette résolution

prévoit que les négociations avec la partie syndicale devront être terminées dans les plus brefs délais, c'est-à-dire dans les jours qui viennent, a précisé M. Lavigne. Advenant l'expiration de ce délai ou en cas d'échec du "blitz", stipule encore la résolution, la partie patronale devra faire connaître publiquement ses "offres complètes et finales" pour qu'elles soient soumises aux syndiqués.

La seconde résolution retenue par les commissaires vise à rétablir éventuellement le fonctionnement normal des écoles, advenant l'escalade des mesures de harcèlement par les enseignants. Elle confie au président, M. Lavigne, la responsabilité de demander l'intervention du gouvernement au moment opportun.

Auparavant, les commissaires avaient débattu longuement deux propositions de l'assemblée, qui avaient beaucoup plus de

mordant.

La première proposait l'adoption d'une loi spéciale au plus tard le 12 avril pour obliger les enseignants à mettre fin à leurs moyens de pression; à défaut d'une telle loi, les commissions scolaires auraient fermé toutes les écoles.

La seconde, brandissant également la menace d'une loi spéciale pour faire revenir l'ordre dans les écoles, accordait un délai de 30 jours aux négociateurs pour conclure une entente, à défaut de quoi on aurait prolongé d'un an le décret de l'enseignement.

Avant même l'ajournement de l'assemblée, des centaines de délégués ont quitté les lieux mécontents de la tournure de la réunion, se demandant ce qu'ils étaient venus y faire. Le président a par ailleurs obtenu le pouvoir de convoquer une autre assemblée spéciale dans les prochains jours.

Plus de garde dans les hôpitaux?

Menace de grève des médecins résidents et internes du Québec

par Louis Fournier

Les quelque 2,100 médecins internes et résidents du Québec menacent de se mettre en "grève", en temps opportun, en n'assurant plus les heures de garde dans les hôpitaux le soir et les fins de semaine.

Ce moyen de pression, voté par plus de 90% des membres de ce syndicat professionnel, vise à débloquent les négociations en cours depuis octobre, avec le ministère des Affaires sociales, afin de renou-

veler la convention collective échue depuis juillet.

Le président de la Fédération des médecins résidents et internes du Québec, le Dr Jean Latreille, affirme que ces médecins travaillent, en moyenne, 75 heures par semaine et, pour 50% d'entre eux, 85 heures et plus. La "grève" consistera, a-t-il ajouté, à ne plus travailler que 45 heures par semaine, c'est-à-dire 9 heures par jour, sans aucune présence à l'hôpital le

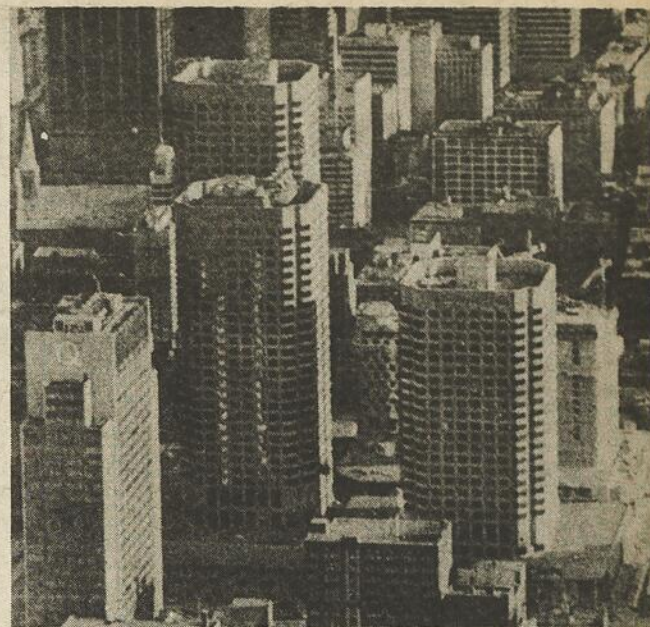
soir et les fins de semaine.

"Nous avons un rôle essentiel dans les hôpitaux", dit encore le Dr Latreille. Pourtant, les honoraires des internes sont de \$7,720 par année, indique-t-il et ceux des résidents IV de \$12,240. C'est là un des enjeux des négociations.

Ce qui a provoqué le mécontentement des médecins, selon le Dr Latreille, c'est la décision du ministère des Affaires sociales, annoncée la se-

maine dernière, de confier les négociations à l'Association des hôpitaux du Québec, comme par le passé. Or, affirme le président du syndicat des résidents et internes, "aucun autre groupe de professionnels de la santé ne négocie avec cette Association fantôme".

Le gouvernement, conclut-il, doit "cesser de se cacher derrière des paravents et revenir à la table de négociations le plus tôt possible".



Place Desjardins a coûté cher, mais c'est parti!

par Pierre Sormany

Le très controversé "Complexe Desjardins" a coûté deux fois plus cher que prévu... soit à peine le tiers du coût du stade Taillibert! \$206 millions, contre \$600, ou même \$650 millions.

Replacer ainsi les choses dans leur contexte ne justifie sans doute pas entièrement l'escalade des coûts, mais elle la rend moins indigeste, d'autant plus que l'ensemble immobilier compte 4.2 millions de pieds carrés, et devient le plus vaste ensemble du genre au Canada, devançant, à Montréal, la Place Ville-Marie (3.5 millions de pieds carrés) et Place Bonaventure (3.3 millions de pieds carrés).

C'est fort de ces données que les promoteurs du projet, quelques personnalités politiques (MM. Jean Drapeau et Robert Bourassa notamment), et plus d'un millier de spectateurs, anonymes ou invités pour l'occasion, ont assisté samedi après-midi, à l'inauguration officielle du "Complexe de la Place Desjardins".

Les travaux de construction ne sont pas complètement terminés. Des échafaudages çà et là, mais il ne s'agit que d'une question de jours, de semaines tout au plus. 60 des 140 boutiques sont prêtes, mais les autres feront tout leur "possible" pour ouvrir avant la fin des deux semaines de festivités prévues pour "populariser" cette immense place, dont les concepteurs ont voulu faire un véritable lieu de rencontre, de promenade et de vie socio-culturelle. Le défi est de taille, compte tenu du fait que les Montréalais ont pris l'habitude de "flâner" plus à l'ouest, dans l'immense ensemble que constituent la Place Bonaventure, la Gare Centrale, le Reine Elizabeth et Place Ville-Marie et les autres édifices environnants réunis

par un réseau de passages souterrains.

D'ailleurs, un des "buts" avoués de l'immeuble des caisses pop (au-delà de la stricte rentabilité, bien sûr) consiste en ce déplacement progressif du centre-ville vers l'est, où Place Dupuis fait un peu figure de solitaire pour l'instant. La construction de l'université du Québec devrait toutefois créer ce "continuum" qui incitera peu à peu la population à suivre ce mouvement des immeubles, sans compter que près de 20,000 personnes travailleront à l'hôtel Méridien, ou à l'une des trois tours (29, 32 et 40 étages).

Comme témoignage du bien fondé de ce pari, le président de la Fédération de Québec des caisses pop, M. Alfred Rouleau, confirmait samedi que la Place était louée à 80% environ, ce qui en assure déjà la rentabilité, malgré l'inflation des coûts, estime-t-il.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433 Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année, \$32 par six mois et \$18 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault

L'option nucléaire au Québec: une affaire à ne pas laisser aux seuls spécialistes

par Guy Rochette

"Peut-on laisser jouer à la loterie le devenir de l'homme?". La question a été posée, samedi, au IV^e symposium du Conseil québécois de l'environnement, par le président de cet organisme, M. Michel Maldague, au terme de deux jours de discussions et de réflexions sur le thème "Le Québec face à l'option nucléaire".

Cette rencontre de spécialistes du monde nucléaire a permis, malgré la diversité des intérêts des participants, de dégager au moins une grande ligne directrice en ce domaine. (Celle-là même sur laquelle insistait Le Jour dans son édition de samedi.) Le nucléaire comporte de nombreux champs d'incertitude.

C'est en raison de l'existence de ces champs d'incertitude, de ces problèmes extrêmement graves et non résolus, que le président du Conseil québécois de l'environnement devait affirmer: "Il n'est pas admissible que la décision de courir de tels risques (le re-

cours à l'électronucléaire) puisse être prise sur la base d'une analyse technique. Cette question dépasse de loin la compétence des spécialistes et demande à être examinée par tous".

Le président du CQE, M. Michel Maldague notait, par ailleurs, à l'intention de ceux qui prétendent "qu'il n'y a pas d'autres choix" que le recours au développement électronucléaire, qu'une telle affirmation "pêche par ignorance, dénote un manque profond de réflexion et de conscience et n'est d'aucune façon fondée sur des données sérieuses".

Affirmation dont conviennent facilement deux participants, défenseurs du développement de l'électro-nucléaire, M. Pierre Marchildon, conseiller scientifique associé, de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada et le Dr W. Paskievici de l'Institut de génie nucléaire de l'École polytechnique. Ce à quoi ils répondent cependant, qu'il faut continuer le développement de l'électronucléaire si l'on

veut un jour avoir raison de ces champs d'incertitude. Réponse, comme l'ont souligné certains participants, qui situe la Science au-dessus de tout et fait de l'homme son esclave.

Pour le président du CQE, M. Michel Maldague,

l'électronucléaire ne constitue, en fait, qu'une facette de l'immense problème que pose maintenant la sauvegarde de l'environnement. Mais, dit-il, la pollution radioactive demeure sans conteste la pollution la plus grave, la plus dangereuse et

la plus menaçante à laquelle l'homme ait jamais fait face. En conséquence, affirme-t-il, "Il faut que l'homme cesse de se caractériser par son imprévoyance, qu'il prenne enfin le contrôle de son développement et de son destin. Il ne peut plus accor-

der une confiance aveugle à la science et s'en remettre impunément au laisser-faire, sous le prétexte que son destin n'est pas quantifiable".

Le débat sur l'électronucléaire est maintenant bel et bien ouvert au Québec.

Non aux centrales nucléaires dans Lotbinière!

(G.R.) — Le "Comité de protection de l'environnement de Lotbinière" demande au premier ministre Robert Bourassa de suspendre immédiatement le programme d'implantation de centrales nucléaires que poursuit présentement l'Hydro-Québec. Le Comité a formulé cette demande lors d'une conférence de presse tenue samedi au IV^e symposium du Conseil québécois de l'environnement à l'hôtel Reine-Elisabeth à Montréal.

Le "Comité de protection de l'environnement de Lotbinière" ne réclame qu'une chose du premier ministre, c'est qu'il soit

conséquent avec lui-même. Le premier ministre Bourassa a répété à plusieurs reprises que les centrales nucléaires comportent des risques considérables pour la sécurité publique, alors pourquoi laisse-t-il l'Hydro-Québec continuer son travail d'implantation, se demande le Comité de Lotbinière.

Ce groupe de citoyens de Ste-Croix de Lotbinière, qui s'oppose à l'implantation chez eux d'une centrale et au projet de construction de 34 autres au cours des 25 prochaines années, reproche par ailleurs à l'Hydro d'éluder toutes les graves questions qui ont été

soulevées lors du symposium.

A ce jour, disent les opposants de Ste-Croix, nous sommes insatisfaits des informations fournies par l'Hydro. Nous ne pouvons nous satisfaire uniquement des dimensions économiques et énergétiques, il nous faut, insistent-ils, des renseignements détaillés sur la sécurité et l'impact écologique des centrales nucléaires.

Le "Comité de protection de l'environnement de Lotbinière" a par ailleurs confirmé que toutes les appréhensions qu'il entretenait à l'endroit des centrales nucléaires avaient trouvé des confirmations lors du sym-

posium auquel il a assisté.

Ces citoyens de Lotbinière, non spécialistes et se qualifiant de "monde ordinaire", entendent, au cours des prochains mois, sensibiliser le plus de gens possible aux dangers que comporte le développement de l'électronucléaire. Ils espèrent regrouper tous les opposants qui habitent dans les 6 municipalités où l'Hydro-Québec étudie présentement l'implantation possible de centrales nucléaires. Ils invitent d'ailleurs tous ces opposants à entrer en communication avec eux à l'adresse suivante: case postale 296, Ste-Croix de Lotbinière, Québec.



**le château
d'aujourd'hui...
extravagant
ou sage**



Notre Fête!

L'extravagant Château d'Aujourd'hui fête son 10^{ème} anniversaire. Vous serez sage d'en profiter. En effet, plusieurs de nos pièces portent une étiquette qui indique un prix spécial.

Visitez les 3 Châteaux d'Aujourd'hui et découvrez l'authentique moderne.

Nous serons heureux d'imaginer avec vous votre nouvel environnement.

*A bientôt,
Paul Pelletier
Président*

Il y a trois Châteaux d'Aujourd'hui:

• 6370 St-Hubert • 6375 St-Hubert, Montréal • 1125 boulevard St-Martin, Laval

Téléphone: 382-4710.

* En vigueur du 10 mars au 10 avril

Le ballon du jour

de Serge Langevin

Concours... de circonstance

Il y a longtemps que votre serveur veut faire un gag sur Oswald Parent: une chose l'en empêchait à ce jour: il n'y avait au JOUR

aucune photo de ce monsieur. Or voici qu'on me fait parvenir le cliché ci-contre. Mais j'ai des doutes... Je suis à peu près certain que

ladite photo n'est pas celle de notre négociateur national, mais bien celle de son confrère et ami Louis-Philippe Lacroix. Consultée à ce sujet, la salle de rédaction est divisée en factions à peu près égales. Résultat: je ne peux toujours pas faire de gag sur Oswald Parent (ou sur Louis-Philippe Lacroix), la conscience professionnelle m'interdisant d'attaquer quelqu'un, surtout un ministre, sans au moins m'assurer que j'attaque la bonne personne. C'est pourquoi je demande l'aide des lecteurs, s'il m'en reste encore. Si vous pouvez identifier le ministre dont la photo apparaît ci-contre, auriez-vous la gentillesse de m'en aviser au plus tôt. Merci.



R Un mot vous échappe...
le petit Robert
le rattrape.

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

- 1—Stagnation des affaires — La vérité, la réalité.
- 2—Femme d'un caractère désagréable — Conjonction négative.
- 3—Personnes qui profitent de tous les plaisirs.
- 4—Métal précieux — Doivent être solides.
- 5—En italien, ristorante.
- 6—Prison — Gardienne fiable.
- 7—Marque — Noir, jaune ou blanc.
- 8—Conseiller qui ne conseille pas souvent — Calme, tranquille — Endroit froissé ou mal ajusté.
- 9—Impuissants.
- 10—Sans expression — Chat, dans le langage enfantin.
- 11—Demie de entichée — Très jeune.
- 12—Il ne faut pas mettre les siens tous dans le même panier — Ancienne note.

VERTICALEMENT

- 1—Les Québécois le sont, au Québec.
- 2—Plante des marais.
- 3—République arabe unie — Mot indiquant que, dans une suite de notes

rapides, chacune d'elles doit être nettement détachée des autres.

- 4—Classe des privilégiés.
- 5—Situé — Bière anglaise — Fleuve d'Italie.
- 6—Argument sans réplique — Fait partie de l'équipement d'un scout.
- 7—Au mois de juin — Courte ou longue, cet été?
- 8—On le coupe, lors d'une inauguration — Pronom personnel.
- 9—Nom donné anciennement aux différents troubles des facultés intellectuelles — Oiseau incapable de voler.
- 10—Intente une action en justice — Sifflement pour attirer l'attention.
- 11—Sert à tenir ou à prendre — On n'en porte plus de faux — Dans la gamme.
- 12—Onze — Produite par la pilule.

Solution du dernier numéro:

1	O	B	L	I	G	A	T	O	I	R	E		
2	U	R	L	E	N	I	F	I	A	N	T		
3	F	O	C	E	N	E	F	I	T	E			
4	L	U	E	D	E	N	I	G	R	E	R		
5	L	E	C	H	A	E	C	R	A	N	S		
6	E	T	I	E	R	S	E	E	T	E			
7	T	M	E	R	O	R							
8	R	A	E	R	O	P	O	R	T				
9	M	A	I	G	R	I	C	H	O	X	O		
10	E	L	A	L	E	A	E	S	T				
11	M	E	N	T	E	U	R	S	N	U	E		
12	E	R	I	E	X	E	S	T	E	R			

le sombre vilain



L'homme du nord



JAUNES D'ŒUFS



Le seul horaire Québécois

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE **TELE 7 JOURS** EN VENTE PARTOUT

appartenant à des Québécois

Dissidence au sein du Groupe de travail sur l'habitation

Une locataire de la Petite Bourgogne, en lutte contre les 'requins de l'immeuble'

par Louis Fournier

Mme Jeanne Leblanc, une mère de famille de quatre enfants du quartier populaire de la Petite Bourgogne, chassée de son logement lors des démolitions survenues dans ce premier secteur de "rénovation" urbaine à Montréal, s'est lancée courageusement dans une bataille qui va l'opposer à tous ceux qu'elle appelle "les requins de l'immeuble".

L'ex-présidente du comité de résidents des Îlots Saint-Martin était la seule locataire à faire partie du Groupe de travail sur l'habitation présidé par M. Guy Legault et dont le rapport de 300 pages a été rendu public il y a dix jours, à Québec. Elle a dévoilé, hier, un rapport minoritaire qui s'oppose, de fond en comble, aux recommandations du rapport Legault. Mme Leblanc a dû rendre public elle-même sa dissidence puisque M. Legault, a-t-elle dit, n'a pas voulu insérer sa position dans le rapport officiel remis au gouvernement.

Un droit

Le rapport de Mme Leblanc contient une vingtaine de recommandations soutenues par un document intitulé "Le logement, un droit ou une marchandise?". Ces recommandations, dit-elle, visent à "redonner à l'Etat du Québec et aux municipalités le pouvoir de contrôle qu'ils ont perdu aux mains des 'profiteurs' qui ont tout intérêt à perpétuer l'état actuel de crise dans le logement et l'habitation au Québec". Elles visent aussi à redonner aux locataires et petits propriétaires le contrôle de leur milieu de vie, collectivement.

Québec-Ottawa

Affirmant que les fonds de la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL), à Ottawa, doivent être récupérés par Québec ("condition sans laquelle il est impossible que le Québec soit le maître de ses politi-

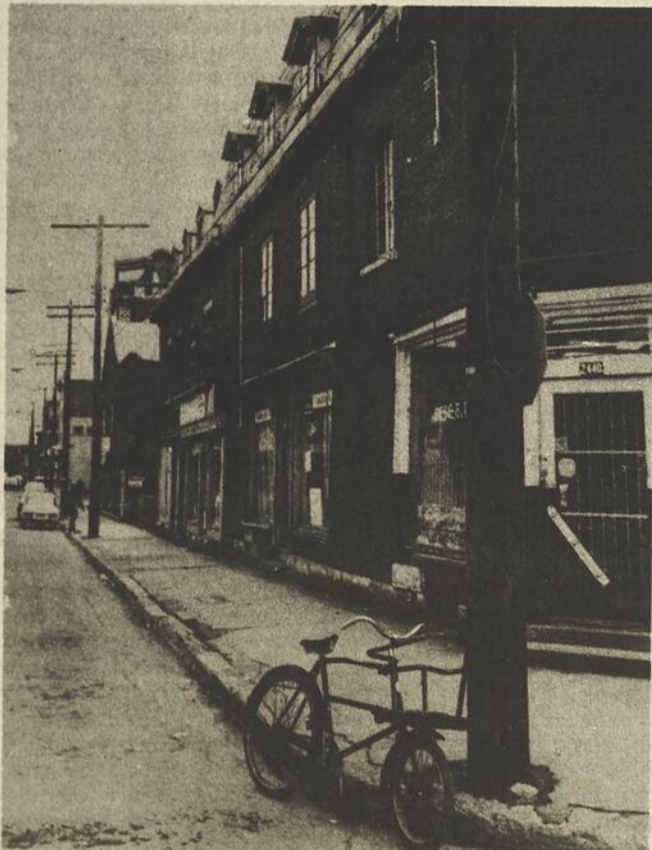


Photo Michel Giroux

ques en matière d'habitation"), le rapport de Mme Leblanc contient des recommandations vigoureuses au sujet de la préservation du stock de logements, de la création de nouveaux logements, des terrains et du financement à l'achat et à la location de logements.

Le "rapport Leblanc" s'oppose diamétralement au rapport Legault qui est "à la remorque du gouvernement fédéral et de l'entreprise privée". Mme Leblanc parle d'ailleurs du rapport "Vézina-Legault", allusion à l'un des membres du groupe de travail, M. Roméo Vézina, qu'elle identifie comme "le porte-parole des promoteurs et entrepreneurs."

Régie des loyers

Parmi les recommandations générales, le "rapport Leblanc" souhaite que, aussi longtemps que les locataires n'auront pas plus de choix que maintenant, la Régie des loyers ait juridiction sur tout logement, ancien et nouveau, y compris le logement public (HLM) et qu'elle soit décentralisée et d'accès facile aux locataires.

Le rapport souhaite aussi que les locataires qui le

désirent, y compris ceux des HLM, puissent devenir "maîtres chez eux" en prenant possession de leur logement par la formule de leur choix: coopérative, société sans but lucratif ou "toute autre sorte de propriété sociale".

"Québec habitable"

Le rapport propose en outre que l'Etat incite les municipalités à "rendre communautaires les terrains de particuliers, à des fins de services communs aux résidents (espace communautaire, cour pour enfants, etc)". Mme Leblanc propose aussi que l'aménagement urbain soit décentralisé "afin que la population reprenne le contrôle de ses quartiers".

"Habiter au Québec, conclut-elle, et notamment dans les grands centres urbains, c'est devenu un défi pour la majorité de la population, face à ceux qui exploitent et spéculent. Le gouvernement doit intervenir sinon la crise ira en s'aggravant au point de devenir intolérable pour tous. Ce n'est pas tout d'habiter au Québec; il faut vivre dans un Québec habitable!".

Comment corriger la pénurie?

(L.F.) — Compte tenu de la pénurie de logements au Québec, il faut en construire un très grand nombre dans un avenir immédiat, affirme le rapport minoritaire de Mme Leblanc. A cette fin, le rapport préconise la mise sur pied d'entreprises publiques de construction et de rénovation de maisons, ainsi que de coopératives d'ouvriers de la construction. Le rapport souhaite la construction de logements collectifs à densité moyenne et l'interdiction des gros blocs résidentiels et commerciaux dans les quartiers déjà bâtis.

Au chapitre de la préservation du stock actuel de logements, le rapport réclame que toute démolition de logements soit interdite sauf permission spéciale d'une Régie des démolitions. Quant aux maisons barricadées ou abandonnées, elles doivent être réquisitionnées par les municipalités qui devront en effectuer les réparations et les remettre, soit à une Banque de logements publics, soit à des associations de locataires ou à des coops d'habitation.

Les résidences non entretenues devront, après pré-avis aux propriétaires, être remises en bon état dans un délai raisonnable, sinon elles seront expropriées, à la valeur de l'évaluation municipale, et remises à la Banque municipale de logements.

Au sujet des terrains, le rapport Leblanc note que "la spéculation foncière doit être enrayerée par des moyens draconiens". Un droit d'expropriation (ou de préemption) doit être reconnu aux municipalités sur tout terrain à vendre ou "vacant", au taux de l'évaluation municipale. L'Etat et les villes devraient céder des terrains publics à des fins d'habitation sans but lucratif.

Enfin, le rapport note qu'à court terme, il est possible de mettre en place des programmes publics d'aide financière à l'achat et à la location d'un logement. Ainsi, l'Etat devrait subventionner:

- L'achat de maisons usagées (unifamiliales en rangées ou logements locatifs) à la condition que les acheteurs en deviennent les occupants;
- L'achat pour occupation de maisons neuves unifamiliales en rangées à condition qu'elles soient construites et vendues par une société publique ou une coop;
- L'achat, aux mêmes conditions, de logements collectifs neufs (maisons appartements, duplex ou triplex) pourvu que les acheteurs en soient les usagers regroupés en société à but non lucratif.

Le rapport réclame que l'Etat ne subventionne, en aucun cas, la construction de maisons unifamiliales détachées.

BIENTÔT
AU COMPLEXE DESJARDINS IL
Y AURA
Librairie Garneau Ltée
ET ...
125 boutiques



Venez rencontrer
Guy Delorme
votre libraire



MARDI le 6 AVRIL
 FRED signera ses albums
 à la librairie Renaud-Bray.
 entre 4 et 6h.



LIBRAIRIE
RENAUD-BRAY

5219, chemin de la Côte-des-Neiges
 Montréal 342-1515

d'âge en âge



Le Québec s'éveille à peine aux droits des personnes âgées

par Terry Kaufman et Jacques Lavoie

Un document sur l'implantation de services à domicile pour personnes âgées vient d'être présenté au gouvernement provincial à la demande même de celui-ci. Ce dossier est le résultat de plus d'une année de rencontres entre des représentants de 33 organismes, agences et regroupements qui travaillent auprès des personnes âgées, et d'une étude menée auprès de 26 projets offrant des services à domicile aux retraités dans la région du Montréal métropolitain.

En comparaison avec d'autres pays, le Canada accuse un retard considérable en matière de service à domicile aux personnes âgées. Les statistiques démontrent clairement l'absence de politiques réelles de maintien à domicile au Canada, et particulièrement au Québec.

PAYS (PROVINCES)	Personnes par 1,000 h. aux services à domicile
Suède	144
Danemark	130
Angleterre	61
Canada	9
Manitoba	32
Ontario	9
Québec	4

Notre société (spécialement au Québec) commence à peine à s'éveiller aux droits et aux besoins des personnes âgées. Ces dernières n'ont pas été habituées à manifester leurs besoins et à faire valoir leurs droits; les solutions mises de l'avant ont été traditionnellement limitées aux placements institutionnels.

P.I.L. et après...

Depuis que le gouvernement fédéral subventionne des projets communau-

naires par le biais des Initiatives locales ou des Perspectives-Jeunesse, les services à domicile aux personnes âgées ont sensiblement augmenté: d'après l'étude mentionnée dans le document, on dénombre plus de 250 personnes à plein temps affectées aux services à domicile à Montréal. Mais qu'advient-il de ces quelque 40 projets offrant des services au troisième âge, à la fin des subventions, prévues pour le mois de juin?

Ces expériences locales des dernières années ont démontré que le retraité fait appel à des services faciles d'accès et organisés en fonction de ses véritables besoins. Non seulement les personnes âgées utilisent-elles directement ces ressources mais les établissements du réseau des affaires sociales y réfèrent constamment.

Intégrer ces projets dans le réseau du Bill 65, c'est dire qu'à court terme le Conseil régional des services sociaux et de santé (C.R.S.S.S.) prend la responsabilité d'un module de distribution de services à domicile dans chaque zone prioritaire, jusqu'à ce que les Centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) soient en mesure d'assumer cette distribution.

Les 33 organismes demandent qu'il y ait 10 zones choisies préalablement comme prioritaires. On demande aussi que 15 personnes offrant déjà des services temporaires aux personnes âgées servent de noyaux dans chaque module pour les dix zones.

Ainsi en fixant des normes quant aux services essentiels et en assurant un financement stable, on pourra offrir des services sur une base permanente, tout en utilisant des groupes déjà implantés dans le milieu. De plus on n'aurait plus besoin

comme par le passé, de refaire et de roder des équipes de travail à chaque six mois (PIL).

Dans leur politique de maintien à domicile, les groupes poursuivent 3 objectifs fondamentaux. Le premier est de garder les personnes âgées autonomes le plus longtemps possible; le second veut les encourager à agir par et pour elles-mêmes, en ne les aidant que pour ce qui dépasse leurs forces. Le dernier vise à les stimuler à participer à la vie de leur milieu dans la mesure de leurs capacités.

Pour répondre à ces objectifs, le regroupement a établi une liste minimale de services essentiels:

- service d'ouverture au milieu pour rejoindre les vieillards isolés, afin de les informer de ce qui existe, évaluer leurs besoins et les référer aux ressources appropriées.
- service domestique: aide pour les travaux ménagers, besognes ordinaires, lessive, repas, etc...
- service d'hygiène personnel
- service de ménage (gros travaux, peinture, etc...)
- service de transport et d'accompagnement
- service de visites amicales.

Ces services pouvant être donnés à toute personne de 60 ans et plus, avec quelques frais minimes pour ceux qui peuvent payer.

Le regroupement demande un maximum de 1.8 million de dollars (ce qui représente le budget de 550 lits en hébergement, si nous prenons le coût moyen provincial que le ministère des Affaires sociales accorde aux centres d'accueil). Comme dans le réseau il n'existe presque rien en terme de services favorisant le maintien à domicile, le centre d'accueil

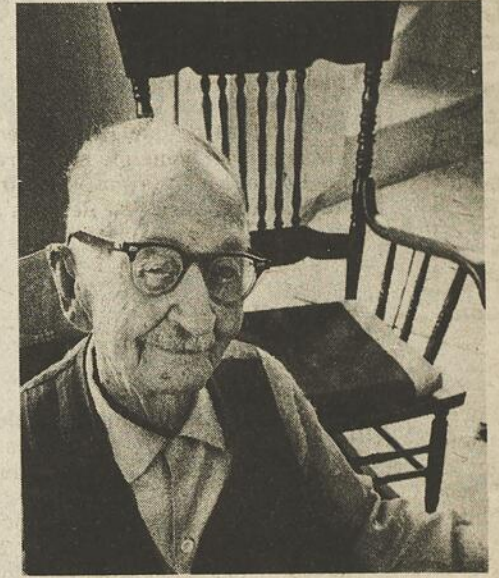


Photo: Michel Giroux

dans plusieurs cas, a servi de palliatif, à un prix exorbitant.

Si 10% de la population âgée des zones prioritaires bénéficiait des services que le projet demande, nous atteindrions 8,000 personnes âgées.

Depuis le début du Bill 65, Castonguay, Forget et Cie ont fait les mêmes discours: "la priorité, cette année, va être la personne âgée..." Ce ne sont pas les mots qui manquent, ni les recherches, mais des budgets pour financer des groupes sur une base permanente.

On pourra croire vraiment à un début de politique du troisième âge, seulement si le gouvernement donne suite à cette recherche qu'il a commandée, et ce, dans les plus brefs délais avant d'épuiser ce qui reste de dynamisme dans les projets locaux.

**cartes
d'affaires**
**la capitale
nationale**

DOCTEUR JACQUES BOULAY
hématologue

Hôpital Saint-François-d'Assise

MONUMENTS ... CONSULTEZ
J.L. THÉRIAULT & FILS LTÉE.
710, 1^{re} av., QUÉBEC. Tél.: 524-1561

LES SPÉCIALISTES DU MONUMENT AU QUÉBEC

Buanderie Lévis Ltée
Nettoyeurs Nutone

Québec

527-2501

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
AVOCATS

Suite 505
500 est Grande-Allée
Québec

Téléphone (418) 522-4061

André Marceau
Marcel Croteau

Micheline Clermont
Louis Chartrain

HUGUETTE VIGER
NOTAIRE

509 est, boulevard Charest
Québec G1K 3J2

Tél.: Bur.: 529-5701

Germain Boulanger

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

250, GRANDE-ALLÉE OUEST
CHAMBRE 101
QUÉBEC 6

(418) 529-8803

LOUISE BEAULIEU
Opticien d'ordonnance

verres de contact
verres correcteurs
lunettes

355 DE LA COURONNE
(CARRE JACQUES-CARTIER)
Québec 525-4869



ALAIN CHABOT
COURTIER D'ASSURANCE

4068, boul. Sainte-Anne

Montmorency

667-8550

Nucléaire: un éclairage utile mais non encore suffisant...

par Pierre Sormany

"Tout ce que vous aimeriez ne pas savoir sur l'énergie nucléaire... et que l'on ne voudrait pas vous dire, non plus", a été rédigé l'été dernier, achevé en octobre. A cette époque, on parlait encore d'un vague projet d'enrichissement de l'uranium au Québec, projet abandonné depuis, semble-t-il.

Il n'est pas étonnant, en somme, que le Regroupement canadien pour la responsabilité nucléaire, la Société de la défense de la Baie James, ou la Société pour vaincre la pollution (on ne sait plus très bien, tant ces trois organismes se recoupent, ici à Montréal) aient décidé de dénoncer d'abord, dans ce dossier, les présumés avantages (peu nombreux, évidemment, et fortement écrasés par les inconvénients) de cet enrichissement... au profit des autres.

Ce premier chapitre est convainquant. On déplore toutefois que l'auteur, Hélène Lajambe, ait trop souvent énuméré les inconvénients, sans les expliciter, et qu'elle se soit arrêtée aux hypothèses les plus pessimistes (au plan du financement notamment), ce qui enlève un peu de sa force à un dossier trop évidemment agressif. C'est d'ailleurs grosso modo le principal reproche à faire à l'ensemble du document qui se penche aussi sur les centrales nucléaires (un texte de Solange Vincent) et les alternatives énergétiques (un texte de Jacques Boucher).

Là-dessus, les auteurs affirment que leurs ressources financières sont limitées (la publication n'a d'ailleurs été possible que grâce à une subvention spéciale du Jury de Conservation White Owl, financé par l'Imperial Tobacco), et que le gouvernement et les milieux technico-économiques s'occupent fort bien de la promotion des "aspects positifs" des développements nucléaires, tout en filtrant avec bien des précautions les informations sur les "aspects négatifs".

Revenons donc au texte. La seconde partie sur l'énergie nucléaire souffre de la même "brièveté" que la précédente, mais fournit une documentation assez complète des désavantages, trop souvent minimisés, de l'énergie nucléaire. On aurait eu toutefois avantage à insister un peu plus sur les véritables problèmes, qui sont économiques, et concernent, finalement, une certaine conception du développement. Les auteurs ont peut-être jugé qu'une publication aussi modeste n'était pas le terrain idéal pour un combat "philosophique". Second défaut du texte de Solange Vincent: celui de considérer que les centrales Candu sont, ni plus ni moins, semblables aux centrales américaines quant à la sécurité, l'économie, la fiabilité, etc... Sur certains aspects, la relative jeunesse des Candu, et leur petit nombre, rendent hasardeuses les comparaisons. La conception de ces centrales, toutefois, offre une sécurité nettement plus grande, et une économie énergétique impressionnante, qu'on a tort de répudier d'un revers de la main.

Le troisième dossier, sur les "énergies douces" aurait pu devenir la "réponse" des auteurs aux problèmes soulevés dans les deux précédents... si, une fois de plus le développement n'avait été si court.

En fait, "Tout ce que vous..." se lit facilement, inquiète assez pour susciter des questions... mais le développement est trop court, et donnera une chance aux promoteurs du nucléaire de répondre et de convaincre, avec un peu trop de facilité. Il faudrait, maintenant, à partir de ces données et aussi celles, plus rassurantes, de l'Association nucléaire canadienne, en arriver à un bilan plus détaillé, et moins facilement attaquant.

En attendant cette "reprise", "Tout ce que vous..." peut être obtenu auprès de la Société pour vaincre la Pollution (ou les 2 autres organismes mentionnés), B.P. 65, Station Place d'Armes, Montréal.

FROST SHIELDS

ECRANS TRANSPARENT A L'EPREUVE DU GEL

SAFE WINTER DRIVING REQUIRES CLEAR VISION — FROST & MIST SHIELDS PROVIDE MAXIMUM SAFETY
POUR CONDUIRE AVEC PROTECTION DURANT L'HIVER VOTRE VISION DOIT ETRE CLAIR. LES BOUCHIERS
POUR LA GELEE ET LA VOUS.

INSTRUCTIONS: EASY TO INSTALL—TWO SIMPLE STEPS

1. Ensure windows are clean and dry.
2. Remove protective strip and press shield firmly into place, contacting window with centre of shield and work toward outer ends.

PRESS GASKET TO WINDOW.

12585 Made and Printed in Canada
Fabrique et Imprimé au Canada

INSTRUCTIONS: FACILE A POSER—EN DEUX TEMPS

1. Voyez à ce que les vitres soient propres et sèches.
2. Enlevez le galon de plastique et pressez fermement le parc-gelée en place sur la vitre en commençant par le centre.

FIXEZ SOLIDEMENT LE GALON COLLANT A LA FENÊTRE.

OTHER QUALITY EXCELL PRODUCTS
INTERIOR CAR WARMERS — ENGINE HEATERS — BATTERY BLANKETS
AUTRES PRODUITS DE QUALITE EXCELL
CHAUFFE-POURTOIRS D'INTERIEUR — CHAUFFE-MOTEURS — COUVRE-BATTERIES

Temro
Division of James B. Carter Limited
A Budd Company

LES BOUCHIERS POUR LA GELEE ET LA VOUS. — Avez-vous compris quelque chose? Et pourtant la compagnie Excell a été gentille, elle a fait figurer le français d'une manière au moins aussi avantageuse que l'anglais (article 3 du règlement sur l'étiquetage). Elle a même poussé le zèle jusqu'à traduire les mots "made in" et "printed in" que le règlement l'autorise à employer (article 4).

Les petits lundis du bill 22

par Jacques Guay

From town of Temiscaming P.W.

Un lecteur me fait parvenir une liste de 46 commerces de la ville de Temiscaming, la dernière municipalité du comté de Temiscamingue, au bout de la route. C'est un document émis par the Office of Town Clerk and Secretary-Treasurer. L'entête de la lettre est, comme il se doit, parfaitement unilingue. "Town of Temiscaming, county of Temiscamingue Que". Et le reste est à l'avenant: trente-huit raisons sociales anglaises sur 46.

J'en cite quelques-unes: "Tembec Forest Products inc, Omer Gelineau Repair Shop, Laura Lacelle's Beauty Salon, André Ippersiel Corner Store, Roger Lemieux's Groceries, Joseph Pilon, Shoemaker". Alors peut-on protester devant les "Ross Electric" ou les "John's Plumbing & Heating Limited"? Je souligne, enfin que M.H.F. Maimloff, le secrétaire municipal à la gentillesse de s'exprimer en français dans la lettre, poussant l'humour involontaire jusqu'à terminer ainsi: "Espérant que cette liste sera à votre entière satisfaction..."

Moins de 20% des raisons sociales en français (dont bien sûr, La Société des alcools). C'est légal. Absolument et parfaitement, comme disait le notaire Lepotiron dans un Homme et son péché. L'article 30 du bill 22 ne vise que les nouvelles raisons sociales ou les modifications lorsqu'il édicte que la personnalité juridique (incorporation) ne peut être conférée à moins que la raison sociale ne soit en langue française et qu'il en est de même pour l'enregistrement (obligatoire aux greffes de la cour supérieure). Lesdites raisons sociales pouvant, néanmoins, être accompagnées d'une version anglaise, les raisons sociales françaises devant "ressortir, ou à tout le moins figurer dans les textes et documents d'une manière aussi avantageuse que les versions anglaises".

Bien sûr les programmes de francisation obligatoires pour les entreprises voulant faire affaires avec le gouvernement ou recevoir des subventions et dont l'application s'échelonne de 1977 à 1982 prévoient la francisation des raisons sociales mais je doute que ça touche un jour Omer Gelineau Repair Shop. Il eut été, évidemment, inconcevable d'exiger la francisation de toutes les raisons sociales.

Jean-Paul Leduc

Comptable Agréé

384, rue Sainte-Anne
SAINT-JEROME

(514) 432-4397

LECOMPTE, LECLAIRE, LÉVESQUE, BERNIER & GIROUX

AVOCATS

Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous

Guy Lecompte
Michel Leclaire
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier
Denis Giroux

3455 Saint-Hubert, Montréal
Tél.: 527-9651

JACQUES ANCTIL

AVOCAT

(sur rendez-vous)

BEACONSFIELD

(514) 695-7197

ARMAND R. BASTIEN et ASS.

A.R. Bastien
Y. R. Bastien

OPTOMÉTRISTES

VERRES DE CONTACT STRABISME
VISION SOUS NORMALE DYSLEXIE

7670, rue Saint-Denis

MONTRÉAL

274-6513

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence

Communiquer avec

LISSETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961



M. Ernesto Geisel, premier ministre brésilien doit encore afficher une attitude réservée face au régime du président John Vorster, d'Afrique du Sud. Economiquement et techniquement, l'accord sur l'uranium scelle la "réconciliation".

L'Afrique du Sud vend de l'uranium au Brésil

BUENOS AIRES, (Prensa latina) — Les régimes du Brésil et de l'Afrique du Sud ont franchi cette fin de semaine un nouveau pas dans le resserrement de leurs relations, avec la signature d'un accord pour la livraison d'uranium sud-africain à la nation brésilienne.

C'est dans ce but, en effet, que deux fonctionnaires de l'entreprise énergétique

brésilienne "Furnas" se sont rendus en Afrique du Sud pour signer les documents pertinents avec les firmes "Industrial Corporation" et "Nuclear Fuels Corp."

Ce contrat sera signé dans le cadre des accords existant entre l'entreprise brésilienne, les 2 sud-africaines, et la "Westinghouse", qui fournit au

Brésil ses centrales, ainsi que dans le cadre d'un accord gouvernemental entre ces 3 pays.

Cet accord, prévoit, outre l'acquisition d'uranium, l'embauche de spécialistes sud-africains pour convertir ce minerai en "yellow cake", base du hexafluorure d'uranium, qui sera enrichi aux Etats-Unis par le processus de diffusion gazeuse, avant d'être remis au Brésil.

Normalisation?

Ce nouveau pas, franchi par le régime de Brasilia, est interprété par les observateurs comme l'indice d'un virage de ses liens avec Prétoria, qui sont passés ces derniers temps par une période d'atténuation, due à la réprobation internationale à l'égard du régime de l'apartheid.

Pour la stratégie brésilienne, qui vise l'intensification de sa pénétration dans le continent africain, des relations trop amicales avec l'Afrique du Sud auraient été néfastes.

Cependant, en février dernier, l'ambassadeur de Prétoria à Brasilia, Jacobus Viljoen, a déclaré que l'Afrique du Sud "comprend et accepte la position brésilienne", ce qui a fait penser que les liens entre les deux régimes ne subissent aucun refroidissement, mais un repli tactique.

Le Brésil constitue (aux côtés du Chili, de la Bolivie, de l'Uruguay et du Paraguay) le groupe des pays latino-américains qui ont les liens les plus importants avec le régime raciste de l'Afrique du Sud, étant donné que les relations avec l'Argentine passent par une période d'atténuation.

Sadate invite Frangié à démissionner

(d'après l'AFP) — Le président égyptien Anouar el Sadate a adjuré, au cours d'une conférence de presse donnée hier à Paris, le président libanais Soleiman Frangié à démissionner. Le chef de l'Etat égyptien, qui est en visite officielle en France, s'est également déclaré favorable à une nouvelle initiative française au Liban.

Faut-il voir comment elle peut s'articuler avec la proposition du président égyptien lui-même d'envoyer des troupes arabes pour faire respecter le cessez-le-feu afin que "les politiciens libanais aient un peu d'air pour régler leurs problèmes entre eux" comme dit M. Sadate qui a une nouvelle fois condamné avec la dernière vigueur le rôle de la Syrie dans cette affaire.

Par ailleurs 157 personnes au moins, ont été tuées au cours des accrochages depuis le "gel des opérations militaires" entré en vigueur à partir de vendredi à midi. Soixante et un tués ont été dénombrés samedi, pour la seule région de Beyrouth et de sa banlieue. Vendredi, une soixantaine de

personnes avaient été tuées au cours des accrochages, tandis qu'une trentaine de corps étaient par ailleurs trouvés, à Beyrouth, dans sa banlieue et en montagne. Aucune indication n'a pu être obtenue sur le nombre des victimes en montagne samedi ou sur le nombre de blessés.

D'autre part M. Kamal Joumblatt, leader de la gauche libanaise, a accusé, la Syrie, hier soir, de se livrer à "l'invasion" militaire du Liban. Au terme d'un entretien d'une heure avec M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'organisation de libération de la Palestine, M. Joumblatt a annoncé que "des forces régulières syriennes sont entrées au Liban sous le couvert de la "Saika" (organisation d'obédience baassiste syrienne), sans l'accord du gouvernement libanais" et dénonçait cette "situation illégale" ainsi que l'"invasion de certains ports libanais par l'armée syrienne sans l'autorisation du premier ministre ou du ministre de la Défense" libanais.

bref monde

Israël ferait partie du "club nucléaire"

NEW YORK (AP) — Israël fait partie du "club nucléaire", disposant de 13 bombes atomiques d'une puissance de 20 kilotonnes chacune, affirme aujourd'hui Time Magazine. Les bombes, mises au point au cours de la guerre du Kippour, en 1973, peuvent être lancées par des avions Kfir ou Phantom, ou montées sur des missiles Jericho, ajoute l'hebdomadaire.

Il affirme qu'aux premiers jours de la Guerre d'octobre, lorsque la contre-attaque israélienne a échoué le long du canal de Suez et que les troupes de l'Etat hébreu ont dû battre en retraite sur les hauteurs du Golan, des ordres ont été donnés pour que les bombes soient armées. La mise au point s'est effectuée dans le plus grand secret dans un tunnel souterrain.

Nouveau succès pour Carter

NEW YORK (AFP) — L'ancien gouverneur de Georgie, M. Jimmy Carter a nettement distancé samedi ses concurrents à l'investiture du Parti démocrate pour l'élection présidentielle de novembre, lors des votes des comités électoraux des états du Kansas et de Virginie.

Ce scrutin au premier niveau, celui des quartiers, est la première phase de sélections des délégués de ces états à la convention nationale démocrate en juillet à New York. M. Carter a obtenu respectivement 30 et 43 p.c. des suffrages en Virginie et dans le Kansas. De nombreuses voix, se sont cependant portées sur les délégués n'ayant pas encore accordé officiellement leur appui à un candidat en particulier (Uncommitted Delegates). Nombre de ces délégués semblent en fait être des partisans du sénateur Hubert Humphrey.

Plus de vingt morts samedi en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — La violence politique en Argentine a été particulièrement meurtrière samedi avec un bilan de plus de vingt morts, affirme-t-on de sources dignes de foi à Buenos-Aires.

Dans la région de Buenos Aires, la police a découvert successivement treize cadavres de jeunes gens et de jeunes femmes criblés de balles, puis deux cadavres détruits à l'explosif.

Dans la banlieue de la capitale, un accrochage avec un groupe de jeunes gens a entraîné la mort de l'un d'eux.

Elections en Thaïlande: défaite du premier ministre

BANGKOK (AFP) — M. Kukrit Pramoj, premier ministre thaïlandais, a été battu hier dans sa circonscription de Dusit Thani à Bangkok, a annoncé dans la nuit de dimanche à lundi la radio thaïlandaise, rendant compte des premiers résultats des élections à l'assemblée législative. La radio précise que M. Kukrit Pramoj, qui est aussi leader du "Parti d'actions sociale" (libéral), a été devancé par trois candidats démocrates, alors que trois sièges seulement étaient à pourvoir.

La retraite pour Sihanouk?

BANGKOK (AFP) — Le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat du Cambodge démocratique, a demandé à quitter toutes ses fonctions et à prendre sa retraite. La demande du prince a été diffusée par la radio cambodgienne reçue à Bangkok aujourd'hui. Le prince, dont la voix était reconnaissable, a ajouté qu'il restait au service de la révolution cambodgienne.

en bref

Et de trois pour M. Turner

Les choses sont ce qu'elles doivent être, et l'ancien ministre canadien des Finances, qu'on disait successeur désigné de M. Trudeau, vient d'accéder à son troisième "directorat" en autant de mois.

En fait, cette fois, c'est la compagnie MacMillan Bloedel, ce géant du papier, actuellement en mauvaise passe financière. L'Assemblée générale annuelle devra ratifier cette nomination le 27 avril prochain.

Inflation: Galbraith et Trudeau ont-ils tort?

A l'occasion d'un séminaire financier organisé vendredi dernier à l'Université McGill, plusieurs économistes associés au gouvernement où à l'entreprise privée ont pris en charge les "conceptions galbraithiennes de M. Trudeau". On sait que pour cet économiste canadien de Harvard, les grosses entreprises et les gros syndicats sont conjointement responsables, par leur attitude et leur puissance, du mal fonctionnement de la loi du marché, et conséquemment de l'inflation. C'est de cette analyse que Trudeau en serait arrivé à son "gel des profits et revenus". Selon Simon Reisman, qui a servi pendant 30 ans dans la fonction publique fédérale avant de démissionner récemment comme sous-ministre des Finances, M. Trudeau fait preuve de son "ignorance crasse en matière économique" en citant Galbraith. Selon lui, cela mène le Canada vers la situation actuelle en Grande-Bretagne. Alfred Powis, du Groupe Noranda, et Jean de Grandpré, de Bell Canada, ont eux aussi mentionné cet exemple de la Grande-Bretagne, comme preuve que l'inflation provient non pas des sociétés ou des syndicats (ni même des particuliers) mais de l'intervention de l'Etat, tant par les services qu'il donne, les lois qu'il impose, les impôts qu'il recueille, et les dépenses improductives qu'il fait.

L'opposition espagnole se cimente

100 à 200 personnes arrêtées cette fin de semaine

Quatre mois après la mort de Francisco Bahamonde y Franco, le trône de Juan Carlos 1er, roi d'Espagne par la grâce du caudillo, continue d'être secoué par des manifestations. Et le gouvernement de Arias Navarro répond à la volonté nouvelle de participation politique de la part des gens de la rue par les arrestations.

BARCELONE (Reuter) — La mobilisation de l'opposition espagnole s'est matérialisée au cours du week-end par des violentes manifestations à Madrid et à

Barcelone. De 100 à 200 personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles certaines personnalités comme M. Ramon Tamames, professeur d'économie à l'Univer-

sité de Madrid et l'un des dirigeants de la "Coordination démocratique".

Hier, la police a chargé à plusieurs reprises à la matraque et tiré des balles en caoutchouc pour disperser plusieurs centaines de jeunes gens qui réclamaient à Barcelone l'amnistie politique et l'autonomie de la Catalogne.

Les aspirations na-

tionalistes catalanes ont tendu dans le passé à cimenter l'unité de l'opposition au gouvernement central, et elles pourraient à l'heure actuelle servir de catalyseur au vaste mouvement d'agitation.

La manifestation organisée par l'Assemblée catalane, laquelle regroupe les partis d'opposition locaux, de l'extrême gauche au centre, avait été interdite par le gouvernement de Barcelone. Elle a été beaucoup moins importante que les deux autres rassemblements du début février. Samedi, la police avait tiré des balles en caoutchouc pour mettre fin à

une manifestation de plusieurs centaines de personnes exigeant l'amnistie pour les détenus politiques.

A bord de leurs jeeps, les policiers ont poursuivi les manifestants sur les trottoirs des "ramblas" avant de descendre dans des cafés du centre de la capitale catalane et d'y matraquer les consommateurs.

Samedi également, à Madrid, la police est intervenue en lançant des grenades lacrymogènes et en chargeant à la matraque plusieurs milliers d'étudiants de gauche qui défilaient pour réclamer la reconnaissance des libertés démocratiques

et l'amnistie politique.

Les partis communiste et socialiste ouvrier espagnol et les commissions ouvrières avaient décidé de passer outre à l'interdiction de la manifestation, justifiée par le gouvernement par la crainte d'affrontements entre militants de droite et de gauche. Les partis modérés s'étaient en revanche pliés à l'interdiction. Convergeant de plusieurs directions, les manifestants s'étaient rassemblés aux abords de la Plaza de Cibeles où avaient pris position de nombreux policiers armés de canons à eau. La police a dû charger à plusieurs reprises.

La sous-alimentation frappe 42 millions de Latino-américains

BUENOS AIRES (Prensa latina) — Un rapport conjoint, élaboré par la CEPAL et la FAO, souligne en termes alarmants, que 42 millions de Latino-américains sont sous-alimentés.

Selon ce document, 20 pour cent de la population totale de la région est menacée par la faim à cause des bas revenus.

En contraste avec cette situation désespérante, cinq pour cent de la population totale du continent a des niveaux alimentaires similaires à ceux des pays développés, signale l'étude réalisée par la CEPAL et la FAO.

Le document a été rendu public par les sièges régionaux des deux organismes, situés à Santiago

du Chili.

La sous-alimentation est un problème particulièrement grave pour l'Amérique latine et se reflète dans la mortalité infantile et l'espoir de vie, qui figurent parmi les indicateurs socio-économiques les plus détériorés du continent. La détérioration des deux indicateurs contraste avec la concentration des revenus, qui a lieu dans certains pays, tel le Brésil.

La fondation "getulio vargas" a informé, il y a peu, que tandis que le produit réel per capita a augmenté au Brésil de 58 pour cent entre 1961 et 1963, le salaire réel a diminué de 55 pour cent au cours de la même période.

L'ex-député brésilien, Neiva Moreira, a affirmé catégoriquement que cinq pour cent de la population du Brésil s'approprie de 35 pour cent de la rente nationale.

Le rapport CEPAL-FAO affirme que le secteur des revenus les plus bas du continent, équivalent à 20 pour cent de la population, absorbent à peine 1.700 calories par jour, et signale que la nécessité minimum de l'organisme humain est de 2.500 calories. Ce "régime" forcé, s'étend — selon l'étude citée — sur 30 autre pour cent des habitants, regroupant les personnes de bas revenus, dont la consommation n'atteint pas 2.100 calories par jour. Mais 5 pour cent de la population du continent, signale le rapport, consomme chaque jour entre trois mille et trois mille 200 calories, représentant le groupe des revenus les plus élevés, en somme, le secteur privilégié du continent.



(Photo: Prensa latina)

Le sous-monde de la faim en Amérique latine: les statistiques de la FAO et de la CEPAL ne sont pas de la littérature de fiction...

Callaghan se prépare...

LONDRES (Reuter) — Confiant de devenir avant 24 heures le nouveau premier ministre britannique, M. James Callaghan a, dit-on, préparé dès hier un appel à l'unité nationale devant les difficultés économiques qui assaillent la Grande-Bretagne.

Il paraît également acquis que le secrétaire au Foreign Office aura les faveurs de la majorité des députés travaillistes, aujourd'hui, lors du troisième et dernier tour de scrutin pour désigner le successeur de M. Harold Wilson à la tête du parti, donc du gouvernement. Le seul rival de M. Callaghan, qui est considéré comme un "cen-

triste", est M. Michael Foot, secrétaire à l'emploi et "poulain" de l'aile gauche du parti. Lors du deuxième tour de scrutin, mardi, il avait obtenu 133 voix contre 141 à M. Callaghan et 38 au chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, éliminé de la course.

Si le bon score de M. Foot a toutes les chances d'augmenter son prestige et celui de l'aile gauche du parti, ses partisans n'en concèdent pas moins, en privé, qu'il n'a aucune chance de gagner la bataille. Les voix qui s'étaient portées au deuxième tour sur le chancelier de l'Echiquier iront en effet pour la plupart à son rival.

Paul VI, un homosexuel?

CITE DU VATICAN, (AFP) — Le pape a qualifié hier d'"horribles et calomnieuses" les "insinuations" de l'écrivain français Roger Peyrefitte. Ce dernier avait notamment accusé "l'ami Paul VI" d'être homosexuel et de persécuter les homosexuels. Le chef de l'Eglise a remercié quelque 20.000 fidèles rassemblés place Saint-Pierre pour l'Angelus et tous ceux qui lui ont exprimé leur solidarité.

Il a rappelé que le cardinal-vicaire de Rome Ugo Poletti et la conférence épiscopale italienne ont invité les catholiques à prier pour le pape insulté par une certaine presse "qui ne respecte ni l'honnêteté ni la vérité". "Nous vous remercions tous de ces démonstrations de piété filiale et de sensibilité morale", a déclaré le souverain pontife qui a été interrompu deux fois par les applaudissements des fidèles.

"Et puisque ce fait déplorable — et d'autres aussi — ont pour origine la récente déclaration de la congrégation pour la doctrine de la foi sur certaines questions d'éthique sexuelle", a précisé Paul VI, "Nous vous exhortons à réserver à ce document et aux enseignements dont il fait partie une considération attentive et une observance vertueuse. Vous pourrez ainsi renforcer en vous un esprit de pureté et d'amour qu'endigue l'hédonisme licencieux répandu dans les mœurs actuelles, et qui ali-

mente en vous la maîtrise des passions humaines", a-t-il conclu.

ARMOIRES DE CUISINE
BOIS MASSIF OU PLAQUÉ
Estimé gratuit
dans un rayon de 50 milles
ARMOIRES
MIRABEL
St-Joseph comté Deux-Montagnes
473-9110 273-5753

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES POSTES CANADA-ÉTATS-UNIS NATIONS UNIES
Collectionnez comme les experts le font - Pas de doubles ou d'accumulations inutiles - Envoyez 0.50 pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.
Satisfaction garantie ou argent remis
OMNIPHILA
ENRG
(dépt J) C.P. 729
station OUTREMONT
OUTREMONT H2V 4N9

monde

Législatives assez "chaudes" au Portugal

LISBONNE, (AFP) — La campagne électorale pour les élections législatives qui auront lieu le 25 avril a été ouverte officiellement au Portugal hier matin.

Le climat de violence et de tension politique qu'a connu ces derniers temps le pays fait prévoir, selon certains observateurs, une campagne électorale assez "chaude".

En effet, à mesure que les élections approchent, on assiste à une escalade dans les actes de terrorisme et dans les attaques entre partis. Ces dernières semaines, le Portugal est passé de "la guerre des symboles" à "la guerre des colleurs d'affiches", qui a déjà fait des morts. Ce climat a atteint son point culminant avec l'attentat à la bombe qui a coûté samedi la vie à Vila Real, dans l'extrême nord-est du pays, un prêtre progressiste, candidat aux élections sur les listes de l'Union démocratique populaire (UDP-maoïste). Cette situation politique et

sociale très tendue, surtout dans le nord du Portugal et dans les archipels des Açores et de Madère, préoccupe un grand nombre de responsables militaires et politiques.

Depuis quelque temps, des personnalités militaires comme les généraux Vasco Lourenço et Franco Charais, respectivement commandants des régions militaires de Lisbonne et du centre du pays, et tous deux membres du conseil de la révolution, n'ont cessé de lancer des mises en garde contre "toutes les forces qui essaieront, par la violence et par la provocation, de troubler la période électorale ou même d'annuler la date des élections législatives".

Cette préoccupation est aussi visible chez certains leaders politiques. A ce sujet, il est significatif qu'après le Parti communiste, M. Mario Soares, secrétaire général du Parti socialiste du Portugal, ait déclaré vendredi que "dans certaines régions du Portugal, il ne sera pas possible d'organiser des élections libres".

Chine L'aile "radicale" est à son tour attaquée

PEKIN (AFP) — Des attaques à peine voilées contre l'aile dite "radicale" des dirigeants chinois sont apparues en fin de semaine à Pékin et à Nankin tandis que la campagne "anti-droitière" contre Teng Hsiao-Ping se poursuit dans la presse officielle. A Pékin, le "Chin Ming Jie", la fête des morts traditionnelle chinoise a été hier l'occasion

d'une manifestation monstre en faveur de Chou En-Lai, le premier ministre chinois, dont la mort le 8 janvier dernier a engendré une crise politique grave au sein des milieux dirigeants chinois.

Considéré toute sa vie comme un élément modérateur et conciliateur dans la vie politique chinoise, Chou En-Lai a été placé au-

jourd'hui sur le même plan que Mao Tsé Toung comme guide du peuple chinois:

"Le peuple chinois veut le président Mao, le peuple chinois veut Chou En-Lai", déclaraient des orateurs et des affiches, place Tien an-Men.

La nouvelle frontière américaine

NEW YORK (AFP) — Les Américains, à l'heure du bicentenaire, n'ont rien perdu de leurs habitudes migratoires et ont même, semble-t-il, trouvé une nouvelle frontière: la "ceinture du soleil" qui attire maintenant de plus en plus au sud et sud-ouest du pays ceux qui veulent fuir le climat rigoureux et les grandes métropoles du nord-est. Ce phénomène, observé depuis plusieurs années, pourrait avoir à moyen terme d'énormes conséquences sociales aux Etats-Unis ou la vie économique, financière et politique est traditionnellement dominée par les grands centres industriels du nord-est et la classe politique "Yankee". Et cela, d'autant plus que ce déplacement géographique, que confirment les statistiques gouvernementales, s'accompagne généralement depuis 1970 d'un certain reflux vers les zones rurales, ce qui renverse le mouvement vers les centres urbains amorcé au début du siècle et précipite le déclin des grandes villes. Entre 1970 et 1974 environ 1,7 millions d'Américains ont quitté les grands centres urbains. Sur les 16 principales agglomérations du pays, la moitié ont vu leur population baisser depuis 5 ans (surtout New York, Chicago, Detroit et Philadelphie).

Par ailleurs, environ 2,5 millions d'Américains ont quitté entre 1970 et 1975 les Etats du nord-est et du centre-nord pour aller s'installer dans ceux du sud et de l'ouest. Les états dont la population a le plus progressé depuis 1970 sont l'Arizona (25 p.c.), la Floride (23 p.c.), le Nevada, le Colorado, l'Idaho, l'Utah et le Nouveau Mexique. Pourquoi les Américains bougent-ils ainsi? Dans la plupart des cas on retrouve les mêmes raisons: fuite devant la hausse du coût de la vie, les impôts locaux, la criminalité élevée, la grisaille anonyme, la pollution et d'une façon générale la dégradation de l'environnement dans les centres du nord-est; recherche du soleil, d'espace libre, d'un mode de vie plus décontracté et chaleureux dans les petites communautés et les états de la "ceinture du soleil" (en dessous d'une ligne allant des Carolines au milieu de la Californie). C'est le reflet d'un changement de cap de la société américaine de consommation: "La plupart des Américains maintenant ne veulent pas plus de quelque chose, mais plus de qualité dans ce qu'ils ont" estime le spécialiste des sondages Louis Harris qui tâte

depuis des années le pouls de l'opinion publique américaine.

De plus en plus d'Américains abandonnent des carrières lucratives à New York ou à Chicago et partent à la recherche d'un mode de vie plus serein aux alentours de Phoenix (Arizona) ou sur les pentes des montagnes rocheuses. Certains secteurs ruraux délaissés comme le plateau des Ozarks (Middle West) où le sud des Appalaches retrouvent une nouvelle vie. Le "Deep South" n'a plus la réputation d'un marais arriéré et invivable mais prend peu à peu l'aspect d'une terre assez accueillante où les Noirs reviennent progressivement car les problèmes sociaux y sont maintenant moins aigus que dans le nord.

Ces déplacements font bouler de neige. Les entreprises suivent, les emplois se créent plus rapidement que dans le nord-est, plusieurs grosses compagnies pétrolières ont par exemple déplacé récemment leur siège de New York à Houston (Texas) qui s'est développé d'une façon stupéfiante ces dernières années et où, selon un récent calcul, maintenir un niveau de vie aisé coûte 33 p.c. moins cher qu'à New York pour une famille de 4 personnes.

Lentement mais sûrement, s'effectue donc un transfert de la population, des revenus et de la puissance économique à l'intérieur des Etats-Unis. Ce transfert va sans doute s'accélérer au cours des prochaines années, ce qui retient de plus en plus l'attention des experts et des stratèges politiques.

Nombre de spécialistes ne manquent pas d'observer que cette évolution intervient au détriment des grandes villes du nord-est qui, à l'exemple de New York, doivent déjà faire face à de graves problèmes sociaux (abandon du centre au profit des banlieues) et financiers. "Boswash", la mégapole qui s'étend de Boston à Washington sur la côte atlantique, traverse actuellement une période de crise qui touche environ un cinquième de la population américaine.

Ceci risque de provoquer un certain mécontentement dans la mesure où les états du sud et de l'ouest reçoivent actuellement bien plus de fonds fédéraux qu'ils n'en payent en impôts alors que la situation est inversée dans le nord. Le "poids" politique de ces états va en outre augmenter au cours des prochaines années.

FAITES VOTRE JARDIN... CHEZ NOUS
situé à 13 milles de Montréal
CULTIVEZ VOUS-MÊME VOS LÉGUMES
ESPACES DISPONIBLES 50x50 OU 25x50
Surveillance 24 hres par jour. 728-9426
GRATIS
Demandez votre catalogue de graines de semence et votre paquet de semence gratuit
Prix les plus bas - Tout pour le jardinage - Gros et détail - toutes variétés.

JARDINS COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL

C.P. 247 sta. Rosemont Mtl. Qué.
H1X 3B7 (514) 728-9426.

Nom

Adresse.....

Cré

favic

(Favoriser l'apprentissage à la vie de couple)

Recherche
Responsable de la promotion

— Assure le développement et la coordination de tous les programmes d'animation dispensés par l'organisme;
— Plus particulièrement, il est responsable du programme de promotion et d'information auprès de notre clientèle (couple) et de l'organisation des groupes de rencontres.

Exigences:

- Intérêt marqué pour un travail de prévention dans le domaine de la vie à deux;
- Expérience en animation et relations publiques;
- Capacité de travail en équipe;
- Disponibilité de travail le soir et les fins de semaine;
- Diplôme universitaire en sciences humaines (de préférence);

Salaire

- Selon les qualifications et l'expérience

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 12 avril à midi.
Comité de Sélection
190 est, De Castelnau
Montréal, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE JACQUES-CARTIER
recherche un

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

ATTRIBUTIONS:
Le Directeur des services de l'équipement planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement, aux équipements communautaires.
Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'école au sujet de l'équipement.

CRITÈRE D'ADMISSIBILITÉ:

- Diplôme universitaire en génie, en architecture ou en administration.
- Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans des fonctions administratives équivalente.

Faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que salaire demandé au:

**Directeur
Service du personnel
La Commission Scolaire de Jacques
Cartier
1500 est, boul. Curé-Poirier
Longueuil**

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du
lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961

50 messages

A vendre au Centre de Documentation, 4319 St-Denis, "Pouvoir des femmes et subversion sociale, \$2.00. Poster "Québécoises debouttes" \$2.00. Dossier spécial sur l'avortement, \$1.00. 288-4057.

51 messages divers

Monsieur cherche compagne en santé 50 à 60 ans, aimant sport, danse voyages, etc... 727-7902.

Jeunes musiciens amateurs, intéressés à jouer au café Campus le dimanche après-midi. Appeler Claude 271-2759.

"Les Vautours" dans Taillon, le 4 avril à 19:30 Hrs à l'école Lionel Groulx, 2725 Plessis Longueuil. Entré libre.

ARTS-QUEBEC chante la Messe impériale de Haydn le soir de Pâques à St. Patrick's. 663-4080.

Lundi le 5 avril à 8:00hrs à l'école St-Donat 3100 Archand près Sherbrooke est, le Dr. Camille Lorain va lancer la campagne de financement de P.Q. Bourget. Il y aura projection d'un très bon film québécois "Le mépris n'aura qu'un temps." Entrée libre. Ne nous m'éprenez pas et venez en foule. Rens: 256-3761.

101 propriétés à vendre

Si vous avez fait l'option tranquillité et air pur, j'ai ce qu'il vous faut. A vingt minutes du centre-ville, maison de style, 6 pièces, salle à diner, vaste leaving avec foyer, grand terrain paysagé, complexe résidentiel intégré avec golf, centre récréatif. Comptant minimum requis. Informations: 866-0268. Mme Wallett.

Superbe maison style nordique, 7 pièces, 4 chambres, foyer, plafonds style cathédrale, revêtement extérieur de cèdre, terrain gazonné, et paysagé, immense patio terrasse, en bordure immédiate de terrain de golf. Comptant minimum \$6,000. Information: 866-0268. F. Aubry.

117 propriétés commerciale industrielles

EPICERIE-BOUCHERIE, licencié, 3 logements, donnant revenus supplémentaires situé à: rue Principale, Yamaska ouest, village en pleine expansion. Cause maladie. S'adresser à 514-789-2404.

209 appartements demandés

Jeune couple avec un enfant cherche logement 6 appartements. Loyer maximum \$175.00 dans Lasalle 363-1823.

211 appartements et logements à partager

Homme partagerait grande maison (avec personne(s)), but strictement financier. Homo s'abstenir. Soir 671-1293 Jean-Guy.

224 logements demandés

Adultes cherchent grand logement (7 pièces environ) quartier Hochelaga Maisonneuve. 527-0249.

239 bureaux et locaux à louer

CHERRIER: 9 pièces très confortables, aménagées pour médecins ou professionnels. Tapis, climatiseurs, fini bois. 845-7574.

258 chalets à louer

Domaine 100 arpents, chemin, lac, privées, sources, ruisseau, St-Damien de Brandon, 65 milles de Montréal. \$200 par mois. 272-3185.

283 on demande à louer

Artiste peintre cherche pour juin 1976 un grand local ou studio chauffé avec bain, eau chaude froide, centre-ville Montréal. Guy-tay 620-0348.

302 ameublement

Mobilier de salle à diner, en noyer - bahut - vaisselier - table - 4 chaises - Fauteuil. Joliette 759-4434 après 5.45 heures.

ENTREPOT DE MEUBLES Mobilier 3 pièces, chambre, bureau, miroir commode et lit double Cuisine: table et 4 chaises, salon: sofa, fauteuil, 2 tables et 2 lampes. Le tout \$395. 274-5519.

FAILLITE: Pupitres, classeurs, chaises assorties, livres de poche, mobilier de salon, 2 morceaux etc, etc. 272-0455.

Lit d'eau, pins ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtele, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

305 antiquités à vendre

1 ensemble de chambre (85 ans) et autres meubles antique, 918-293-5362.

316 articles sport - skis

Chandail de ski tricoté à la main, vert, avec motifs en pointe de diamant blanc et rouge, neuf, particulier 279-5276.

322 photos et cinés

Location de chambres noires (couleur, noir et blanc). Location de studios-photo équipés à l'heure ou à la journée. Téléphonez Labo-rama. Tél.: 845-4547.

330 matériaux de construction

PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM: Pas de vendeur à payer. Appelez-moi pour estimation. 665-4896.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

Quelques tableaux de jeunes peintres québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Je tisse sur demande divers articles: ponchos, rideaux, catalogues, tapis, napperons etc. Pour informations: Danielle 522-8114.

Tisserand fabriquerait ponchos, tissus à manteaux, tapis, sur mesure. Appelez Michel ou Chantal, frais virés, 1-819-357-9742.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL

Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 30% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais

349 lingerie - fourrures - vêtements

Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hrs à 6 hrs. 1449 St-Alexandre suite 802, 849-2520.

350 T.V. - stéréos - radios

Beaulieu R16 BPZ Soom angé-nieux 12-120 batterie-cargeur filtres, valise, pour \$3,500. 687-1115 ou 849-2804.

369 animaux à vendre

Petite chatte à donner 8 semaines. 679-8285.

379 divers à vendre

Habillement complet première communion 6 ans, 7 ans 323-6012.

380 divers demandé

Recherchons diapos ou photos sur salon de la femme ou sur annonces publicitaires concernant la femme S.E.O.M. 637-3549.

Cherche bicyclette usagée 5 ou 10 vitesses. 9h00 à 5h00. 331-8961 poste 29.

402 peintre

Peinture intérieur, 2 peintres compétents à votre service, grande propreté. Tél.: 351-0439.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 720-3401.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entrepotage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

Disques usagés recherchés, payons comptant, allons chercher, demander Louis Tél.: 374-1276.

440 services divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822, est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph à lettres. Tél.: 524-3852.

Poseur de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6hrs.

455 impôts - tenue de livres

CLINIQUE D'IMPÔT GRATUITE du 5 au 10 Avril inclusivement Cegep de rosemont 6400 16e Avenue. Tél.: 376-1620.

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand, 276-4823.

DECLARATIONS D'IMPOT

Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381-5425.

508 occasion d'affaires

OCCASION D'AFFAIRE. Si je vous offrais un commerce formidable sans investissement seriez-vous prêt à investir de votre temps dans cette occasion unique. Ecrire à C.P. 313, Boucherville. P.Q.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

1er avis le 5 avril 1976
La requérante Compacte Rent-A-Car Ltd, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service de location selon ses permis 748FY-437DYV 33DYA à l'aéroport de Bagotville. Quiconque désire s'opposer à la présente requête devra le faire dans les 4 jours suivants la première publication du présent avis.

508 occasion d'affaires

PIÈCES D'AUTO
GROS REVENU
TRAVAIL A LA MAISON
INVESTISSEMENT
MINIMUM
VOUS EN DOUTEZ?
APPELEZ FRAIS VIRÉS
516-239-1900

903 bateaux moteurs yachts

Au marché de bateaux usagés. Seule liste québécoise de bateaux usagés, accessoires. Réservez votre liste pour \$3.50 ou annoncez pour \$1.50 Nous ne fournissons que l'information. Edition disponible 1er mai 1976. Aqua Enr. C.P. 93, Valleyfield, P.Q.

Coque de voilier ferro-ciment neuve, dessin et construction professionnels, prend 9 pi. Montréal: François Lorrain 527-5421, Québec: Daniel Doran 681-6449.

638 remerciements



Remerciement à Jean XXIII pour faveur obtenue.

999 autos à vendre

Dodge Coronet 66, bonne condition, \$250. 768-0277.

Renault 12, 1972, familiale, 5 pneus radiaux, moteur remis à neuf radio AM-FM avant 14 hrs: 282-1563.

Station-Wagon familiale 67, Météor, parfaite condition. 674-7718.

MICHEL PINARD vous invite chez Ville-Marie Pontiac Buick. 253-1414.

Ford Falcon 1970, 8, 2 portes, très bonne condition, prix à discuter 866-3816 ou 728-1653.

Volkswagen 74, excellente condition, 4 pneus Michelin, \$2,500. 620-1940.

Mustang 70, très bonne condition, \$1,000. 620-1940.

72, Peugeot 504, sedan automatique, radio, excellent état. Marchand: 323-1900.

73, Peugeot 504, sedan, automatique, stéréo, cassette. Aubaine. Marchand: 323-1900.

73, Peugeot 504, sedan, 4 vitesses, AM-FM, occasion unique. Marcel: 323-1900, marchand.

Volks 74, toit ouvrant, 18,000 m. très propre, \$2,300. Après 6.00 hrs 663-4253.

1974 Jeep Volkswagen entièrement convertible. 14mm. état neuf. Demandez GUY 672-2720.

Alfa Roméo coupé GTV, injection, 1972, état neuf, bleu métallique, intérieur cuir, roues magnésium, radial, stéréo. Tél.: 672-2720 demandez Guy.

ACCEPTONS



POUR VOS PETITES ANNONCES

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution par jour, par personne: Maximum 15 mots. Les Annonces seront publiées avec le nom et le numéro de téléphone dans les quinze jours de leur réception. Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulees: maximum 15 mots

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR. 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...

**MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS**

LE MATELAS C'EST NOUS

Le plus grand choix au pays.

Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.

1877 Curé Labelle, Laval	687-2233
207 Beaubien Est-Montréal	276-9067
7573 St-Hubert-Montréal	276-4119
790 Atwater-Montréal	935-6716
10192 St-Michel-Montréal	384-3044

FERMÉ LE MERCREDI

Textes de
Michel Belleau



En signant avec les populations amérindiennes du Nouveau-Québec cette fameuse "Entente de la Baie James" que les Inuit, pour leur part, viennent de ratifier lors d'un vote contesté, le Québec, pour la première fois depuis la Conquête et d'une façon bien imparfaite peut-être, tente de rétablir des liens et des relations avec ces premiers habitants d'un pays que nous occupons depuis plus de 400 ans.

Malgré son manque de générosité dans l'attribution des territoires accordés en propre aux autochtones (ce qui fait l'objet de la contestation chez les Inuit en particulier), la nouvelle "bible" juridique du Nord québécois introduit quand même une politique inédite dans leur organisation sociale puisqu'on fait disparaître le concept des réserves encore en usage pour les Indiens, dans la loi canadienne.

Mais ce traité, dont on n'a sûrement pas fini d'entendre parler, a aussi un passé très chargé. D'abord, plus près de nous, toute cette période de notre histoire qui a été inaugurée par Robert Bourassa et son "projet du siècle". Cette affaire nous a valu le jugement Malouf qui rappelait à la mémoire du Québec qu'avant de développer un territoire il fallait peut-être s'entendre avec ceux qui y vivent...

Ce fait peu glorieux, qui s'inscrit quand même dans notre histoire, a aussi fait l'affaire de nos détracteurs. Et finalement le gouvernement Bourassa s'est assis à la table des négociations pour en arriver, au bout de deux ans, à l'entente que nous connaissons maintenant.

En parler en limitant le contexte à ces dernières années ne permet pas cependant de comprendre tous les aspects qu'on peut y retrouver. Dans une première étape, il faut peut-être rappeler aux Québécois toute cette époque, par certains côtés héroïques, qu'ont vécu quelques-uns des nôtres au début des années 60, quand le gouvernement du Québec, sous l'instigation de René Lévesque alors ministre des Richesses naturelles, a décidé de s'intéresser à ses territoires nordiques du Nouveau-Québec.

Une époque que plusieurs rappellent avec une certaine ferveur où il s'agissait d'inventer auprès des Inuit une présence québécoise originale. Pas facile non plus, puisque le gouvernement fédéral était installé sur le territoire avec ses écoles, ses dispensaires et sa police depuis la fin de la guerre.

Ce chevauchement et même ce doublement d'administration est d'ailleurs une donnée importante pour comprendre le dossier du Nouveau-Québec. L'entente récente est importante à ce point de vue puisqu'elle marque la fin de la présence fédérale chez les Inuit.

Ne pas évoquer, donc, cette période de nos premières armes comme Québécois dans le Nouveau-Québec serait injuste puisqu'on en retrouve des effets dans l'Entente, particulièrement au niveau de la création des municipalités et du gouvernement régional.

L'histoire des Inuit Kupaimit un combat incessant pour

Les Esquimaux, que les premiers explorateurs européens rencontrèrent le long des côtes du Nord canadien à partir du XVI^e siècle, auraient émigré de Sibérie à l'époque des grandes glaciations; notre continent y était alors soudé par le détroit de Behring qui n'était qu'un immense bloc de glace.

C'est du moins la théorie scientifique la plus plausible à l'heure actuelle. On apparente les Esquimaux d'aujourd'hui à la culture "dorset" dont on a retrouvé des traces en Sibérie et qui serait apparue environ 1000 ans avant Jésus-Christ.

Ces premières traces de l'effort qu'a fait l'homme primitif pour s'adapter à ce milieu de vie ont sans doute été les plus difficiles de la planète. On rapporte que les Esquimaux de cette époque chassaient la baleine et le caribou.

Ce n'est que plus tard, vers l'an 1000, depuis la terre de Baffin et le Groënland, qu'ils adoptèrent les principaux traits de la culture Thule qui s'avéra la plus adaptée à l'environnement de l'Arctique: kayak, umiacks (plus grosse embarcation servant à toute la famille), chasse à la baleine, iglou, chiens et traîneaux, voilà les principaux traits de cette culture qui ont été conservés par les Esquimaux jusqu'à tout récemment.

L'Esquimaux devait lutter contre un climat rigoureux et se soumettre à une nature peu généreuse,

dont il dépendait sur tous les plans, aussi bien pour sa nourriture que pour son habitation, ses vêtements et ses outils.

La société traditionnelle

Comme les Esquimaux étaient à la recherche continue de gibier, ils formaient un peuple de nomades. La nature étant avare, il fallait compenser en élargissant suffisamment les territoires de chasse pour fournir de la nourriture à tout le monde.

On vivait donc généralement en bandes de 15 à 150 personnes selon les possibilités du milieu. Pendant l'hiver, certaines bandes se retrouvaient sur le bord de la mer pour former des campements ou villages. Pendant les autres saisons, la mobilité du gibier, dont on dépendait entraînant des déplacements plus fréquents et ils s'effectuaient selon un cycle bien défini.

Pendant l'hiver la survie était assurée principalement par la chasse au phoque qui se pratiquait à travers les glaces, aux endroits où l'animal venait respirer. Cette chasse se faisait au harpon et elle nécessitait la contribution de plusieurs chasseurs. On pêchait également la truite et la morue à l'aide de harpons ou d'hameçons.

La période la plus critique

était au mois de mars et avril: c'était la saison de la famine et de la lutte pour la survie. Les membres actifs de la famille, de même que les chiens qui assuraient les déplacements, étaient nourris le plus longtemps. Parfois la situation devenait si critique qu'on se voyait obligé de sacrifier les bouches inutiles...

La loi du partage

La loi du partage est un précepte sacré dans la société esquimaude. Tout au long de l'année et plus particulièrement pendant les périodes difficiles, elle joue pleinement son rôle soit celui d'assurer la survie de tous les membres du clan.

Si quelqu'un ramenait du gibier de la chasse, il prenait la part qui lui revenait, c'est-à-dire la peau, les os, l'ivoire, les nerfs, et ensuite les autres se servaient. On donnait aussi une part aux parents proches, aux amis, aux voisins et aux indigents.

C'était en quelque sorte l'envers de la médaille. La survie comportait parfois des lois très cruelles dont les conséquences tragiques avaient aguerri les Esquimaux. Et quand il y avait du gibier, il n'était pas question de laisser personne dans le besoin. C'était leur façon de rétablir l'équilibre économique entre les groupes. On permettait ainsi aux personnes moins actives ou impotentes de survivre.

Le contact avec les Blancs presque détruit la culture

Les Esquimaux du Nouveau-Québec ont commencé à faire le commerce des fourrures avec les Blancs d'une façon continue à partir de la fin du siècle dernier à peine, mais les conséquences de ces nouveaux contacts ont été rapides: ils ont engagé un processus d'acculturation qui met en danger, aujourd'hui, la survie même de ce peuple.

La traite allait réorienter les activités traditionnelles de chasse que les Esquimaux pratiquaient pour leur survie. En effet, aux comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, on réclamait du renard bleu, qu'on retrouve sur ces territoires nordiques mais qui ne figurait pas au menu de chasse des Inuit.

Les Inuit ont donc changé leurs habitudes de chasse non seulement en introduisant un nouveau gibier mais, aussi en apprenant à trapper, ce qui leur était complètement étranger.

De nouveaux besoins importés

En retour, ils connurent l'arme à feu, les agrès de pêche

comme les hameçons et les filets, les couteaux et aussi, bien entendu, les pièges en métal pour le renard.

Les Inuit connurent aussi de nouvelles habitudes alimentaires: les denrées de base comme la farine, le thé, le sucre et progressivement, les boîtes de conserve suivies de toute la panoplie des aliments gadgets dont notre société industrielle a le secret.

La Compagnie de la Baie d'Hudson, en bonne colonisatrice, menait des activités commerciales avec les Inuit dans le but de rentabilité: elle ne lésina donc pas sur les pouvoirs de séduction à employer afin d'acheter à meilleur compte possible les fourrures que les trappeurs rapportaient.

On ne se contenta donc pas uniquement de fournir les Esquimaux en équipement de base, mais on introduisit très tôt l'objet de luxe et complètement inutile dans la vie du Nord.

C'est ainsi que le père Charles de Harveng, missionnaire oblat à Saglouc vers les années 1950, écrivait dans un mémoire au gouvernement: L'Esquimaux est

pauvre et pourrait faire des économies s'il n'avait pas la tentation d'acheter à la cie de la Baie d'Hudson, des objets de luxe (radios, jouets, bonbons); s'il n'avait la possibilité que d'acheter du matériel de confection et non pas des vêtements tout faits".

Ces nouveaux besoins et cette nouvelle façon d'assurer sa survie entraînèrent des transformations majeures dans la vie de l'Esquimaux. D'abord, il n'était plus obligé d'aller chasser le caribou pour assurer sa subsistance puisqu'il trouvait au magasin des Blancs de quoi se nourrir.

Il abandonna peu à peu la chasse traditionnelle pour s'adonner de plus en plus au trappage: un nouveau cycle économique remplaçait l'ancien. L'Inuk connut également ce que pouvait être l'âpreté du gain: de nouvelles valeurs allaient aussi apparaître dans sa société.

Ce besoin de gagner toujours plus pour pouvoir s'approvisionner à la Baie d'Hudson mit quelque peu en veilleuse la loi du partage, si chère à la société esquimaude traditionnelle.

Inuit (québécois): pour la survie

Organisation de l'autorité

Encore une fois, c'est autour des objectifs de survie que s'est érigée l'arche du pouvoir dans la société esquimaude. Habituellement le plus habile des chasseurs et le mieux armé devenait le chef du clan.

C'était essentiellement les qualités personnelles d'un individu qui déterminaient le choix et son statut. Le chef ne se transmettait pas par héritage. En plus d'être bon chasseur, le chef devait posséder un bon équipement, être généreux et hospitalier; on venait se placer sous son aile, mais on le quittait s'il abusait de ses pouvoirs.

Évidemment, à l'intérieur du clan, c'était l'homme en tant que pourvoyeur de gibier qui détenait l'autorité. Le père avait droit de vie et de mort sur ses nouveaux-nés en cas de famine trop sévère. C'était lui qui décidait du mariage de ses enfants. Quant à la femme, elle ne se soumettait totalement au chef. C'est également lui qui réglait les conflits et on venait lui demander conseil pour des décisions importantes.

Croyances religieuses

Pour l'Esquimaux de l'époque

traditionnelle, la vie religieuse était d'abord reliée au *chaman*, grand-prêtre de la bande. Pour le devenir, il fallait que le candidat possède des qualités personnelles en plus de connaître un ensemble de techniques; c'est à la suite d'une "initiation" qu'il le devenait vraiment.

Le *chaman* avait pour première fonction auprès de la bande de faire observer un ensemble de préceptes ou de tabous, qui devaient leur éviter des calamités collectives. Dans la vie privée des gens, le *chaman* avait aussi des fonctions médicales et jouait le rôle de devin.

Ceci nous amène à parler des croyances religieuses des Esquimaux à cette époque: chaque être, chaque objet possédait, selon eux, une sorte d'esprit gardien qui avait jusqu'à un certain point un côté maléfique. Ces gardiens étaient eux-mêmes subordonnés à un dieu supérieur nommé *Tungak*, représentant la mort.

Tous ces esprits ont un côté malveillant qu'on devait conjurer parce qu'ils pouvaient profiter de la moindre occasion pour faire du mal à leur protégé. Ces conceptions religieuses animistes de l'Esquimaux traditionnel sont tout à fait tributaires des conditions de vie extrêmement difficiles auxquelles il devait faire face et qui le forçaient à mener un combat de tous les instants pour sa survie.

ans a Inuit

Logiquement

La nouvelle façon de vivre imposée par les Blancs amena peu à peu l'Esquimaux à se sédentariser et à installer près des postes de la Baie d'Hudson.

Encore une fois, les choses se décidèrent dans une logique blanche et cela eut dans bien des cas, des conséquences graves pour la survie même des Esquimaux. La surpopulation de certains villages accentua encore une fois la dépen-



Photo Michel Belletan
Les pressions d'acculturation qui met en danger, encore aujourd'hui, la survie de ce peuple.



Photo Antoine Desjardins
L'esquimaux devait lutter contre un climat rigoureux et se soumettre à une nature peu généreuse.

dance, puisque le territoire occupé ne permettait pas une chasse suffisante pour nourrir tous les Esquimaux du village.

Les Esquimaux s'approvisionnèrent donc de plus en plus chez les Blancs, adoptant leurs habitudes alimentaires, les pires dans certains cas, et remettant en cause le fragile équilibre entre eux et la nature, qui leur avait permis de survivre jusqu'alors.

Les Esquimaux sont devenus sous-alimentés en gras et en viande, l'unique source de protéine absolument indispensable pour vivre dans le Grand Nord; aujourd'hui encore, ils doivent se nourrir de *banik* (sorte de pain sans levure fait de farine et de graisse végétale) ou de conserve. Cette déficience alimentaire rend les Esquimaux très vulnérables à la maladie.

La religion des Blancs

L'oeuvre d'évangélisation commença aussi assez tard au Nouveau-Québec. Les premiers pasteurs anglicans se rendirent chez les Esquimaux vers la fin du XIXe siècle, n'échappant pas ainsi à la règle commune de l'histoire du colonialisme qui veut que les missionnaires suivent la trace des marchands quand ils ne les devancent pas.

Les missionnaires tant protestants que catholiques contribuèrent à leur façon à l'acculturation des Esquimaux. En fait, la croyance en un Dieu unique, agrémentée de règles de vie plus strictes, venait en opposition flagrante avec l'animisme des Esquimaux, déplaçant ainsi les sources de leur interprétation de l'univers à l'extérieur de leur culture.

Sans compter que les missionnaires ont aussi pris en main l'éducation des enfants sans avoir vraiment été sollicités par la communauté. La confrontation des jeunes Inuit à cette double configuration culturelle, perpétuée par la suite dans les deux systèmes d'éducation parallèles est sûrement responsable des conflits d'identité que l'on remarque dans la société Inuit d'aujourd'hui.

Le commerce des fourrures

A partir du début du XXe siècle, le commerce des fourrures connut sur le plan international un essor considérable. Ce qui entraîna la multiplication des postes de traite de la *Compagnie de la Baie d'Hudson*. On vit également l'arrivée d'une autre compagnie, française cette fois-là, *Révillon Frères*. De telle sorte qu'en 1921, on comptait pas moins d'une dizaine de postes de traite dispersés le long du littoral du Nouveau-Québec.

La concurrence entre les deux compagnies permit aux Inuit de tirer assez bien leur épingle du jeu. Ils pouvaient alors traiter aux magasins, de l'une ou l'autre des compagnies, lesquelles avaient intérêt à ne pas abuser des Esquimaux en donnant trop peu pour leurs peaux.

Les famines des années 30

Inutile de dire que les deux rivales se livraient une lutte acharnée, la première défendant jalousement son monopole et l'autre tentant de se tailler un marché auprès des Esquimaux. La bataille engagée quelques années plus tôt se solda par la défaite du plus faible, *Révillon Frères*, qui passa aux mains de la *Compagnie de la Baie d'Hudson* en 1935.

La disparition de la *Compagnie des OûiOûi* nom que les Esquimaux donnent aux Français) coïncida avec une baisse importante sur le marché international des fourrures, qui entraîna la fermeture de nombreux postes à partir de 1932.

Tous ces jeux commerciaux auxquels les Esquimaux ne comprenaient sûrement pas grand-chose eurent quand même des conséquences dramatiques qui allèrent jusqu'à mettre en danger leur survie physique à cause de famines et d'épidémies qui sévirent vers les années 34-35.

Le commerce étant difficile, les Esquimaux se virent progressivement réduits à la misère; le gouvernement fédéral se vit forcé d'organiser des secours pour assurer la survie de ce peuple.

Voici d'ailleurs le témoignage d'un Esquimaux qui a vécu cette époque et que Michel Brochu rap-

porte dans son livre, *Le défi du Nouveau-Québec*: "Mon père était mort de famine alors qu'il était très âgé et que nous étions à la recherche de nourriture; il n'est pas revenu et pourtant, alors que les Esquimaux mourraient de faim, de la nourriture de la farine étaient entreposés à Fort-Chimo... Cette famine était due à la méchanceté de la Compagnie; mais dans le temps passé quand la Compagnie et les Oûi-Oûi se faisaient concurrence ce n'était pas si mal".

A quoi pouvons-nous attribuer ces famines et ces épidémies? A un ensemble de facteurs plutôt qu'à une cause unique. Le premier pourrait être le milieu nordique lui-même et le second, le changement progressif des habitudes de vie des Inuit amené par la venue des Blancs depuis une cinquantaine d'années.

Le regroupement des Esquimaux dans des postes choisis par les Blancs qui souvent n'étaient pas très bons pour la chasse, la surpopulation ainsi créée et tout cet arsenal de nouvelles armes que le Blanc apportait du Sud ont sûrement entraîné des excès chez les Esquimaux dans l'abattage du gibier. La surcueillette des ressources renouvelables menaça même certaines espèces d'extinction. Signalons en particulier le cas du caribou, dont le cheptel est passé de 700.000 à 6.000 têtes entre les années 1600 et 1955.

C'est donc l'intervention du gouvernement fédéral qui sauva les Esquimaux de la misère; c'est encore aujourd'hui une des explications du pouvoir si fort qu'Ottawa détient au Nouveau-Québec alors que les Québécois y sont présents depuis les années 60. ■

Demain:
l'arrivée du
Québec dans
le Nord

par
Laurent
Laplante



Un triomphe aux contours imprécis

A coup sûr, la décision que vient de rendre la Cour suprême au sujet de la CECO peut s'interpréter de diverses manières. Certains y verront la preuve que notre tribunal ultime est capable de la plus grande impartialité même quand il est appelé à trancher entre le pouvoir fédéral et l'autorité provinciale. De là à en déduire que la Cour suprême peut, sans le moindre inconvénient, conserver ici son rôle de tribunal constitutionnel, il n'y a qu'un pas que plusieurs s'empresseront de franchir. D'autres, cependant, plus méfiants, imputeront à la Cour suprême de noirs desseins: ils la croiront éminemment calculatrice et ils la soupçonneront d'avoir rendu cet arrêté favorable à l'autorité provinciale pour mieux préparer une prochaine offensive d'envergure en faveur de la centralisation à outrance. A propos, par exemple, des droits sous-marins ou des télécommunications.

Rien n'oblige à tenter sur cette décision des exégèses aussi ambitieuses. Les tribunaux font généralement tout leur possible pour limiter la portée de leurs décisions et notre Cour suprême ne fait pas exception: quand on lui a demandé de définir ce qu'est un tribunal et ce qu'est l'administration de la justice, elle ne s'est pas lancée dans l'élaboration de nouvelles règles cosmiques. Dans le cas présent, on ne demandait pas aux neuf membres de la Cour suprême leur credo constitutionnel, mais uniquement leur avis sur les

prétentions de la CECO à mener librement ses enquêtes. La Cour suprême a donc accouché d'une réponse proportionnée à la question. Elle a, nécessairement, évoqué les données constitutionnelles, mais sans tenter une glose définitive sur le pacte confédératif.

En concentrant quand même son attention sur le côté judiciaire et structurel de la CECO, la Cour suprême semble avoir négligé quelque peu les risques que la CECO fait courir aux droits fondamentaux de la personne. Dans cet examen de la CECO, en effet, on s'est tellement interrogé sur l'intrusion que cette enquête québécoise pouvait constituer dans un territoire fédéral qu'on a laissé dans l'ombre les risques que peut comporter la même enquête pour les droits du citoyen. On n'a guère tenté de déterminer si la loi qui fonde, puis renforce la Commission de police ne confond pas un peu trop allègrement les prérogatives du pouvoir judiciaire et le travail exigé du pouvoir exécutif. On n'a pas cherché à savoir s'il est normal qu'un même organisme juge les enquêtes d'autrui et se lance lui-même dans des enquêtes. Il était beau et nécessaire de déterminer qui, du niveau fédéral et du niveau québécois, devait agir, mais il était également urgent et primordial d'interdire à l'un comme à l'autre de ces gouvernements tout geste contraire au respect des personnes.

Parce que la décision de la Cour suprême ouvre toute grande à la CECO la voie de la "chasse aux mafiosi", on ne se tracassera pas beaucoup des excès qui deviennent maintenant possibles. Le réveil n'en sera que plus douloureux lorsqu'on constatera, au prochain Octobre, que la Commission de police peut pourchasser avec un arsenal poids-lourd la moindre apparence de subversion. On se dira, à ce moment, qu'il n'est pas plus sympathique d'être arrêté par la Sûreté du Québec que par la GRC et l'on estimera les perquisitions de juridiction québécoise aussi répugnantes que celles de provenance fédérale. Non pas que les questions constitutionnelles n'aient qu'une importance secondaire, loin de là. Elles ont, dans ce domaine, comme ailleurs, d'amples conséquences et elles méritent, à ce titre, une attention de tous les instants. Le débat constitutionnel ne doit quand même pas faire sombrer dans l'oubli d'autres considérations. Et c'est là que surgit le respect dû aux gens.

La CECO triomphe de son rival fédéral. On souhaite que la CECO n'interprète pas ce triomphe constitutionnel comme une victoire remportée sur les droits individuels. Si la lutte au crime organisé est une défense de la personne, il faut que les méthodes de lutte s'en ressentent. Même si la Cour suprême n'en dit rien et même si elle rend sa décision à partir de nos plus douteux tribunaux d'exception.

commentaire

Cinéma québécois: quitte ou double

par
Jean-Pierre
Tadros



Le cinéma québécois va se retrouver une fois de plus, cette semaine, en plein centre de l'actualité. Pendant quelques jours il va faire à nouveau parler de lui. Non pas grâce à la sortie sur nos écrans de nouveaux films québécois, même si plusieurs n'attendent que ça... et le bon vouloir de nos distributeurs-exploitants. Non, si l'on se penchera à nouveau sur notre cinéma c'est, vous pouvez l'imaginer, pour des raisons plus matérielles. Car c'est surtout de structures et de gros sous qu'il sera question. Eh oui! on va débattre de son avenir. Les films — la raison d'être du cinéma, si je ne m'abuse — ce sera donc pour une autre fois.

Cette situation anachronique qui fait que l'on parle plus de l'industrie du cinéma que du cinéma lui-même ne doit malheureusement surprendre personne. Le cinéma québécois est depuis vingt ans à la recherche d'un pays; d'un pays qui lui donnerait la possibilité d'exister pleinement. Depuis vingt ans il se cherche des structures à l'intérieur desquelles il pourrait s'épanouir, librement. Depuis vingt ans il se cherche donc, sous l'oeil incrédule de nos gouvernants. Alors, si l'on en est toujours à ressasser les mêmes évidences, comment s'en étonner?

En vingt ans, naturellement, beaucoup de chemin a été parcouru. Grâce au fédéral, naturellement. Le cinéma québécois s'est cependant développé à la va-comme-je-te-pousse, à coup

d'abnégation le plus souvent. Car c'est grâce à la détermination de ses artisans, qu'ils soient réalisateurs, techniciens ou producteurs, qu'on peut encore aujourd'hui parler de cinéma québécois. Car c'est miracle s'il ne s'est pas perdu dans tous les mirages qu'on a généreusement dressés sur sa route. Le commercial, le populaire, l'international et bien d'autres l'auront conduit dans les pires extravagances. Toujours sous l'oeil attendri du fédéral.

Mais voilà que le gouvernement provincial, celui du Québec j'entends, a décidé de s'en occuper. Cela fait changement, et l'on comprendra que l'agitation se fasse grande. Je passe sur bien des détails pour rappeler juste que depuis juin 1975 le cinéma québécois a sa loi-cadre; cette loi que nos artisans-cinéastes réclamaient depuis une douzaine d'années. Neuf mois après, on en est cependant toujours à se demander comment elle sera appliquée. Car, même si cette loi a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale; c'est une autre unanimité que l'on retrouve au sein de l'industrie cinématographique québécoise où tout le monde semble s'en méfier.

C'est donc avec la plus grande prudence que le milieu cinématographique québécois aura vu passer cette longue période de testation durant laquelle aura pris forme une Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel au sein du ministère des Communications. Et c'est avec la même prudence,

on l'imagine, que sera entendue la déclaration de ce midi du ministre responsable du cinéma, M. Denis Hardy.

Et pour que ne soit pas perdu de vue l'enjeu énorme que revêtiront ces déclarations, posons clairement le problème. Car avec tous les débats qui ont entouré la longue élaboration de cette loi-cadre, on a fini par oublier l'essentiel: et c'est l'établissement d'un cinéma véritablement et authentiquement québécois au Québec. C'est simple, mais c'est beaucoup.

Et pour ce faire, notre cinéma n'a pas besoin d'une panoplie de structures à l'intérieur desquelles il n'aurait d'autres alternatives que de mourir asphyxié. Non, on a déjà vu les cinéastes québécois quitter l'Office national du film du Canada — à tout de moins certains d'entre eux, et pas des moindres. Ce n'est donc pas pour se faire prendre dans un autre carcan, fût-il québécois. Non, ce que recherche le cinéma québécois c'est tout simplement une structure d'accueil qui lui donnera l'occasion de s'épanouir. Cette structure, la loi du cinéma la prévoit et elle s'appelle l'Institut québécois du cinéma. Un Institut qui sera géré d'une façon autonome par le "milieu" cinématographique suivant un "contrat" qui le liera au ministère des Communications.

Ce que sera cet Institut déterminera ce que deviendra notre cinéma dans les années à venir. On comprendra alors que les réalisateurs, les techniciens, les

comédiens et les auteurs-compositeurs se montrent farouchement prudents et chatouilleux sur sa constitution. Car pour tous ceux que je viens de nommer, ce n'est pas seulement une question de survie, mais aussi d'authenticité. Il appartiendra donc au ministre, aujourd'hui, de rassurer son auditoire sur ce point.

Et puis, il y aura l'épineuse question de l'argent. Un Institut, surtout avec les objectifs que lui prévoit la loi, c'est bien beau; mais sans argent, c'est bien triste. Or, on est en pleine période d'austérité. Que deviendront alors les \$4 millions promis par le ministre Hardy il y a moins d'un an? C'est la grande question que l'on se pose, surtout qu'il ne s'agira pas d'être dupe.

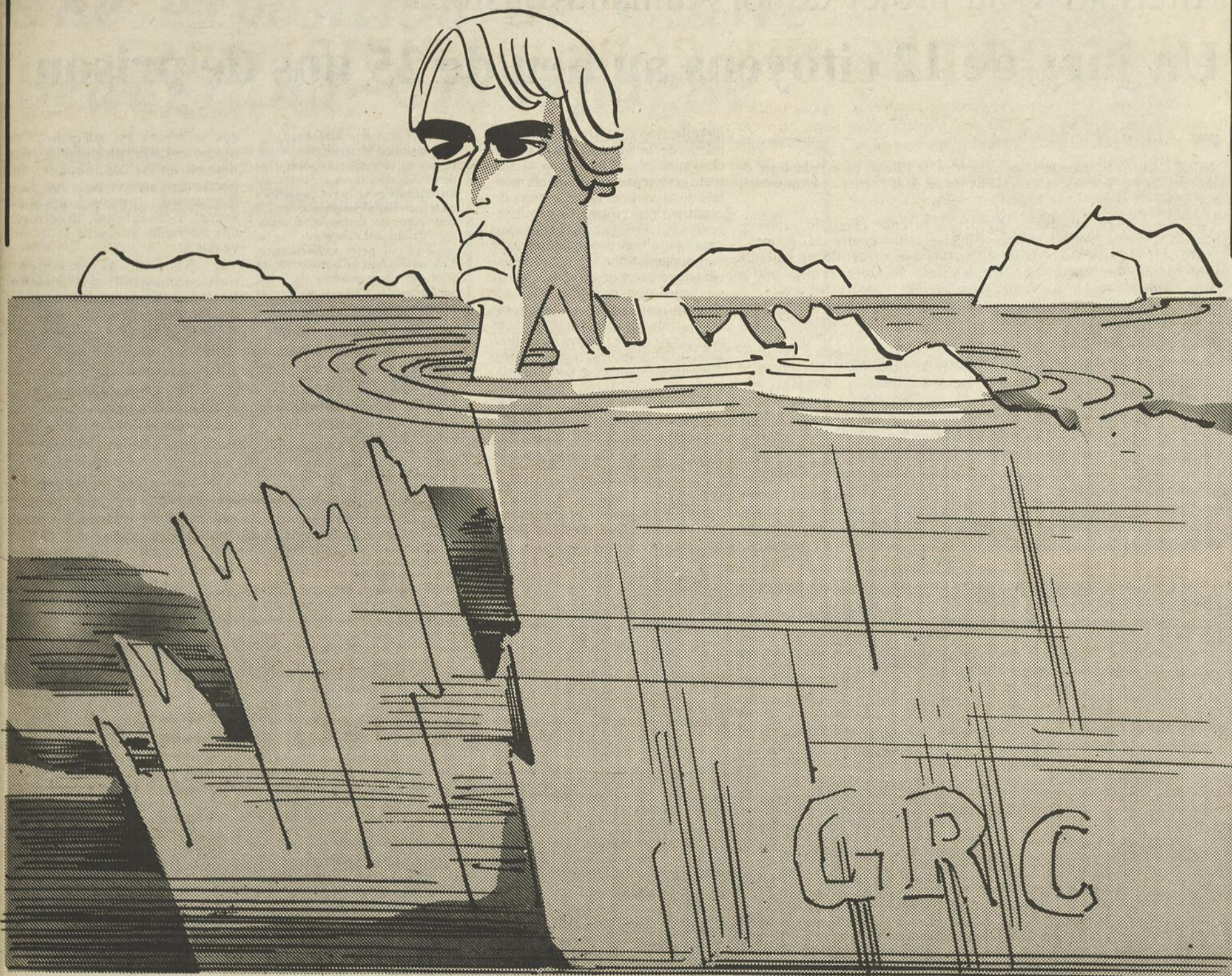
Car l'on sait que le Québec a toujours dépensé au chapitre de la commandite gouvernementale de \$1.2 million à \$2 millions. Ces argents sont nécessaires aux maisons de production québécoises; celles-ci ont donc toutes accueillies avec un brin de soulagement l'annonce que Radio-Québec ne produirait plus de films commandités. Toute cette production ira donc à l'industrie privée.

Mais si ces argents sont nécessaires à la survie de notre industrie; ils ne sont rien à la survie de notre cinéma. Il faudra donc que le ministre indique clairement aujourd'hui de quelle somme pourra disposer le cinéma québécois qu'il soit de fiction ou docu-

mentaire, de long ou de court métrage. Et puis, le ministre devra nous expliquer ce qu'est et sera cette Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel qui, lentement, s'est constituée au sein de son ministère. Il nous dira surtout ce que feront les quelque 200 employés que comptera cette nouvelle structure administrative qui englobera, à elle seule, près de \$3 millions. C'est beaucoup, pour un jeune cinéma, surtout que rien, de cet argent, n'ira dans la production.

A \$3 millions, on a droit de s'attendre à un souffle nouveau. Le ministre aura plaisir, il faut l'espérer, à nous dire aujourd'hui ce qu'il sera, ce souffle nouveau. Car il ne faudrait pas oublier que le festival de Cannes n'a retenu cette année aucun de nos films dans sa prestigieuse compétition officielle. Il faut s'en réjouir, d'une certaine mesure, car il serait temps que l'on s'arrête de regarder désespérément vers cet "international" mythique, et que l'on mette un peu d'ordre chez nous, qu'on fasse le ménage.

Le ministre a tout loisir maintenant de relancer notre cinéma. Non pas en lui donnant des Ordres (ce qui ne lui vaudrait sûrement pas le prix de la mise en scène), mais en lui donnant et les hommes et les argents nécessaires. C'est peu, mais c'est tout ce qui importe. Car il faudra bien qu'un jour on se mette à parler cinéma, je veux dire de films québécois qui ne feront plus rougir.



vous avez la parole

Cette double justice

Vendredi, le 26 mars 1976, M. Bernard Lachapelle, député libéral et ministre d'État à l'Éducation, déclarait qu'il allait amputer le salaire du personnel des CEGEP, afin de tenir compte des jours perdus en raison du harcèlement.

Suite à cette déclaration, je suis stupéfait, non de sa décision de couper les salaires de syndiqués qui réclament une juste rémunération face à l'augmentation du coût de la vie, mais de cette double justice en ce qui concerne l'absence de près de la moitié de la députation libérale à l'Assemblée nationale, qui eux, malgré une augmentation de salaire de 40%, ne se voient amputés d'aucune somme sur leurs salaires.

M. Lachapelle, en tant que travailleur syndiqué, j'accepte, comme tout travailleur, que l'on enlève de mon salaire les jours de travail perdus par suite de mes revendications mais j'attends que l'on en fasse autant en ce qui concerne la présence à leur travail de ceux que l'on a élus à la direction des affaires de l'État.

Pour un gouvernement qui a été élu sous l'étiquette de l'efficacité administrative, permettez-moi de relever des cas de mal-administration, de gaspillage ou de patronage, appelez ça comme vous voudrez...

Prenons tout d'abord le cas de la construction du stade olympique, dans lequel vous êtes lié à l'administration Drapeau; le coût est passé de

\$120.000.000 à plus de \$600.000.000 en quatre ans.

A ce que je sache, ceci fait une augmentation de 500% et ce sont les travailleurs qui doivent payer cet ordre de grandeur.

Passons maintenant à un autre exemple plus grave encore, mais moins perçu par le grand public.

En 1971, le gouvernement libéral de Robert Bourassa duquel vous faites partie annonçait à grand renfort de publicité la création de la Société d'Énergie de la Baie James pour gérer le développement du complexe hydro-électrique de la Rivière La Grande au coût de \$4.8 milliards, dont les estimés sont passés à ce jour à \$16.0 milliards. Plusieurs ministres, de même

que le premier ministre, savouraient leur victoire d'avoir enlevé à la direction construction de l'Hydro-Québec la construction et la gérance de ce projet du siècle, alors que l'Hydro devait répondre pour les emprunts de cette nouvelle SEBJ sans ressources car les financiers ne prêtent pas à des gens non solvables.

En même temps, l'Hydro-Québec, que l'on a si souvent décriée, entretenait la construction du barrage de Manic 3, avec tout son personnel et complétait ses travaux en décembre 1975, en maintenant le coût aux montants estimés au début des travaux.

Je pourrais continuer les exemples de mauvaises décisions de l'administration libérale, mais je vous laisse

sur ces quelques réflexions d'ici les prochaines élections.

Si le gaspillage des fonds publics n'avait pas été si grand, peut-être que les revendications des salariés, qui doivent payer à toute fin pratique la facture, ne seraient pas si grands et que l'argent serait disponible à une demande raisonnable des travailleurs.

D'un syndiqué de l'Hydro-Québec, qui voudrait voir le peuple québécois respirer d'une saine administration et d'un peu plus de morale pour ceux qui dirigent les affaires de l'État.

André Mainguy
Ancienne Lorette, P.Q.

Alternative au projet de loi Allmand-Basford:

Un jury de 12 citoyens au lieu de 25 ans de prison

par André Normandeau

(NDLR) André Normandeau est directeur de l'École de criminologie de l'Université de Montréal et secrétaire-général de la Société de criminologie du Québec.

Le Solliciteur général du Canada, Warren Allmand, et le ministre de la Justice du Canada, Ron Basford, ont déposé à la Chambre des communes le 24 février 1976 deux projets de loi traitant de la "protection contre la violence criminelle: ordre et sécurité publics". La loi de 1976 modifiant le droit pénal, no 2, traite d'une "loi modifiant le code criminel (meurtre et certaines autres infractions graves)" alors que la loi de 1976 modifiant le droit pénal, no 1, traite d'une "loi pour mieux protéger la société canadienne contre les auteurs de crimes violents et autres délits".

La peine de mort et son alternative

L'École de criminologie de l'université de Montréal et la Société de criminologie du Québec ont toujours fermement soutenu depuis quelques années une position abolitionniste au sujet de la peine de mort. Nous avons présenté à plusieurs reprises des dossiers afin d'appuyer clairement cette position. Nous n'avons pas l'intention, au cours du présent débat, de faire appel aux principes et aux statistiques que nous avons alors évoqués. Le public et les législateurs les connaissent suffisamment.

Toutefois, nous revenons à la charge, cette fois, sur la solution de remplacement proposée par le projet de loi no. 2 du gouvernement, à savoir que:

"Quiconque commet un meurtre au premier degré...est coupable d'un acte criminel et doit être condamné à l'emprisonnement à perpétuité". (Article 218).

"Le bénéfice de la libération conditionnelle est subordonné...pour meurtre au premier degré, à l'accomplissement d'au moins vingt-cinq ans de la peine". (Article 669).

Nous protestons énergiquement contre cette sentence minimum de 25 ans. En effet, après avoir consulté les praticiens qui ont des expériences de contacts directs avec les réalités sociologiques et psychologiques du milieu pénitentiaire, nous en sommes venus à la ferme conclusion que cette loi, si elle était acceptée, équivaldrait:

1. à institutionnaliser "une mort lente" pour les meurtriers (dixit: la Ligue des droits de l'Homme de Montréal).
2. à inventer "une nouvelle peine de mort déguisée" qui, cette fois-ci, atteindrait autant les meurtriers que le personnel des institutions pénitentiaires.

En effet, il est certain qu'une telle sentence enlève tout espoir à l'individu incarcéré. Cer-

tains détenus réagiront vraisemblablement "contre eux-mêmes" (psychose carcérale et maladie mentale, suicide) alors que d'autres le feront "contre les autres", c'est-à-dire contre les autres détenus ou contre le personnel; nous assisterons probablement ainsi à une série de chantages, d'émeutes, de grèves de la faim, de sabotages, de prises d'otages, d'assauts graves, de meurtres et d'évasions.

Nous sommes convaincus que cette sentence de 25 ans ne doit pas être retenue par les législateurs parce qu'il s'agirait alors d'un recul notable au chapitre d'un principe fondamental du sentencing, admis dans tous les pays évolués, c'est-à-dire celui de l'individualisation de la peine, par opposition à l'établissement d'une peine fixe et uniforme pour tous les cas.

Dans cette perspective, nous suggérons l'amendement suivant, qui comporte un minimum de 10 ans d'emprisonnement ainsi que la création d'un jury de 12 citoyens responsable de la décision finale de libérer sous conditions tout détenu emprisonné pour meurtre au premier degré. L'amendement se lirait donc comme suit:

"La personne qui a purgé dix ans de sa peine après avoir été déclarée coupable...de meurtre au premier degré...peut demander à la Commission nationale des libérations conditionnelles sa mise en liberté, elle devra soumettre le cas, pour décision finale, à un jury de douze citoyens nommé selon les normes habituelles de sélection lors d'un procès.

Si le jury refuse la mise en liberté, cette décision est irrévocable; le détenu pourra toutefois faire une nouvelle demande, par la suite, tous les deux ans." (Article 672)

Nous croyons que cet amendement majeur permettra de mieux protéger la société en ouvrant la porte à cet espoir si nécessaire à la motivation d'une personne humaine, tout en établissant un cran de contrôle sérieux par les citoyens eux-mêmes qui seront ainsi appelés à prendre la part essentielle de la responsabilité de réintégrer un ex-meurtrier dans la société des hommes libres.

La sentence pour meurtre au deuxième degré devrait évidemment être revue en fonction de cet amendement. Une peine d'emprisonnement à perpétuité, accouplée d'une éligibilité, après l'accomplissement d'au moins cinq ans de la peine, à une mise en liberté sous le contrôle de la Commission nationale des libérations conditionnelles serait adéquate, selon nous, pour assurer une protection suffisante.

Ces amendements s'inscrivent, en fait, à l'intérieur d'un compromis politique qui nous est imposé par le climat actuel "surchauffé" de l'opinion publique qui

identifie trop exclusivement le problème de la violence au meurtre classique en oubliant trop facilement la violence des accidents mortels de la route et des chantiers de construction. Notre choix véritable, en fait, se serait inscrit de façon plus naturelle en continuité avec les recommandations de la Commission de réforme du droit du Canada qui, dans son rapport (1975) sur "l'emprisonnement et la libération" proposant, après s'être livrée à des travaux de recherche en profondeur, "l'abolition des peines d'emprisonnement à perpétuité". Et la Commission d'ajouter: "Nous croyons qu'une peine maximale de 20 ans offre une protection suffisante. A la fin de cette période d'incarcération, il sera possible d'avoir recours aux lois sur la santé mentale lorsque le délinquant est atteint de maladie mentale et constitue un danger pour autrui... Au-delà de ce seuil, il est fort possible que les coûts sociaux et monétaires soient supérieurs aux gains escomptés". (p. 15)

Quoiqu'il en soit, les amendements que nous suggérons ne seront valables, toutefois, que s'ils sont accompagnés, comme l'écrivait avec justesse la Ligue des droits de l'Homme de Montréal en février 1975: 1) de la mise en oeuvre d'un programme spécial de sécurité et de traitement pour répondre aux cas de meurtre et aux cas de dangerosité; 2) d'une transformation générale de notre approche de la criminalité (voir le document de la Ligue).

Délinquants dangereux

Le projet de loi no. 1 du gouvernement propose de remplacer les législations actuelles sur les "repris de justice" ou criminels d'habitude ainsi que sur les "délinquants sexuels dangereux"; ces derniers sont passibles d'une peine indéterminée suivant certaines conditions que précise la loi. Les notes explicatives du projet de loi à ce sujet sont les suivantes: (p.22 s.)

La demande au tribunal d'une peine indéterminée ne peut se présenter qu'à la suite d'une condamnation pour un délit comportant des blessures personnelles graves sur la personne et exige le consentement préalable du Procureur général de la province. La peine indéterminée remplace toute autre peine que prévoit la loi à l'égard du crime qu'a commis le délinquant.

Le "délit comportant une blessure grave à la personne" comprend: a) le crime comportant de la violence sur la personne ou un danger pour la vie et la sécurité d'une autre personne, ou devant vraisemblablement infliger de graves dommages psychologiques à une autre personne, délits pour lesquels le délinquant est passible de 10 ans d'emprisonnement ou plus; b) tout délit sexuel qui qualifierait son auteur de délinquant sexuel dangereux en vertu de la présente législation, entre autres: viol, tentative de viol, relation sexuelle avec fille de moins de seize ans, attentat à la pudeur sur une per-

sonne et grossière indécence.

La législation pourvoit que, si une personne, reconnue coupable d'un des délits décrits en a), constitue une menace pour la vie, la sécurité ou le bien-être physique d'autrui, la cour peut, sur demande, le déclarer "délinquant dangereux" et lui imposer une peine indéterminée. Les modifications autorisent les tribunaux à prononcer de telles sentences en s'appuyant sur des preuves établissant qu'il y a: 1) présence d'un comportement répétitif qui montre que le délinquant ne peut être maître de ses actes et est susceptible de causer la mort ou des blessures à d'autres personnes ou de leur infliger des dommages psychologiques graves; 2) présence d'un comportement agressif persistant qui montre que le délinquant est indifférent aux conséquences raisonnablement prévisibles, sur autrui, de ce comportement, ou 3) comportement accompagné d'un délit d'une telle brutalité que s'impose la conclusion: vraisemblablement, rien n'empêchera le délinquant de laisser libre cours à son comportement.

Dans le cas d'un délit comportant une blessure grave à la personne, tel que décrit en b), soit les délits sexuels, la cour peut imposer une peine indéterminée quand le délinquant, par sa conduite (y compris lorsqu'il a commis le délit dont il est reconnu coupable), a démontré qu'il ne peut réprimer ses impulsions sexuelles et qu'il causera probablement à d'autres personnes des blessures, des souffrances ou d'autres maux en ne réprimant pas dans l'avenir ses impulsions sexuelles.

Il est évident que cette série de critères proposés par le projet de loi ouvre la porte toute grande à des interprétations subjectives qui créeront une justice arbitraire et inégale. En effet, comment interpréter un concept aussi élastique que: "causera vraisemblablement, des dommages psychologiques graves"?

De plus, cette proposition s'appuie sur l'hypothèse que nous sommes techniquement capable de "prédire" la dangerosité. Or, il n'en est rien; ni la psychiatrie, ni la criminologie, ni les sciences humaines de façon générale n'ont réussi à développer une compétence technique de cette nature.

Des recherches criminologiques sérieuses au Canada, en Angleterre et aux Etats-Unis, ont largement démontré depuis quelques années l'impossible prédiction de la violence future des délinquants et des criminels.

Les études canadiennes récentes sur le sujet en sont arrivées, à l'unanimité, à une série de critiques virulentes sur le sujet.

Dans cette perspective, nous recommandons l'abrogation des catégories spéciales de délinquants dangereux contenues dans le présent code pénal ainsi que le retrait de la proposition du projet de loi à ce sujet. Nous croyons, avec la Commission, que, même pour les auteurs d'infractions très sérieuses, "la structure générale

des sentences est adéquate". Si une peine de prison s'impose pour neutraliser le délinquant, on pourra l'incarcérer pour une longue période, parfois jusqu'à 20 ans, et, le cas échéant, lui octroyer une libération graduelle sous surveillance.

Toutefois, dans la perspective, encore une fois, d'impliquer les citoyens au niveau de la décision de libérer sous conditions un détenu qui a été trouvé coupable d'un acte de violence pour lequel il a été condamné à l'emprisonnement pour une peine de plus de 5 ans, nous proposons la création d'un jury mixte d'experts et de citoyens, responsable de la décision finale en matière de libérations conditionnelles.

En fait, cette suggestion est déjà inscrite en partie dans le présent projet de loi (article 17). En effet, le gouvernement propose d'ajouter deux citoyens aux membres de la Commission nationale des libérations conditionnelles, dans les cas de "meurtres" ou de "délinquants dangereux". Une telle commission mixte avait d'ailleurs été recommandée déjà en 1975, avec d'autres modalités, par la Ligue des droits de l'Homme.

Toutefois, si le gouvernement accepte un amendement semblable à celui que nous avons proposé pour le meurtre au premier degré, i.e. le jury de 12 citoyens, et s'il accepte également notre suggestion de retirer la proposition sur les "délinquants dangereux", il est nécessaire de réviser l'article 17 afin que ce jury mixte s'applique aux meurtres du second degré ainsi qu'aux criminels condamnés pour un acte de violence sanctionné par une peine de plus de cinq ans.

Nous pourrions écrire plusieurs volumes sur le principe de l'individualisation de la peine. Toutes les législations pénales progressistes le reconnaissent. Cependant, le reconnaître en théorie ne suffit pas. Un "bon" gouvernement et un "bon" parlement, autant du côté du parti politique au pouvoir qu'au sein des députés de l'opposition, doit agir. L'urgence d'agir, les députés de la Chambre des communes à Ottawa en sont maintenant saisis et ils devront se prononcer clairement à ce sujet d'ici quelques semaines.

Nous réitérons donc notre appui total et indéfectible aux députés de tous les partis politiques qui ont décidé d'abolir à jamais et dans tous les cas, la peine de mort. Toutefois, le système pénal dans son ensemble ne doit pas reculer d'un quart de siècle afin d'abolir à tout prix cette peine. Les amendements que nous suggérons nous semblent justes et raisonnables dans la protection des droits individuels et des droits de la collectivité.

Le public a le droit d'être protégé. Il sera "vraisemblablement" mieux protégé par une loi qui sera au diapason de ses droits individuels autant que de ses droits collectifs.

imageries

Une exposition de Claire Beaugrand-Champagne

à la Galerie de l'Image
150, rue Kent, Ottawa



Jusqu'au mois de mai prochain, la Galerie de l'Image présente une exposition des oeuvres d'un des photographes du JOUR. Ces oeuvres sont le résultat de deux années de travail; boursière à deux reprises du Conseil des arts du Canada, Claire Beaugrand-Champagne a choisi de présenter un document sur les personnes âgées. "Les photographies de cette exposition, dit-elle, vous sont présentées sans aucune prétention. Elles ne se veulent pas un document complet sur la condition des personnes âgées; elles représentent simplement des gens tels que je les ai vus et ressentis (...). S'il y a des conclusions à tirer de ce travail, c'est à vous de les tirer au fil de vos impressions". Et un peu plus loin: "La vieillesse ne transforme pas; elle ne fait qu'accentuer certains traits de caractère. La vieillesse, c'est dans la tête des autres".



et un diaporama de Roger Charbonneau



Roger Charbonneau présente, à la même occasion, un diaporama; ses photographies et diapositives, rassemblées sous le titre de "Centre-Sud, Montréal", sont aussi l'aboutissement de deux années de travail grâce à des bourses du Conseil des arts. Photographe autodidacte, il a été l'un des membres fondateurs du Groupe d'action photographique; pour lui, la recherche photographique s'inscrit dans un cheminement social. Son diaporama, "c'est un regard amical sur la vie des quartiers et de leurs habitants. J'ai voulu donner une image de ce qu'on est, en essayant d'éviter l'exotisme". Pour joindre les deux bouts, Roger Charbonneau est aussi un employé du JOUR, à temps partiel.



A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinemas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Taxi Driver": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.5.

ATWATER 2 (étage mode): "The Magic Flute": 7.10, 9.30 sam. et dim.: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "I Will, I Will for Now": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.10

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Fanny Hill Meets Dr. Erotico": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "Man And Wife": 1.40, 4.30, 7.20, 10.10

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Le vent de la violence": 2.25, 6.10, 9.55 "Les nuages entre les dents": 12.40, 4.20, 8.05

CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Lundi: "Psychose" 2.00 et 4.00 "Malicia": 7.00, "Gatsby le magnifique": 9.00. Mardi: "Mistashipu: La Moisie": 7.30, "On disait que c'était notre terre 1ère partie": 9.15 Deux films d'Arthur Lamothe.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Un après-midi de chien": 1.40, 5.35, 9.30 "Le verdict": 12.00, 3.50, 7.45

CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Elle disent toujours oui" et "Les allongées".

CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Né pour l'enfer": 2.30, 6.00, 9.30 "Le roi du Kong Fu attaque": 12.50, 4.20, 7.55.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "C'est dur pour tout le monde": 1.25, 3.35, 5.40, 7.50, 10.00.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Terreur sur le Britannique": 7.30, dim: 3.05, 7.30, "Rollerball": 9.30. Sam: 5.05, 9.30. Dim: 12.45, 5.05, 9.30

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.35, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "No Deposit, No Return": 1.00, 3.30, 6.05, 8.35

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "La course à l'échalotte": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "La flûte enchantée": 7.00, 9.30 sam & dim: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30. **Salle MacLaren.** "Le chat et la souris": 7.30, 9.30 sam & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Cousin cousine": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (dim) et 10.00 (sam). **Salle Eisenstein:** "Violence et passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.45.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Docteur François Gail-land": 7.30, 9.30, sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. samedi dernier spectacle: 11.30. **Salle 2:** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 7.00, 9.00 sam. & dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00.

9.00 sam. dernier spectacle: 11.00 **Salle 3:** "The Duchess and the Dirtwater": 7.10, 9.25, sam & dim.: 1.15, 3.15, 5.20, 9.25, samedi, dernier spectacle: 11.15. **Salle 4:** "Adieu Poulet": 7.00, 9.00 sam. & dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00 **Salle 5:** "Le solitaire du Fort Humboldt": 6.00, 9.45 sam. & dim.: 2.10, 6.00, 9.45 "Terreur sur le britannique": 7.40 sam. & dim: 12.10, 3.55, 7.40 sam. dernier spectacle: 11.30

KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Emmanuelle Antivirgin": 1.15, 2.45, 4.15, 5.50, 7.25, 9.00

MAJESTIC: 3166 rue Henri-Bourassa est, 381-6116 "Les chiens de paille": 9.15 sam & dim. 5.20, 9.15 "Qu'est-il arrivé à tante Alice?": 7.30.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Les dents de la mer": 7.10, 9.35 sam. & dim.: 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35

MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Hustle": 1.05, 5.05, 9.20 "Klansman": 3.00, 7.15

OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Lundi: "Le viol d'une jeune fille douce": 7.30, "La tête de Normande St-Onge": 9.30. Mardi: Soirée-rencontre. "Sports et société": 7.00.

PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Bobbie Jo and the Outlaws": 1.15, 3.00, 4.50, 6.45, 8.40

PAPINEAU 1: "Le dernier tango à Paris": 1.00, 5.00, 9.00 "Meurtre dans la 110e rue": 3.15, 7.15.

PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Adieu Poulet": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 sam. dernier spectacle: 11.35 **Salle 2:** "Seven Beauties": 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.25 **Salle 3:** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 **Salle 4:** "Docteur Françoise Gail-land": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.35 **Salle 5:** "Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 samedi dernier spectacle à 11.05.

PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Robin and Marion": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Sunshine Boys": 12.45, 2.45, 4.50, 6.50, 8.55.

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "Dirty Poll": 12.00, 3.00, 5.40, 8.30 "Hollywood Babylon": 1.15, 4.00, 7.00, 9.45.

REX: 3900 rue St-Denis, 842-2361. "Un justicier dans la ville": 12.45, 6.00 "La trahison se paie cash": 2.25, 7.40 "La dernière maison sur la gauche": 4.15, 9.40.

RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129 "Adieu Poulet": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 **Salle 2:** "Emmanuelle l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Emmanuelle Antivirgin": 1.00, 2.40, 4.25, 6.05, 7.50, 9.30

SNOWDON: 5225 Déca-

rie, 482-1322. "Daughters, Daughters": 1.30, 3.30, 7.35, 9.35.

ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Gorgo": 12.40, 3.55, 6.50, 10.05. "Les clameurs se sont tues": 1.55, 5.10, 8.30.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8423. "The Adventure Of Sherlock Holmes Smarter Brother": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Un après-midi de chien": 8.00, sam. & dim.: 1.30, 5.30, 9.30 "Le verdict": 6.15, 10.00 sam. & dim.: 3.40, 7.40

VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinful Bed"

VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "On en a soupé" (documentaire sur la crise d'octobre 1970). Tous les soirs à 8.00. Jusqu'au 8 avril. Entrée libre.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10, sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30

YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30

WESTMOUNT SQUARE: 1, Westmount Square, 931-2477. "The Duchess and the Dirtwater": 1.05, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05.

CENTRE CULTUREL DE L'U. DE SHERBROOKE: (Salle Maurice O'Bready) Kinéart présente lundi le 5 avril: "La classe ouvrière va au paradis", d'Elio Petri, à 7.00 et 9.00.

CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mercredi le 6 avril: "Que la fête commence" de Bernard Tavernier: 12.30, 3.30 et 7.30.

CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 7 avril: "La nuit américaine" de François Truffaut: 7.30.

CINEMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Mardi le 6 avril: "Bologne: une ville ancienne pour une société nouvelle": midi et 8.00. Entrée libre.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Lundi: "The Graduate" (E.U. 1967): 8.30. Mardi: "China Gate" (E.U. 1957): 8.30.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Samedi, dimanche et lundi: relâche.

Théâtres

GESÙ: 1200 rue Bleury, 866-1964 Les Ateliers de la Nouvelle Compagnie Théâtrale présentent: "J'écoute ma peur... et puis je m'endors" écrit et mis en scène par Yvon Leclerc. Les jeudi, vendredi et samedi à minuit. Jusqu'au 17 avril.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. Commencent le 9 avril: "Délire à deux" et "Les chaises" d'Eugène Ionesco.

THÉÂTRE-MIDI DU MAURIER 76: 84 ouest rue Ste-Catherine. "Septième ciel" de François Beaulieu, avec Carole Chatel et Daniel Simard,

mise en scène de Jean-Louis Roux.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave Crémazie. Vendredi et samedi, le Théâtre populaire du Québec présente: "Chile Vencera" de Juan Foudon, à 20h30.

THÉÂTRE DU TRIDENT: Palais Montcalm, Québec, (418) 692-2202. Relâche.

LA POUDDRIÈRE: De l'île Ste-Hélène. Le Théâtre International de Montréal présente: "Gerda" de Joseph Schull. Sur semaine: 20h30 samedi 18h30 et 21h30 Relâche le lundi.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts) "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, avec Monique Miller, Marjolaine Hébert, Véronique Le Flaguais et Roger Lebel, mise en scène de Louis-Georges Carrier. Une production de la Cie Jean Duceppe Inc. Du mardi au dimanche à 20h30

MAISON DES ARTS DE LA SAUVEGARDE: (rue Notre-Dame face à l'hôtel de ville) La troupe "Les Voyagements", présente: "Rien que la mémoire" de Michel Garneau. Du mardi au dimanche, à 21h.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Macbeth" de Shakespeare. Samedi: 20h30, lundi 14h30, mardi 19h30, mercredi 14h30 et jeudi et vendredi 19h30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. "Evangeline Deusse" d'Antoine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Un pays dont la devise est je m'oublie" de Jean-Claude Germain, avec Guy L'Ecuyer et Marc Legault. Du mardi au dimanche à 20h30. Jusqu'au 2 mai.

SOIRÉE D'ACTIONS COLLECTIVES: Le groupe de la Veillée, (un atelier de recherche sur le travail de l'acteur) organise à toutes les deux semaines (vendredi soir) des soirées d'actions collectives, au 5785, boul. Monk. Ce ne sont ni des ateliers techniques ni des représentations. Le 9 et 23 avril et 7 mai. Renseignements: 522-2764 ou 652-2349.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22h: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis.

EVECHE, Place Jacques-Cartier, 861-5731. Lundi: Relâche. Mardi: "Pollen", à 21h30 et 23h30.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE: Centre communautaire de l'Université de Montréal. Rens.: 343-6524. **Lundi:** Vidéogramme de G. Desjardins: Entrevues avec Jijé (Jerry Spring) et Fred (Philémon) (Salon B): 14h Vidéogramme de P. Fournier (Salon B): 15h. Séance de dédicaces de Fred: 16h. Rencontre avec Pierre Fournier (Capitaine Kébec) au (Salon B): outils et techniques de B.D.: 18h. Rencontre avec Fred: 20h. Spectacle

Dionne-Brégent au Centre d'essai: 21h. **Mardi:** Vidéogramme de Gilles Desjardins: entrevue avec Pierre Dupras et Bernard Tanguay, au salon B: 14h. Vidéogramme de Pierre Fournier salon B: 15h. Séance de dédicaces de Claire Bretécher (Cellulite): 16h. Rencontre avec Claire Bretécher: 20h. Clôture du Festival: 22h.

PATRIOTE-EN-HAUT: 1474 rue Ste-Catherine est, 523-1131. Commencent mercredi: "Ti-guy doux" avec Jacqueline Salvat.

LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Relâche.

CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Lundi le 5 avril: "Myles and Lenny", à 21h30 et 23h30. Entrée: \$2.00.

L'IMPREVUE: Hotel Iroquois, Place Jacques Cartier. Relâche. **LE PATRIOTE:** 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Clémence Desrochers". Semaine et dimanche: 20h30 et 23h.

GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Le Poulx", à 22h30 et minuit.

SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest, 861-0657 **Festival de Jazz 1976:** Lundi: "Winter Garden"; mardi: "Peter Leitch" et "Jane Fair"; mercredi: "Toubabou"; jeudi: "Ernie Nelson"; vendredi: "Quintonal Jazz"; samedi: "Grande nuit du jazz professionnel" avec le Multi-Stimulus Music Society de New York. Tous les soirs à 21h.

CAFÉ DU QUAI: de Magog (819) 843-9211. Relâche.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: 4530 rue Papineau, 526-2527. "Gilda Folies 76". Semaine et dimanche: 20h samedi: 19h et 23h.

L'ESKABEL: 407 rue St-Nicolas, coin St-Paul 842-4916. Chambre noire pour demi-voyant (travail collectif) jeudi, vendredi et samedi à 21h. Jusqu'au 10 avril. Sur réservations seulement.

CEGEP DE LIMOULOU, Québec. Mercredi le 7 avril: "Conventum".

CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Relâche.

CAFÉ BRAQUE: 64 Valois, Dorion. Relâche.

CAFÉ DU PORT: 356 rue Berri, 845-8765. Relâche.

LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Mercredi et jeudi, de 20h à 3h: soirée-rencontre de joueurs d'échecs. Vendredi et samedi: "Loup garou", folklore, à 23h et minuit. Entrée: \$1.50.

LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha", cette fin de semaine: "Jacques Normand", mardi, mercredi, jeudi et dimanche: 21h30, vendredi et samedi: 20h30 et 23h30.

PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). Lundi: "Preservation Hall Jazz Band": 20h30. Mardi et mercredi: l'Orchestre symphonique de Montréal, au pupitre: Rafaël Frühbeck de Burgos; soliste: Isaac Stern, violoniste, à 20h30.

THÉÂTRE MAISON-NEUVE: Mardi: "Jean Lapointe", démaquillé. Jusqu'au 11 avril.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Louis Fréchette: Mardi, mercredi et jeudi: "Félix Leclerc", à 20h30.

Télévision

●11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette
4 Bonjours comment ça va?
5 Sesame street - Éducation.
12 The Joyce Davidson show
●11.30
2 (11) Noël aux quatre Vents - Téléroman Feuilletton
4 Dessins animés
9 (13) Rue principale
12 The art of cooking "Tarte aux pommes".
●11.45
4 La météo
7 10 30 Les p'tits bonshommes
30 TV bingo
●11.50
4 Les informations
●12.00
2 (11) Les aventures célestes de M. Magoo
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show - Variétés.
7 Informa 7
12 The Flinstones - Dessins animés.
30 Outaouais aujourd'hui
●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les Coque-luches - Variétés
4 Au pays des géants
6 It's your choice
5 Onedin line
7 10 30 Le Ranch 'L' - Western
9 (13) Cinéma de 5 heures "La belle américaine".
12 It's Your Move - Jeu
17 Le sens de la vie
●5.30
6 The Partridge family
12 The price is right - Jeu
●5.50
4 Votre foyer madame
●5.55
4 La météo
●6.00
2 (11) Ce soir - Information
4 7 10 40 Parle, parle, jase, jase...
5 Around the city with Bob
6 On the rocks
12 Pulse - Information
17 Tourlou
●6.15
17 Elans d'athlètes
●6.30
5 6 The city
(11) Nouvelles locales
●6.40
(11) Nouvelles du sport
●6.45
(11) Régional 03
17 Autonomie - "Diagnostic des troubles".
●7.00
2 (11) Quelle famille!
4 Aujourd'hui le 5 avril
7 Quelqu'un quelque part - Variétés
12 Good Times
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
17 A communiquer
30 Le Quotidien - Information
●7.30
2 (9) (11) 13 Jo
4 7 10 30 Les berger
5 The Patridge Family
6 Barney Miller
12 Headline Hunters
●8.00
2 (9) (11) 13 Y a pas de problème - Téléroman
5 6 Rhoda - Comédie
4 7 10 30 A la cana-

- 2 CBFT Montréal (R.-C.)
- 4 CFCM Québec (TVA)
- 5 CKMI Québec (CBC)
- 6 CBMT Montréal (CBC)
- 7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
- 9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
- 10 CFTM-TV Montréal (TVA)
- 11 CBVT Québec (R.-C.)
- 12 CFCF-TV Montréal (CTV)
- 13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)
- 17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
- 30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

- 30 Patofville
- 4.00
- 2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
- 4 Le sac "Décolle"
- 5 6 The Forest Rangers - Aventure
- 7 10 30 Escadrille sous-marine
- 12 Celebrity dominoes - Jeu
- 17 En se racontant l'histoire d'ici
- 4.30
- 2 (9) (11) 13 Fanfrêluche - Enfant
- 5 6 Mr. Dressup
- 7 10 Patofville
- 12 Définition - Jeu
- 30 T.V. Bingo
- 4.45
- 30 Dessins animés
- 5.00
- 2 (11) Salto mortale
- 4 Au pays des géants
- 6 It's your choice
- 5 Onedin line
- 7 10 30 Le Ranch 'L' - Western
- 9 (13) Cinéma de 5 heures "La belle américaine".
- 12 It's Your Move - Jeu
- 17 Le sens de la vie
- 5.30
- 6 The Partridge family
- 12 The price is right - Jeu
- 5.50
- 4 Votre foyer madame
- 5.55
- 4 La météo
- 6.00
- 2 (11) Ce soir - Information
- 4 7 10 40 Parle, parle, jase, jase...
- 5 Around the city with Bob
- 6 On the rocks
- 12 Pulse - Information
- 17 Tourlou
- 6.15
- 17 Elans d'athlètes
- 6.30
- 5 6 The city
- (11) Nouvelles locales
- 6.40
- (11) Nouvelles du sport
- 6.45
- (11) Régional 03
- 17 Autonomie - "Diagnostic des troubles".
- 7.00
- 2 (11) Quelle famille!
- 4 Aujourd'hui le 5 avril
- 7 Quelqu'un quelque part - Variétés
- 12 Good Times
- (9) Le 9 vous informe
- 10 Le 10 vous informe
- 13 Le 13 vous informe
- 17 A communiquer
- 30 Le Quotidien - Information
- 7.30
- 2 (9) (11) 13 Jo
- 4 7 10 30 Les berger
- 5 The Patridge Family
- 6 Barney Miller
- 12 Headline Hunters
- 8.00
- 2 (9) (11) 13 Y a pas de problème - Téléroman
- 5 6 Rhoda - Comédie
- 4 7 10 30 A la cana-

HORAIRE DU LUNDI DENISE



© ZUX 76



Ne l'oubliez pas!

LE VENDREDI

notre cahier spécial Vie et Culture

REMISE DE **50%**

SUR TOUTES LES REPRODUCTIONS
ENCADRÉES OU NON
DU 10 AU 24 AVRIL INCLUSIVEMENT
OUVERTS LES LUNDIS DURANT LA VENTE

1024 OUEST, AVENUE LAURIER - 279-2188
68 NORD, WESTMINSTER
488-7061

atelier 00

PROSPEC présente **POUR TOUS**

LINO VENTURA
Adieu Poulet
un film de PIERRE GRANIER DEFERRE
Aussi cinéma Capitol Drummondville

PARISIEN RIVOLI LAVAL

480 Ste-Catherine O. 866-3856 St-Denis - Bélanger 277-3125 Centre Laval 688-7776

1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SUR SEMAINE A 7.00 & 9.00

BEAU BEC PRESENTE
EN SPECTACLE à l'**OUTREMONT**
1248 Bernard 277-4145

MANEIGE

10 AVRIL
7h.30
10h.00

LES HAUTS ET LES BAS
D'LA VIE D'UNE DIVA:
SARAH MÈNARD PAR
EUX-MEMES

16 AVRIL
9h.30

17 AVRIL
7h.30

BILLETS EN VENTE (SIÈGES RÉSERVÉS) À LA LIBRAIRIE DU CINÉMA 277-3186

Théâtre Midi du MAURIER

carole chatel
daniel simard
mise en scène
jean-louis roux
decors
wendell dennis
de françois beaulieu

septième ciel

admission: \$1.50
du mardi au vendredi

du **tnm**
84 ouest rue
ste-catherine
861-0563

tnm **861-0563**

1ère vendredi
délire à deux
et les chaises

mise en scène
jean-pierre rontard

avec
luc durand
louissette dussault
guy godin
gaston lepage
kim
yaroshevskaya

décors
et costumes
guy neveu
éclairages
michel beaulieu

Bande sonore
michel beaulieu
gérard souvay

EUGENE
IONESCO

le lundi 5 avril 1976, LE JOUR 21

La radio MF à Montréal à la recherche d'un souffle nouveau

par Jean-Pierre Tadros

Les audiences publiques du Conseil de la radio-télévision (CRTC) se sont terminées la semaine dernière à Montréal après trois jours de longs débats. L'abondance des demandes étudiées et la diversité des sujets traités ne nous avaient pas permis de faire état dans ces pages des différentes demandes concernant les stations radio-phoniques en modulation de fréquence (MF). C'est là pourtant, de l'avis de tout le monde, la radio de l'avenir. Non seulement parce que le MF gagne constamment du terrain sur le MA en nombre d'auditeurs, mais aussi parce qu'un esprit nouveau souffle sur cette radio.

Conscient de ce phénomène, le CRTC n'a pas voulu être pris de court et, depuis quelques années, s'emploie à mettre sur pied une nouvelle politique qui régirait le MF. Celle-ci a vu le jour l'année dernière. Et, pour la première fois à Montréal la semaine dernière, les requérants à une demande de renouvellement ou d'octroi de nouvelles licences MF ont eu à se conformer à cette nouvelle réglementation. D'où l'importance de ces audiences.

Brièvement disons que cette réglementation vise à éliminer la programmation "mur à mur" à laquelle se conformait le MF jusqu'à tout récemment. A la place,

imposer une radio "qui parle et qui chante". Et tout en veillant à la décommercialisation des ondes MF, le CRTC demande aux stations MF de fournir désormais des services à la communauté qu'ils desservent; d'être plus solides dans l'information qu'ils proposent, par le biais de dossiers en particulier; et de soumettre leur programmation à diverses formules: continuité, premier plan, mosaïque.

Naturellement, cette nouvelle politique du CRTC a un caractère expérimental. Plus d'une fois le président de ces séances, M. Réal Thérien, allait clairement le rappeler. Mais il semblerait également que le CRTC soit prêt à mener cette expérience jusqu'au bout. D'où cette "promesse de réalisation" très développée et fort précise que le Conseil demande à chaque requérant de remplir. Car c'est à partir de cette "promesse" que ces mêmes requérants seront examinés et jugés lorsqu'ils se représenteront dans une couple d'années pour demander le renouvellement de leur licence.

Et, si le CRTC veut être logique avec lui-même, c'est lors de ces renouvellements qu'il affirmera le renouveau de cette radio MF, qui sera directement proportionnel à son degré de fermeté.

On ne reprochera à aucun des requérants pour une nouvelle licence MF dans la région de Montréal d'avoir péché par manque d'imagination. Tout au contraire. Et c'est avec force détails que chacun d'eux a essayé de montrer le caractère profondément original et novateur de sa programmation MF. Le CRTC avait à examiner six nouvelles demandes dont une anglophone. L'un des requérants, M. Pierre Dulude, a refusé à la dernière minute de se présenter; sa demande sera donc jugée au mérite.

Sans vouloir porter de jugements sur les demandes présentées, nous ferons maintenant un petit tour d'horizon de ces nouveaux projets question de voir ce qu'ils pourraient apporter de nouveau sur les ondes MF.

Chabot-Payette à CIME-FM

Parlant des nouvelles politiques du CRTC, CIME-FM a déclaré par la voix de Lise Payette qu'elle s'emploiera à "devancer ce qui ne saurait être qu'un strict minimum". Ce qui est de bonne guerre!

La programmation de CIME-FM sera donc basée à partir d'un contenu thématique". Celui-ci sera axé sur trois thèmes principaux: loisirs, vacances, détente. Car il ne faut pas oublier que ce

projet de radio MF, mis de l'avant par la journaliste Collette Chabot, l'animatrice Lise Payette et le propriétaire du Village de Séraphin, M. Fernand Montplaisir, desservira la région des Laurentides. Et cette région, nous rappellent les requérants, "est devenue une sorte de terrains de jeux pour les Montréalais avides de retrouver un peu de nature".

CIME servira donc, nous dit-on, "d'un outil d'union entre les résidents permanents et les vacanciers". Entre ces deux populations, CIME essayera d'établir "une communication ouverte autour d'un souci commun de la protection de l'environnement et du respect de l'écologie".

Au passage, Lise Payette a dit sa joie et son soulagement "devant la possibilité qui m'est offerte d'aider à préparer une relève dans le domaine des communications".

Stéphane Venne et CIEL-MF

"La meilleure manière de décrire ce que nous entrevoions comme étant la mission de la radio MF est de concevoir nous-mêmes une station de toutes pièces". C'est le groupe Sono-Sud qui parle; et le projet qu'il présentait s'intitulait CIEL-FM. Une station de radio qui s'établira sur la Rive-Sud. Le groupe se définit comme des communicateurs professionnels.

Stéphane Venne et ses amis de Sono-Sud ont d'autre part défini deux principes de programmation: CIEL sera d'abord une station spécifiquement reliée à la Rive-Sud quant à sa programmation, et CIEL élargira son champ de vision dans la mesure où la Rive-Sud appartient elle-même à de plus larges ensembles.

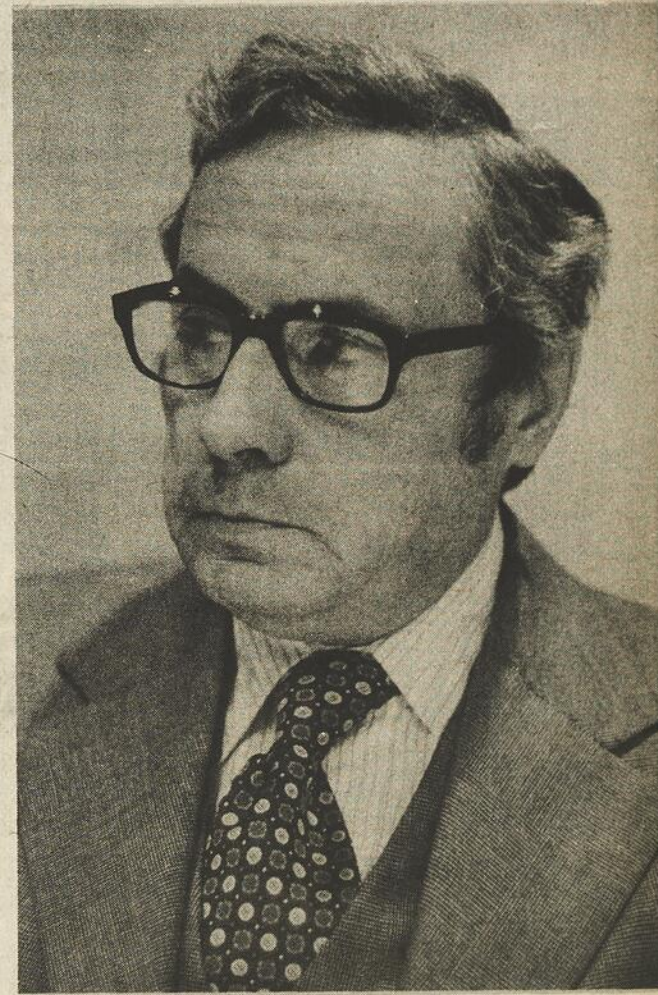
L'information sera donc "franchement locale" et tentera de "guider le consommateur". Quant au contenu musical, il "sera au service de notre musique populaire nationale". Pour ce faire, CIEL-MF tentera "d'approfondir davantage le lien entre la population et les créateurs de la chanson".

Boulard et Talbot

"Les arts et les spectacles, leurs adeptes et leur industrie sont un élément essentiel de la vitalité populaire dans cette ville de Montréal et dans ses alentours, où vivent près de trois millions de Québécois". C'est cette matière première que la radio de MM. Boulard et Talbot tentera d'utiliser à la base de leur programmation. Cette radio se définira donc par "son information complète et soutenue, en même temps qu'agréable et utile, sur la vie culturelle de la région métropolitaine". Et cet aspect information remplira donc 50% de la programmation.

D'autre part, cette "nouvelle" radio MF ne diffusera que de la chanson française. "Et 60% de ces chansons seraient de production canadienne la première année; cette production augmenterait de 10% tous les ans".

"Notre programme de chansons équivaut, ont alors affirmé MM. Boulard et



M. Réal Thérien, commissaire du CRTC, qui présidait les débats sur la radio en modulation de fréquence (MF).

Talbot, à un programme de refrancisation des ondes montréalaises".

'CHAR-MF ou la radio communautaire

Radio CHAR sera une radio sans but lucratif à vocation communautaire. Les promoteurs de ce projet sont de jeunes communicateurs. Et pour mieux s'intégrer à cette communauté à laquelle sera appelée à s'intégrer, Radio CHAR aura un club-radio. L'objectif de ce club "sera de contribuer à l'avènement d'un médium communautaire dans un grand centre urbain". Ainsi Radio CHAR fera de la radio pour et avec la communauté.

CHAR ne parlera que français. Il n'offrira pas plus que 20% de chansons anglaises. Quant à la programmation proprement dite, "elle sera calme, détendue, orientée vers le présent et le futur".

Le MF classique

Jean-Pierre Coallier a donc présenté à nouveau devant le CRTC un projet qui

lui tient à coeur: un poste entièrement dévoué à la musique classique. C'est une station hautement spécialisée, reconnaît-il, mais n'est-ce pas là l'avenir de la radio MF? Car, de plus en plus, les stations de la bande MF, surtout francophones, se ressemblent. Et de plus, il est bien souvent difficile de faire la différence entre une station MA et une station MF. Coallier propose donc une alternative, qu'il estime non seulement viable mais nécessaire.

Cette station "diffusera uniquement des émissions bien structurées de musique classique". La vocation première de cette station sera donc "la diffusion et la vulgarisation de la musique, que nous appelons, classique".

Quant au réseau Télé-média, il a demandé une licence pour une station MF afin de pouvoir être à concurrence égale avec ses concurrents qui se trouvent déjà sur la bande MA et MF. La programmation qu'il propose sans être rétro se basera sur le passé pour éclairer le présent. Il fallait y penser!



les choix du jour

Télévision

Les coqueluches (R.C.) à 12h30: Louise Forestier, Jean Lapointe et Marcel Tanguay.

Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: "Le troisième âge en Suède". - Table ronde sur la femme et la peine de mort. **La plus belle vie du monde** (R.Q.) à 19h: Documentaire

de l'ONF, sur les clochards de Montréal. Très bon. **Dans la tête des hommes** (R.Q.) à 20h: Le rôle traditionnel de la femme dans la famille: la "Reine du foyer"

est remise en question par des femmes et des hommes. **Ce coin de pays** (R.Q.) à 20h30: "La Gaspésie". Présentation du film "Images de la Gaspésie".

Monday Movie (WMTW, canal 8) à 21h: "Five Easy Pieces". Drame psychologique réalisé par B. Rafelson, avec Jack Nicholson et Karen Black. Un jeune homme part à l'aventure, quittant sa famille où il était soumis à un entraînement rigoureux de pianiste de concert (E.U. 1970).

"Meilleur nouveau groupe canadien"? Myles et Lenny au Campus

Le Café Campus présente ce soir le groupe torontois "Myles and Lenny" qui vient de se voir décerner le "Juno Award" du meilleur nouveau groupe canadien. C'est la première fois que ce groupe présente son spectacle à Montréal.

On se rappelle que cette nomination a suscité de nombreux remous au Québec, puisque les groupes québécois Beau Dommage et Harmonium étaient également en nomination pour ce titre, et que les ventes de disques de ces deux groupes dépassent de beaucoup celles de Myles and Lenny. Mais tout chauvinisme mis de côté, c'est l'occasion d'aller constater "de visu" la valeur de ce groupe actuellement, et de loin, le plus populaire chez les Canadiens anglais.

On dit de Myles and Lenny qu'ils ont apporté au Canada anglais ce que Beau Dommage a inventé pour le Québec: un son neuf, des textes ancrés dans la vie quotidienne, et une force de séduction que seul peut dégager un groupe bien compact. Centré autour du jeu extraordinaire du violoniste Lenny Solomon, assurément l'un des bons violonistes de l'actuelle musique populaire, Myles and Lenny possède un impact scénique et musical certain,



à en croire la critique, tant américaine que canadienne, car le groupe jouit aussi d'une audience de plus en plus grande aux Etats-Unis. Outre le violon de Solomon, on retrouve Myles Cohen au vocal et à la guitare, ainsi qu'un autre guitariste, un batteur et un bassiste.

Myles and Lenny, donc, au Café Campus, ce soir à 21h30. Espérons que les Torontois pourront à leur tour entendre Beau Dom-

mage et Harmonium bientôt...

Cinéma

A Sherbrooke, au Centre culturel de l'université, "La classe ouvrière va au paradis", un beau film d'Elio Petri. A l'Outremont de Montréal, une soirée Gilles Carle avec "Le viol d'une jeune fille douce" et "La tête de Normande St-Onge". Au Conservatoire d'art cinématographique, "The Graduate", un plaisir.

"preservation Hall Jazz Band", ou le jazz de la Nouvelle-Orléans tel que conservé par ce qui est un peu son académie.

A la nouvelle boîte "Soleil levant", début d'un festival qui se poursuit jusqu'à dimanche avec le groupe "winter Garden".

Au Café Campus, "Myles and Lenny", le "Beau Dommage" des Canadiens.

Et encore aujourd'hui, au Centre social de l'Université de Montréal, continuation du Festival international de la bande dessinée. Voir l'horaire détaillé dans notre page "A l'affiche aujourd'hui".

Radio

Présent édition québécoise (CBF 690) à 9h31: L'éducation au Québec: un rapport comparatif Québec-Ontario, publié par la CEQ; invité: Reynald Marchand, auteur du rapport et économiste à la CEQ.

Pierre Paquette (CBF 690) à 10h05: Luce Guilbeault comédienne engagée dans la "promotion" de la femme.

Théâtre

En matinée (à 14h30), la Nouvelle compagnie théâtrale présente son "Macbeth". Le bruit et la fureur selon Shakespeare. Au Gesù.

Variétés

A la Place des Arts ce soir, salle Wilfrid-Pelletier, le

UNANIME! 14 ANS

UN FILM REMARQUABLE SUPERIEUR, SAISSANT, PUISSANT ET TRES EMOUVANT. Un film poignant techniquement brillant. Un large tableau de décadence et de vulgarité. HÂTEZ-VOUS DE LE VOIR. — N.Y. News

UN FILM FASCINANT! Un jeu d'acteurs sans pareil. — NBC-TV

MEMORABLE GRANDIOSE Un film passionnant. Un travail superbe de réalisation — ABC-TV

"★★★★!" FAITES-TOUT POUR LE VOIR! — Magazine Vogue

UN FILM D'UNE ORIGINALITE PERCANTE, à la fois exuberant, tempétueux, gai et puissant. — Gannett Newspapers

Écriture: GIANCARLO GANNINI MARIANGELA MELATO

UN FILM d'AMOUR et d'ANARCHIE

VERSION ORIGINALE ITALIENNE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS un film de LINA WERTMULLER

2e SEMAINE **FLEUR DE LYS** Sur sem: 7.15 9.30

858 est. Ste-Catherine 288-3303

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

BERGMAN MOZART POUR TOUS

UN CHEF D'OEUVRE

La Flûte Enchantée un film de INGMAR BERGMAN

Salle Renoir

Sem.: 7.00 - 9.30 Sam.-Dim.: 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30

le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Salle Mc-Loren POUR TOUS

CLAUDE LELOUCH réunit MICHELE MORGAN et SERGE REGGIANI "LE CHAT ET LA SOURIS"

"... les gens rient à chacun des gags de Neil Simon adaptés à la québécoise par René Dionne.

Pierre Vallières Le Jour 30 mars

1. LE BOSS A RAISON. 2. LE BOSS A TOUJOURS RAISON. MEME SI UN SUBALTERNE A RAISON. POUR TOUS

C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE

BERNARD BLIER FRANCIS PERRIN

CHEVALIER 1590 rue St Denis 845-3222

Le Festival Populaire de l'image

Il est encore temps de vous inscrire: jusqu'au 15 avril pour l'inscription et jusqu'au premier mai pour l'expédition.

Le festival se tiendra au Complexe Desjardins le 21-22-23 mai 1976. De nombreuses activités vous attendent:

- projections de films primés et hors concours
- expositions de photographies primées et hors concours
- séminaires sur la photo
- séminaires sur le cinéma
- ateliers de photographie (chambre noire)
- atelier de cinéma rallye photo le 22 mai

Rétrospective du Cinéma amateur Plus de \$4,000 en prix

Pour de plus amples informations nous vous invitons à communiquer avec: L'Association des photographes et cinéastes amateurs, 1415 est, rue Jarry, 374-4700 poste 403 et 395

Compagnie Jean Duceppe 1975 inc. en collaboration avec C.M.S.

LE DERNIER DES DON JUAN MONIQUE MILLER MARJOLAINÉ HÉBERT VÉRONIQUE LE FLAGUAI ET JEAN DUCEPPE

UNE COMÉDIE DE NEIL SIMON TRADUCTION DE RENÉ DIONNE MISE EN SCÈNE LOUIS-GEORGES CARRIER

DECOR: HUGO MÜTRICH

Billets en vente maintenant THEATRE PORT-ROYAL 842-2112

LE VÀ ET VIENT

Achat et vente De disques usagés

768 Rachel

Tél: 521-3375 282-1640

Cueillette à domicile

SOLEIL LEVANT

2860. Ste Catherine 844-6028 — 861-0657

à 21h00 de jeudi à dim.

SAX & SEX

Peter Leitch Quintet & Jane Fair

Festival du Jazz Du 5 au 11 avril

Sorti de l'école et avec peau neuve pour l'Outremont Maneige veut communiquer son "fun"

par Bruno Dostie

Il me reste une bien curieuse impression de ma rencontre avec le groupe Maneige. A un moment donné, quelqu'un du groupe a dit: "Parce qu'il n'y a pas de paroles sur notre disque, on a l'impression qu'on en a moins à dire". Et je retiens une autre phrase, qui fait écho à celle-là: "On a des sons à apporter aux autres, tu peux guérir du monde avec des sons". Mais dire quoi, puisque la musique parle, même sans mots? Quels sons? Et pour guérir qui de quoi? Les six membres actuels du groupe Maneige n'ont pas su me donner de réponses explicites à ces questions et l'impression que je garde en dernière analyse est celle d'un groupe qui, après avoir appris la musique, est en train d'apprendre la communication. Que l'interview se soit déroulée dans un bar qui est un rendez-vous de sourds-muets n'est peut-être pas un hasard.

Aujourd'hui, Maneige, c'est Alain Bergeron, Vincent Langlois, Denis Lapierre, Yves Léonard, Paul Picard et Gilles Schetagne. Jérôme Langlois a quitté le groupe. C'est son départ, dans une atmosphère de conflit, et un manque de rodage, qui expliqueraient pour le groupe la mauvaise presse qu'a eu leur spectacle du Maisonneuve en janvier.

Mais Jérôme parti, le groupe se trouve plus facilement d'accord aussi pour évoluer vers des pièces moins classiques, plus courtes, plus concises.

Maneige fait l'Outremont samedi prochain, à 19h30 et à 22h00. On dit: "Le show de l'Outremont, c'est une peau neuve". Pour l'occasion, Reynald Bouchard et la troupe de mime "Les enfants du paradis" s'ajoutent au groupe. "Ben du monde nous ont dit, disent-ils, quand on ferme les yeux, c'est beau, mais une heure et demie à vous regarder, c'est plate. A l'Outremont, le visuel va être exploité. On va essayer de sortir les images de cette musique-là. Reynald et les mimes répètent avec nous autres, ils nous aident à voir ce qu'il y a dans notre musique, ils interprètent".

Depuis le Maisonneuve, aussi, le programme aura été presque entièrement renouvelé. Des deux disques du groupe, il restera un pot-pourri et le reste sera constitué de pièces nouvelles, celles du troisième disque qu'ils vont enregistrer en juin et juillet, des pièces qui ont toutes quelque chose à voir avec St-Colomban où le groupe a vécu l'été dernier. Une expérience de commune?... L'idée les fait rire. Quand Gilles Schetagne essaie de dire que ce que leur musique exprime vient aussi du monde, et pas seulement d'eux, encore une fois l'idée est pulvérisée par le rire ("L'antenne extra-terrestre qui parle" ...).

Il est peut-être temps de dire que l'interview a tourné en "brosse". C'était dans un bar de la rue St-Denis, coin Rachel, qui fournit la littérature paillardes à sa clientèle. Dans "Blagues toffes", une publication de Robert Germain (volume 1, numéro 1, \$0.75), on trouve cette perle: "Elles aiment mieux téter leur téteille que s'faire téter les oreilles", le titre d'un article qui explique comment, pour les "affriolantes" Mireille, Vicky, Loulou et Colette, l'alcool est devenu aussi enivrant que les hommes et



Photo Claire Beaugrand-Champagne

Maneige, c'est maintenant six musiciens. À gauche, Alain Bergeron. Au premier plan, Paul Picard puis Yves Léonard. Au fond, de gauche à droite: Vincent Langlois, Denis Lapierre et Gilles Schetagne. Maneige disait: "Maneige, c'est six gars, y'a pas de vedette. Y'a du monde qui s'acharne à nous trouver un boss. Parce que Schetagne est au milieu sur la photo du disque, y'a du monde qui nous demande si c'est lui le boss."

moins fatigant — des filles bin toffes!...

Avouez que le rendez-vous ne pouvait mieux tomber pour un groupe "qui se fait reprocher d'avoir été à l'école" comme il a été rappelé au cours de cette "brosse" qui permettrait de dépeindre un anti-Maneige, une manière de groupe du "vieux show sont sale" tout ce qu'il y a de moins scolaire et de plus ivrogne, obsédé par le c.... Tellement grossier comme contraste qu'on a pu dire: "Tu signeras ton article Francine Lafleur" — qui, employée de Capitol, est l'attachée de presse du

groupe.

Mais ceux qui suivent Maneige de près n'auront pas manqué la polémique suscitée par une critique de Georges-Hébert Germain à la suite de son passage au Maisonneuve. Nous en avons reparlée. "C'était peut-être vrai au début, mais il n'y a plus personne qui va à l'école dans le groupe". Il s'agit des écoles de musique, Conservatoire et Vincent D'Indy, où les membres de Maneige se sont regroupés, mais pas connus, d'abord dans Lasting Weep, puis dans Maneige. "On a peut-être étudié, affirme-t-on, mais on a tous joué aussi, on

a fait des mariages pis des gigs, et aujourd'hui, on a pris notre école en main".

Maneige aux prises avec un problème d'image. D'un côté, un groupe qualifié de trop scolaire, trop sérieux ou trop classique dans le monde du pop et un groupe considéré comme "drop out" dans les écoles de musique, un groupe qui cherche sa voie entre le "pop" et le "classique". "On n'a pas la prétention de faire une nouvelle musique, est-il dit. C'est une nouvelle manière de la présenter. C'est pas de la musique avant-gardiste".

"Ce qui nous motive

le plus, dira Maneige, c'est d'avoir du fun à faire notre musique". Que le public doit avoir du "fun" à l'écouter, cette musique-là, paraît désormais une notion acquise.

Raoul Duguay s'était déjà fait l'interprète de Maneige. A l'Outremont, Reynald Bouchard et les mimes lui succéderont. Avant de devenir paroles, la musique va devenir gestes. Mais déjà à l'occasion de cette entrevue, une expérience (la "brosse") avait servi à traduire, sans mots un autre côté de Maneige, effectivement moins terne qu'on aurait pu le croire.

Le "Bob Hope Special" au profit des trusts olympiques

Les profits du gala "Bob Hope Special", qui aura lieu au Forum de Montréal le 11 ou le 12 avril, selon les caprices du

hockey, seront partagés également par les "trusts olympiques" du Canada et des Etats-Unis, organismes qui ont pour mission d'aider à la formation d'athlètes amateurs.

On sait que le "Bob Hope Special", en plus du célèbre humoriste américain, mettra en vedette Bing Crosby et Sammy Davis Jr.. Le jeune interprète québécois René Simard et la chanteuse Shirley Jones seront également du programme, le grand orchestre de Les Brown assurant le menu musical.

Luc Phaneuf présente
en collaboration
CKVL

plume
NOIR
ET
BLANC

18, 19, 20
AVRIL
21 h

Avec la participation de
LAWRENCE LEPAGE
CHARLOT BARBEAU

Billets en vente
\$3.50 \$4.50
RES. 866-5861-2, 1200 Bleury

THEATRE
DU
GESU

REPRISE DU SUCCÈS DE L'ANNÉE
Du 15 avril au 8 mai

avec
daniel gadouas
jean-louis roux
mise en scène
OLIVIER REICHENBACH
production **tnm**

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
rens. 842-2112

Achetons et
vendons
Livres usagés

CARON
LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

le sport

Trevino est venu bien près...

Le Greensboro à Al Geiberger!

GREENSBORO (LE JOUR - PA) — Al Geiberger a riposté à la charge de Lee Trevino hier après-midi en remenant une carte de 68, trois coups sous la normale, pour remporter l'Omnium de golf Greater Greensboro avec une avance de deux coups.

Trevino a entrepris sa dernière ronde hier matin avec un retard de cinq coups derrière Geiberger et a pu se rapprocher à un seul coup du meneur, mais il a dû s'avouer vaincu au difficile 16e trou où Geiberger a réussi un birdie lui donnant une avance de deux coups, avance qu'il devait retenir sans difficulté jusqu'à la fin.

Geiberger a enregistré son quatrième triomphe depuis les 18 derniers mois avec un total de 268, 16 coups sous la normale, ce qui égalait le meilleur score de 72 trous enregistré cette année sur le parcours du Sedgfield Country Club.

Trevino, qui passe

par la plus longue période de léthargie depuis son éclosion sur le circuit de golf professionnel américain en 1968, a terminé au deuxième rang avec un 65, six coups sous la normale.

Toutefois, cette performance, sa meilleure de l'année, fait de lui un grand favori pour le Tournoi des Maîtres la semaine prochaine, le seul tournoi des quatre grands que Trevino n'ait pas encore remporté.

Le premier neuf trous de Trevino, 32, quatre sous la normale, lui permettait de vraiment chauffer Geiberger. Il a d'ailleurs été le seul durant cette dernière ronde à pouvoir fournir une véritable compétition au vainqueur. Geiberger a pris une avance de quatre coups samedi et a par la suite prédit qu'il lui faudrait un 68 pour remporter la victoire...

Miller Barber a réussi un birdie au dernier trou pour un 67 et un total de 271. Le champion de l'omnium

des Etats-Unis Lou Graham et le joueur-recrue George Burns ont terminé sur un pied d'égalité en quatrième place à 273.

Burns a inscrit une carte finale de 66, tandis que Graham réussissait un 67.

Le groupe inscrit à 274 incluait le champion de l'an dernier, Tom Weiskopf, Bob Menne et Eddy Pearce. Ce dernier a terminé à 65, pendant que Weiskopf et Menne inscrivait des cartes de 69.

Le Sud-Africain Gary Player n'a à aucun moment été vraiment menaçant. Il a fini loin derrière avec un 72 pour un total de 281.

Jack Nicklaus, Hubert Green, Hale Irwin, Johnny Miller et Ben Crenshaw ne participaient pas au tournoi.

La ronde d'hier a été retardée de 47 minutes en raison d'une menace d'orage électrique qui ne s'est toutefois pas manifesté.



Al Geiberger...son quatrième en 18 mois.

bref sport

Judy Rankin remporte le Dinah Shore et \$32,000...

PALM SPRINGS, Californie (AP) — Judy Rankin a tourné une dernière ronde de 68 hier et a remporté le tournoi Dinah Shore avec un compte total de 285, trois coups sous le par.

Elle a triomphé par la marge de trois coups de Betty Burfeindt. Mlle Rankin a empoché la somme de \$32,000 et a mérité une voiture pour sa victoire.

Jan Stephenson, Jane Blalock et Chako Higuchi ont terminé à égalité à 289, un coup au-dessus de la normale.

Kathy Whitworth et Sandra Haynie, qui menaient à l'issue de la troisième ronde, ont connu des difficultés hier. Whitworth a joué 77 et a terminé à 291 et Haynie a joué un désastreux 80 pour un total de 294.

Encore vainqueur, Duvillard se dit maintenant imbattable

VAIL, (Colorado, AFP) — Le Français Henri Duvillard a continué sa domination sur le circuit professionnel en s'adjudgeant, samedi, avec la plus grande facilité le slalom géant des épreuves de Vail Colorado.

Le Mégevan, dont c'est la 15ème victoire sur les 20 épreuves qu'il a disputées cette saison, a éliminé, dans l'ordre à chaque fois en deux manches, l'Autrichien Ed Reich, le Suisse Manfred Jakober et les Américains Perry Thompson et Ken Corrock. Il a touché \$4,000 et porte ainsi ses gains à \$66,000. "Je n'ai jamais connu une telle forme. Sans vantardise, je sens que je suis vraiment, à l'heure actuelle, imbattable. Dommage que la saison s'achève", a déclaré Duvillard après son nouveau succès.

Le Suisse Josef Odermatt, en battant Thompson, a pris la troisième place. Au classement général, il

occupe la deuxième place avec 263 points, loin pourtant derrière Duvillard, qui compte 409 points et est déjà assuré, depuis deux semaines, du titre de champion du monde 1975-76.

John Alexander donne du fil à retordre à Ken Rosewall!

KEAUHOAKONA (Hawaï, AFP) — Le vétéran australien Ken Rosewall a triomphé de son jeune



Calvin Hill, l'explosif demi-arrière qui s'est aligné six avec les Cowboys de Dallas avant de se joindre à la concession d'Hawaï de la défunte LMF l'an dernier, a accepté les termes des Redskins de Washington cette fin de semaine. Il se joint à la déjà trop célèbre Over-The-Hill-Gang, espèce de Club de l'Age d'or du football professionnel américain.

compatriote John Alexander à l'issue de quatre sets acharnés, 3-6, 7-6, 7-6, 7-6, hier, à Keauhoakona (Hawaï), dans un match comptant pour le "Challenge Cup" de la W.C.T., doté de 320,000 dollars de prix.

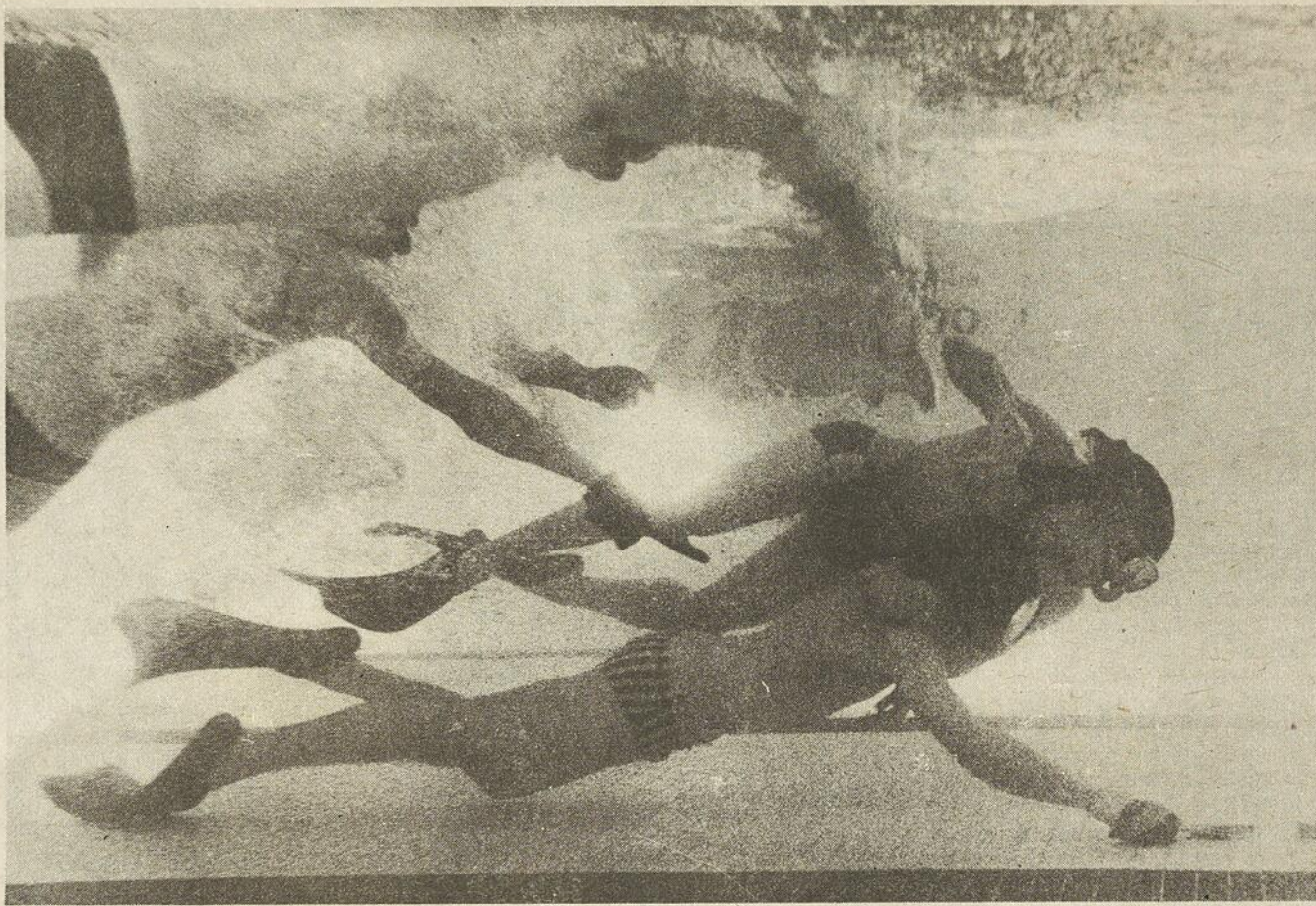
C'est la première victoire dans cette compétition de Rosewall, qui compte par ailleurs une défaite. Elle lui a rapporté 10,000 dollars. "Le petit maître de Sydney", 41 ans, démontra au cours de ce match une forme éblouissante. Jouant d'une manière plus alerte que jamais, Rosewall trouva à chaque fois des ressources nécessaires pour arracher les derniers trois sets, gagnés à chaque fois sur un "tie-breaker". Alexander fit cependant mieux que se défendre contre son illustre rival. Il se montra surtout à son aise à la volée où il prit plusieurs points à Rosewall, mais il commit beaucoup trop de double-faute. Dans la dernière manche, Rosewall mena 4-1, se fit remonter une première fois 4-4, reprit l'avantage à 5-4 mais, là encore, Alexander réussit à égaliser 5-5 puis de nouveau 6-6. Rosewall devait finalement emporter le "tie-breaker" décisif, joué au meilleur de neuf points, par 5 à 4.

Evonne Goolagong défait enfin l'Américaine Chris Evert...

PHILADELPHIE, (AFP) — L'Australienne Evonne Goolagong a triomphé de l'Américaine Chris Evert en deux sets, 6-3, 7-6, samedi, en finale du tournoi de Philadelphie, doté de \$75,000 de prix.

Après avoir facilement gagné le premier set, Goolagong remporta la deuxième manche sur un brio d'égalité disputé au meilleur de neuf points par 5 à 3. Après que les deux adversaires furent à égalité 3 points à 3, l'Australienne, qui servait, réussissait un magnifique retour, pour un as qui lui donnait le gain du set et de la partie.

Goolagong a touché \$15,000 pour sa victoire, tandis qu'Evert recevait \$7,500.



(Photo Pierre Boisclair)

Notre photographe ne s'attendait pas à devenir scaphandrier lorsqu'il a reçu son "assignation" pour aller faire quelques clichés sur un match de hockey sous-marin... Il a toutefois fallu à Pierre Boisclair qu'il endosse un équipement complet de plongée afin de capturer ces images d'un drôle de sport qui semble connaître de plus en plus d'adeptes depuis quelques années. Dans la piscine du centre culturel de St-Hyacinthe avait lieu hier le premier championnat de hockey sous-marin au Québec.

Le hockey sous-marin: du yoga nautique

par André Chartrand

"A chaque fois que tu joues, tu sens ta capacité pulmonaire et ton contrôle respiratoire progresser, se développer davantage. Progressivement, tu en viens à pouvoir maîtriser tes mouvements, tu deviens de moins en moins nerveux. A la longue, tu te sens très à l'aise dans le fond de la piscine, aussi bien que sur le sol..." C'est en ces termes que Daniel Tétrault énumérait les vertus du hockey sous-marin, hier, lors du premier championnat de ce sport subaquatique au Québec. Tétrault, que l'on surnomme déjà le "Guy Lafleur" du hockey sous-marin à cause de ses prouesses dans l'eau, insiste beaucoup sur les aptitudes physiques que peut procurer la pratique du hockey sous-marin.

teurs, au nombre d'environ 60.

"La grosse majorité des joueurs sont avant tout des plongeurs qui profitent de ce sport très exigeant pour développer leur capacité respiratoire avant tout et se maintenir en bonne forme ensuite. Certains adeptes peuvent nager jusqu'à 50 mètres sous l'eau sans remonter à la surface!"

"Et puis, le hockey sous-marin est un nouveau défi pour les jeunes. Il pourrait aussi, sait-on jamais se demande Godbout, servir à réadapter des gens parce qu'il oblige à un contrôle complet de soi-même et une évaluation de ses capacités physiques et psychologiques, tout étant dans la tête".

Le hockey sous-marin a été introduit au Québec voilà environ cinq ans. Depuis, il ne cesse d'attirer des adeptes. Il est aujourd'hui pratiqué en Californie et aussi en Afrique du Sud, où l'on emploie cependant un goret semblable à celui utilisé au hockey traditionnel. Au Québec, le goret mesure 10 pouces et la rondelle de laiton pèse deux livres. Le jeu se déroule à peu près comme au hockey sur glace, il va sans dire.

"Beaucoup de Québécois ont peur dans l'eau et le hockey sous-marin, qu'un garçon ou une fillette peut jouer à partir de l'instant où il sait nager, t'apprends justement à ne pas paniquer dans l'eau.

"Quand un adversaire tire sur ton masque, tes palmes, ton maillot ou n'importe quelle partie de ton équipement... ou non!, tu ne peux faire autrement que de raisonner ton comportement. Est-ce que tu vas t'énerver et risquer d'avaler un bouillon, ou bien tu vas rester calme, doser tes efforts. Le hockey sous-marin, tu sais, c'est un peu du yoga nautique..." dira encore Tétrault. "Et puis ils aiment sûrement mieux jouer au hockey sous-marin que de compter les dalles au fond de la piscine", commente pour sa part René Godbout, le directeur-général de la Fédération des clubs de plongée du Québec, en parlant des sortes de bancs de dauphins qui nagent de long en large de la piscine municipale de St-Hyacinthe, à la poursuite d'une rondelle de laiton que jamais ne verront les specta-

teurs de spectateurs, admet Godbout, mais c'est parce qu'il n'existe pas de piscine adéquate. Il nous en faudrait une sans dénivellation et toute en plexiglas, afin que les spectateurs puissent voir quelque chose".

"Ce n'est pas un sport de spectateurs, admet Godbout, mais c'est parce qu'il n'existe pas de piscine adéquate. Il nous en faudrait une sans dénivellation et toute en plexiglas, afin que les spectateurs puissent voir quelque chose".

La ville de St-Hyacinthe ayant prêté sa piscine municipale, le championnat s'est donc déroulé dans une piscine somme toute convenable. Le total des points marqués étaient accumulés pour déterminer le grand vainqueur, et ce sont les représentants du cegep de Maisonneuve qui ont remporté ce premier championnat, en totalisant 50 buts en trois matches, contre les 44 de Cowansville, les cinq du club aquatique Montréal olympique et les cinq autres de l'équipe de l'Université de Montréal.

On envisage maintenant de créer des ligues de hockey sous-marin mais pour ce faire il faudrait de l'argent. Et le HCJLS ne veut rien savoir de ce sport marginal. De toute façon, Godbout trouve qu'il vaut peut-être mieux après tout de l'établir, de lui trouver un bassin de joueurs. Ce qui ne saurait être long.

GRAND SPÉCIAL

AVEC "BONI"

DE \$315 A \$750

DU 25 MARS AU 17 AVRIL

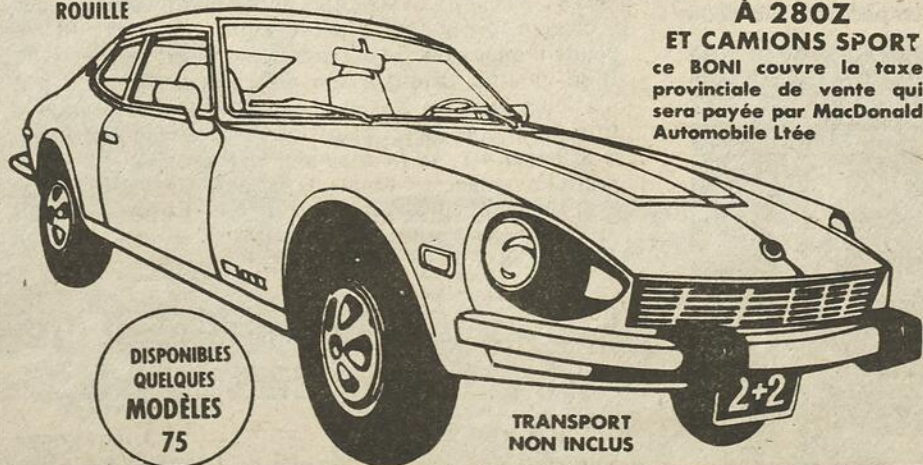
CHEZ **Mac Donald** AUTOMOBILE LTÉE

À L'ACHAT D'UNE DATSUN 76 (en magasin)

AVEC RADIO A.M. F.M.
ANTI-ROUILLE (GARANTIE 6 ANS
60,000 MILLES) SUR L'ANTI-ROUILLE

À PARTIR DE
B210 DE LUXE
À 280Z

ET CAMIONS SPORT
ce BONI couvre la taxe provinciale de vente qui sera payée par MacDonald Automobile Ltée



DISPONIBLES
QUELQUES
MODÈLES
75

TRANSPORT
NON INCLUS

FINANCEMENT AU TAUX BANCAIRE

LE PLUS IMPORTANT CONCESSIONNAIRE DATSUN À MONTRÉAL.
PLUS D'UN QUART DE SIÈCLE À VOTRE SERVICE

Mac Donald AUTOMOBILE LTÉE

4747 JEAN-TALON EST

729-5287

DATSUN

**PÉPINIÈRE
DE
LAVAL INC.**

ENTREPRENEUR
PAYSAGISTE

SPÉCIALITÉS

Taille des arbres
Aménagement paysagé
Rocaille - potager
Irrigation - gicleur
automatique ou manuel

VENTE

Arbres - plantes
Terre - tourbe, etc.

Bureau: 663-9242

Pépinière: 689-5300

C.P. 171
Station L.D.R.
Ville de Laval

alignement



alignement, freins et suspension
pour autos et camions
7010 St-Dominique, Mtl.
270-4244
prop. N. Lauzon

Pièces de suspension garanties à vie
"Aussi longtemps que vous serez propriétaire de votre voiture".

Handball junior et senior

Les champions provinciaux sont couronnés

SHERBROOKE (LE JOUR) — Les Cobras de l'Immaculée - Conception chez les seniors A masculin, les Tanagras de St-Laurent chez les seniors A féminin, le cegep de Maisonneuve chez les juniors A masculin, et le Granby chez les juniors A féminin ont tous été couronnés champions provinciaux de handball de leur catégorie respective hier à Sherbrooke.

Les Cobras, qui comptent dans leurs rangs six membres de l'équipe nationale

du Canada n'ont causé aucune surprise en ayant facilement raison des représentants de St-Jean par le pointage de 26-25. Les Cobras avaient préalablement disposé samedi du club de l'Université Laval et des Athlétiques de Villeray 23-10 et 28-6 pour obtenir le droit de rencontrer le St-Jean qui, lui, conduit à l'attaque par Jacques Viens, auteur d'une magistrale performance de 18 points, avait battu Brossard 15-14 et Trois-Rivières 27-16.

Chez les femmes senior A, les Tanagras de St-Laurent ont vaincu, devant une foule très partisane de quelque 550 spectateurs, les représentantes de Sherbrooke au compte de 23-17. Le club UPP, qui aurait pu causer des surprises dans cette catégorie ne s'est cependant pas présenté à la

compétition. Pour ce qui est des juniors A masculin, la formation de East Angus, représentant la région de Sherbrooke, s'est inclinée 26-22 devant le Maisonneuve à l'issue d'une période supplémentaire. A la fin du temps régulier, le score était en effet de 20-20,

mais le Maisonneuve profita de la prolongation pour s'emparer du titre.

Enfin, les représentantes de Granby ont connu quelques difficultés à s'adjuger le championnat des juniors A féminin, ne l'emportant que 16-13 devant St-Hubert.

La ville de Sherbrooke était sans doute la Mecque du handball en cette fin de semaine et l'idée de regrouper quatre tournois dans un même lieu, le cegep de l'endroit, fera sans doute son chemin, tant les compétitions se sont bien déroulées. Les 80 bénévoles y ont vu.

hockey

Ligue nationale

Vendredi
Atlanta 4, Minnesota 2
Vancouver 5, Californie 0

Samedi
Montréal 6, Détroit 3
Philadelphie 5, Buffalo 2
Boston 4, Toronto 2
Islanders 10, Rangers 2
Washington 5, Pittsburgh 4
Chicago 3, St-Louis 3
Los Angeles 5, Kansas City 1

Dimanche
Philadelphie à Rangers
Kansas City à Vancouver
Montréal à Washington
Islanders à Atlanta
Pittsburgh à Détroit
Minnesota à Boston
Toronto à Buffalo
St-Louis à Chicago
Los Angeles en Californie

(Fin du calendrier régulier)

Section Patrick

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phi.	79	51	12	16	348		207118
Isl.	79	42	20	17	295		185101
Atl.	79	34	33	12	257		235 80
Ran.	79	28	42	9	260		333 65

Section Smythe

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Van.	79	32	32	15	266		270 79
Chi.	79	31	30	18	247		259 80
St. L.	79	29	36	14	247		283 72
Minn.	79	20	53	6	193		301 46
K.C.	79	12	55	12	188		346 36

Section Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Bos.	79	48	15	16	311		235 112
Buff.	79	45	21	13	334		238 103
Tor.	79	34	30	15	292		271 83
Cal.	79	26	42	11	245		276 63

Section Norris

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Mont.	79	57	11	11	333		171 125
L.A.	79	38	32	9	261		260 85
Pitts.	79	34	33	12	333		298 80
Dét.	79	26	43	10	221		294 62
Wash	79	11	58	10	221		390 32

Les compteurs

	B	A	P
Lafleur, Mont.	55	68	123
Clarke, Phi.	30	89	119
Barber, Phi.	50	62	112
Perreault, Buff.	43	69	112
Larouche, Pitt.	51	56	107
Ratelle, Bos.	36	69	105
Mahovlich, Mont.	34	69	103
Pronovost, Pitt.	52	50	102
Sittler, Tor.	41	59	100
D. Potvin, NYI	31	66	97

Association mondiale

Vendredi
Cincinnati 5, Cleveland 2
Indianapolis 3, Toronto 1
Calgary 4, Winnipeg 1

Samedi
Québec 5, Toronto 1

Matches d'hier non compris

Cleveland 4, San Diego 2
N.-Angleterre 8, Phoenix 2

Dimanche
Québec à Toronto
San Diego à Houston
Indianapolis à N.-Angleterre
Winnipeg à Edmonton
Cincinnati à Cleveland

Mardi
Toronto à Québec
San Diego à Cleveland
Phoenix à Houston
Winnipeg à Calgary

(Fin du calendrier régulier)

Section canadienne

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Winn.	79	51	26	2	338		246104
Qué.	79	48	27	4	356		306100
Cal.	79	41	34	4	304		277 86
Edm.	80	26	49	5	263		343 57
Tor.	79	24	50	5	325		383 53

Section est

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
N.-A.	79	33	39	7	253		286 73
Indi.	79	34	39	6	241		245 74
Clev.	78	34	39	5	265		273 73
Cin.	79	35	43	1	282		334 71

Section ouest

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Hou.	78	51	27	0	328		256102
Phoe	79	39	34	6	297		279 84
S.D.	78	35	37	6	298		283 76

Les

	B	A	P
Tardif, Qué.	69	74	143
Hull, Winn.	49	70	119
Nillsson, Winn.	38	74	112
Florek, Winn.	41	70	111
Cloutier, Qué.	56	52	108
Bordeleau, Qué.	36	69	105
Hedberg, Winn.	50	54	104
Houle, Qué.	50	50	100
Lacroix, S.D.	28	72	100
Bernier, Qué.	32	66	98

L.J.M.Q.

Vendredi
Québec 5, Sorel 3
Hull 6, Sherbrooke 4
Cornwall 5, Montréal 3

Samedi
T.-Rivières 7, Chicoutimi 2

Hier
Cornwall à Montréal
Hull à Sherbrooke

Série A

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Québec	4	1	24	19	8		
Sorel	1	4	19	24	2		

Série B

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
T.-Rivières	4	1	37	18	8		
Chicoutimi	1	4	18	37	2		

Série C

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Sherbrooke	2	2	18	19	4		
Hull	2	2	19	18	4		

Série D

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Cornwall	3	2	18	20	6		
Montréal	2	3	20	18	4		

Concours

VEDETTES EN TÊTE...



Serge Bélaïr
6h00-9h30



Émile Genest
9h30-11h30



André Robert
11h30-13h00



Edward Rémy
11h30-13h00



Claude Poirier
00h00-24h00



Huguette Proulx
13h00-14h30



Jacques Duval
14h30-17h00



Rocky Brisebois
17h30-19h30



Paul Vincent
18h30-21h00



Pierre Couture
21h00-24h00



Jean Duceppe
09h00-13h00
samedi



Donald Lautrec
13h00-17h00
samedi



Robert Lauzon
11h00-12h00
dimanche



René Homier-Roy
13h00-17h00
dimanche

À CHAQUE VEDETTE SON NUMÉRO-SECRET!

ÉCOUTEZ CJMS LA RADIO DES VEDETTES!

Weetabix
CÉRÉALES DE BLÉ ENTIER EN BISCUIT...

sur les ondes de

CJMS
1280 MONTREAL

Jusqu'à \$18,000. EN PRIX

Tous les jours de la semaine, 24 heures par jour, CJMS diffusera le numéro-secret attribué à chacun des animateurs-vedettes dont les photographies apparaissent à la gauche.

Notez les numéros-secrets et gagnez!

PRIX EN TÊTE

- 390 billets de Loterie Olympique (maximum)
- 18 télécouleurs
- 1 automobile RENAULT 5 1976

COUPON DE PARTICIPATION

Concours "VEDETTES EN TÊTE"/WEETABIX

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tél.: _____

Âge: _____

Inscrivez le numéro-secret de vos animateurs-vedettes

Serge Bélaïr	Huguette Proulx	Jean Duceppe
Émile Genest	Jacques Duval	Donald Lautrec
André Robert	Rocky Brisebois	Robert Lauzon
Edward Rémy	Paul Vincent	René Homier-Roy
Claude Poirier	Pierre Couture	

Faites parvenir ce coupon à:
CONCOURS "VEDETTES EN TÊTE"/WEETABIX, 1700 rue Bern, Montréal

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- Pour participer, notez et inscrivez sur le coupon de participation le numéro-secret des quatorze (14) animateurs-vedettes. Puis complétez-le et faites-le parvenir à:
"Concours Vedettes en tête Weetabix"
CJMS/1700 rue Bern, Montréal, Québec
Des coupons de participation sont aussi disponibles de 9h00 à 17h00 à CJMS, 1700 rue Bern.
- Chaque jour, sept (7) jours par semaine, du 1er mars au 8 avril 1976, dans tout le courrier reçu, cinq (5) coupons seront pignés. Ces gagnants recevront un billet de Loterie Olympique.
- Si les gagnants ont joint une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé à leur coupon de participation, ils auront deux (2) minutes à la suite de la mention de leur nom en ondes pour composer 844-1280, et mériter un deuxième billet de Loterie Olympique.
- Les 8, 15, 22, 29 mars, 5 et 9 avril 1976 nous procéderons à la pige de trois (3) coupons parmi les gagnants de la semaine précédente qui auront joint à leur envoi une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé. Ces trois (3) gagnants recevront un téléviseur couleur.
- À la fin du concours, dans tout le courrier reçu, nous pigerons le coupon d'une personne et qu'elle ait joint ou non une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé elle gagnera une Renault 5 1976.
- Vous pouvez participer aussi souvent qu'il vous plaira. Chaque coupon dûment rempli doit être posté dans une enveloppe séparée et suffisamment affranchie ou déposée à CJMS, 1700 rue Bern.
- Tous les coupons de participation devront être reçus à CJMS au plus tard le 8 avril 1976 à minuit, date limite du concours.
- Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus.
- Les prix devront être acceptés tels qu'ils sont décernés et aucune substitution en argent ne sera accordée. Les gagnants devront également répondre à une question d'habileté.
- Tous les résidents du Canada peuvent participer au concours, à l'exception du personnel de Weetabix, de ses agences de publicité et de CJMS ainsi que les membres de leur famille.
- Tous les coupons de participation deviennent la propriété de CJMS. Tous ceux qui participent doivent permettre l'utilisation de leur nom, adresse et/ou photographie à des fins publicitaires ou promotionnelles.
- Aucun achat n'est requis pour participer au concours.
- CJMS se réserve unilatéralement le droit d'interrompre le concours pour quelque raison que ce soit.

Dernière journée au calendrier régulier de la LNH

Les Flyers blanchis, 2-0, Lafleur est maintenant champion compteur!

NEW YORK (LE JOUR -PA)— Le gardien John Davidson a récolté son troisième blanchissage dans la Ligue nationale hier après-midi et les Rangers de New York ont défait les Flyers de Philadelphie, 2-0, remportant la leur seule et unique victoire de la saison sur le Philadelphie lors du dernier match au calendrier régulier de la Ligue nationale.

Du même coup, le prolifique ailier du Canadien Guy Lafleur remportait le championnat des compteurs du circuit Campbell avec un total de 123 points, 55 buts et 68 assistances, soit quatre points de plus que son plus proche rival dans la course, le capitaine des Flyers, Bobby Clarke, tenu en échec lors de cette dernière rencontre.

Le Canadien, pour sa part, affrontait hier soir les

Capitals à Washington pour mettre un terme à sa saison au calendrier régulier.

Le gardien Davidson a dû faire face à 38 tirs des Flyers pendant que Steve Vickers et Greg Polis déjouaient la surveillance de Wayne Stephenson et Bernard Parent, ce dernier cédant son poste après les deux premières périodes.

Toutefois, ce fut une maigre consolation pour les hommes de John Ferguson, puisque les Rangers terminent au dernier rang dans la division Patrick avec une fiche de 29-42-9 et ne participent pas aux séries éliminatoires pour la première fois depuis 1967.

70e but de Tardif

Pendant ce temps, à



Comme les Flyers de Philadelphie ont été blanchis hier après-midi 2-0, par les Rangers de New York, Guy Lafleur est maintenant assuré du championnat des compteurs de la Ligue nationale.

Toronto, dans l'Association mondiale, les Nordiques de Québec éliminaient les Toros de Toronto avec une victoire de 5-4.

Marc Tardif a profité de la période supplémentaire pour offrir la victoire aux Québécois lorsqu'il a enfilé le 70e but de son extraordinaire saison dans l'AMH.

Pour parvenir à défaire les Toros, les Nordiques ont dû venir de l'arrière à deux reprises dans le match avant que Tardif ne vienne briser l'égalité à 4:25 minutes en surtemps.

Les autres marqueurs des Nordiques ont été Jean et Serge Bernier, Curt Brackenbury et Stevearrin et Tom Simpson ont répliqué pour les Toros.



LE BLOC DIMENSION

avec: Jacques Morency
Nicole Deschènes

Yves Hamel

LE BULLETIN DE 12h15

avec: Jacques Morency
Un résumé commenté
de l'actualité quotidienne
Plus les bulletins d'information
aux +15 et -15 de chaque heure



CKAC 73

LA VRAIE DIMENSION DES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS À TRAVERS LE MONDE